

UNIVERSITÉ DE FRIBOURG, SUISSE
FACULTÉ DES SCIENCES
DÉPARTEMENT DE MÉDECINE

En collaboration avec la
HAUTE ÉCOLE FÉDÉRALE DE SPORTS DE MACOLIN

Analyse de la transmission des goûts sportifs et des activités
physiques dans la perspective de la santé au prisme de facteurs
socio-culturels et écologiques

Travail final pour l'obtention du Master en
Sciences du Mouvement et du sport
Option Enseignement

Conseiller: Prof. Dr. André GOGOLL

Co-conseiller-ère: Monica ACETI

Nicolas BONVIN
Fribourg, Mars, 2015

Table des matières

1. Introduction.....	5
2. Notions théoriques.....	7
2.1 Le sport et les activités physiques dans la perspective de la santé.....	7
2.2 Les socialisations familiales et autres vecteurs de transmissions.....	8
2.3 Les inégalités écologiques.....	9
2.3.1 Définition.....	9
2.3.2 Les multiples facettes des inégalités écologiques.....	10
2.4 Les inégalités sociales et les déterminants de santé.....	11
3. Etat des lieux de la santé des habitants des quartiers populaires.....	13
3.1 La sédentarité et le surpoids.....	13
3.1.1 En Europe.....	14
3.1.2 En Suisse.....	16
3.1.3 En Valais.....	17
3.2 L'exposition aux risques environnementaux.....	18
3.2.1 En Europe.....	20
3.2.2 En Suisse.....	21
3.2.3 En Valais.....	22
3.3 Les données <i>princeps</i> en vue de l'analyse.....	24
4. Méthodologie.....	25
4.1 L'entretien semi-directif.....	25
4.2 L'analyse de données selon la méthodologie de la Grounded Theory.....	26
5. Le terrain de recherche.....	28
5.1 Les quartiers de Vissigen et de Champsec.....	28
5.1.1 La situation géographique.....	28
5.1.2 Les caractéristiques.....	29
5.1.3 Description de l'échantillon.....	30
6. Questions de recherche.....	33
7. Résultats.....	35
7.1 Socialisation et activités physiques : la sphère familiale.....	35
7.1.1 L'influence du contexte familial.....	35
7.1.2 La profession des parents comme facteur déterminant ?.....	42
7.2 Les freins et les éléments favorables à l'application des recommandations sanitaires.....	45
7.2.1 Les freins à l'application des recommandations sanitaires.....	46

7.2.2 Les éléments favorables à l'application des recommandations sanitaires	52
7.2.3 Un évènement perturbateur particulier : la pollution au mercure de Viège	55
8. Discussion	64
8.1 Points forts et limites du travail	64
8.2 Perspectives de recherche	65
9. Conclusion	67
10. Bibliographie	69
11. Annexes	77

Résumé

Les questions de surpoids ou d'obésité parmi les enfants et les jeunes sont apparues dans les médias et les politiques publiques sanitaires à partir des années 2000 et se sont actualisées par la mise en place d'une campagne de prévention nationale (*Poids corporel sain*). Les études épidémiologiques relient le surpoids et l'obésité aux populations aux formations scolaires les plus sommaires. Fort de ce constat, nous avons choisi d'interroger un échantillon de parents habitant un quartier reconnu comme défavorisé. Notre objectif était de mieux comprendre comment se transmet une attention envers la « bonne santé » au travers des déplacements, des activités en famille et des loisirs et pratiques sportives.

A partir d'entretiens semi-directifs et dans une perspective compréhensive, nous avons étudié l'empreinte du contexte familial, ainsi que la catégorie socioprofessionnelle, en nous intéressant au type de métier exercé – dont la relation au domaine médico-sanitaire – et à sa corrélation avec les pratiques physiques et les représentations de la santé de l'individu.

Les résultats de l'étude montrent que les recommandations sanitaires des spécialistes sont fréquemment connues, mais qu'elles ne sont pas systématiquement appliquées. Au niveau des freins et des éléments favorables à l'application des prescriptions de mouvement pour la santé, les raisons structurelles telles que les moyens financiers sont fréquemment évoquées. Ainsi, les habitus de classes impactent les modalités de pratiques ainsi que les représentations associées. A ces données qui s'inscrivent dans une théorie des goûts sportifs appliquée aux pratiques de santé, nous avons joint l'analyse des réactions de ces parents confrontés à la publicisation soudaine des risques environnementaux de leur région (cas de la pollution au mercure du Viège). L'objectif était alors de comprendre comment se développent les processus de sensibilisation éco-sanitaires et leur lien avec les pratiques physiques.

Nos données montrent que les individus tendent surtout à se protéger moralement et aucunement à modifier des comportements. Diverses stratégies sont apparues : se donner bonne conscience en développant un discours fataliste, invoquer divers arguments permettant de se tenir à distance des effets de contamination pour soi. Pour autant, notre étude a en parallèle démontré un engagement de la part de ces familles dans des pratiques de loisir de plein-air, ainsi qu'une attention envers la nature environnante ou encore des

« saines » pratiques de vie concernant les déplacements (à pied) et les pratiques alimentaires. Bien que non revendiquées en des termes écologiques, ces pratiques « spontanées » n'en sont pas moins représentatives d'un « concernement » éco-sanitaire général.

1. Introduction

Ces dernières décennies, les sociétés occidentales ont assisté à la multiplication et à la mutation des formes de loisir. Le milieu du sport ne déroge pas à la règle et a ainsi vu apparaître bon nombre de nouvelles activités qui ont conquis aussi bien les différents espaces de nature du monde que l'espace privé (Augustin, 2007). En qualité de futur professeur d'éducation physique, l'évolution des pratiques sportives à travers les temps et l'espace – à laquelle nous avons pu être sensibilisé durant le cursus universitaire – a éveillé notre curiosité. Nous nous sommes ainsi intéressé à l'impact des différentes sphères d'influence dans le choix des activités physiques des individus. Notre analyse a été menée selon une approche méthodologique qualitative et l'orientation spécifique donnée à notre recherche a évolué au fil des entretiens réalisés avec des parents d'élèves domiciliés dans les quartiers de Vissigen et de Champsec à Sion. Dans cet ordre d'idée, parallèlement à l'étude des différents facteurs d'influence, nous avons également porté notre attention sur les obstacles à l'application des recommandations énoncées par les acteurs du système de santé publique. De plus, un événement écologique majeur pour la Suisse a été révélé et amplement diffusé par les médias¹ lorsque nous avons entrepris notre mémoire – découverte des taux de mercure important contaminant de nombreux terrains. Nous avons donc accordé une place conséquente au sein de notre recherche à l'analyse de l'adaptation des activités sportives dans un environnement potentiellement néfaste et aux mécanismes de sensibilisation des individus aux risques qui en découlent.

Pour mener à bien notre recherche, nous pouvons nous appuyer sur une importante littérature en lien avec les différentes thématiques abordées. En effet, face à la « pandémie »² d'obésité, diverses instances sanitaires, les cantons et la confédération, se sont penchés sur les facteurs favorisant ou freinant l'activité physique des personnes. En ce qui concerne les enjeux relatifs aux risques environnementaux, le concept récent d' « inégalités écologiques »

¹ Le quotidien valaisan Le Nouvelliste (2015) ou encore Le Temps (2014) et La Tribune de Genève (2014) ont relayé l'information.

² Selon l'OMS (s.d. a), le nombre de personnes dont la mort est imputable à une situation de surpoids ou d'obésité s'élève à 2,8 millions chaque année. Face à l'ampleur de ce chiffre, l'OMS utilise désormais le terme d'épidémie pour désigner la propagation rapide de la maladie.

s'est imposé durant notre recherche et nous a amené à articuler et tenter d'éclairer des liens entre inégalités sociales et environnementales.

Par ailleurs, précisons que ce travail de mémoire s'insère dans le cadre d'un programme de recherche « IDEX Attractivité Apsapa Europe »³. Cette étude comparative a pour objet la promotion de la santé par les activités physiques et sportives dans les quartiers pauvres. Se déroulant dans quatre pays différents sur les terrains de HautePierre à Strasbourg, de Ponticelli à Naples, de Villars-Vert à Fribourg et dans le quartier de Weingarten à Freiburg-in Breisgau, ce projet a analysé en amont les activités physiques des enfants avant de s'intéresser aux parents et à la problématique de la transmission intergénérationnelle. L'originalité de notre étude réside dans le fait d'avoir croisé les questions d'inégalités écologiques et le concept de « concernement » avec la transmission des « goûts sportifs » d'une génération à l'autre, objet plus classique des sciences sociales du sport

³ Site internet : [www. http://apsapa.eu/](http://apsapa.eu/)

2. Notions théoriques

En guise d'introduction aux thématiques qui seront développées au cours de notre analyse et par souci de compréhension, nous allons exposer les principales notions théoriques sous-jacentes à ce travail.

2.1 Le sport et les activités physiques dans la perspective de la santé

Gagne-pain pour certains, simple distraction ou véritable corvée pour d'autres, le sport est une notion plurielle qu'il s'agit de délimiter pour spécifier les visées de notre recherche. Loudcher (s.d.) présente le sport moderne comme « une activité physique qui ouvre à un record classificatoire, qui permet donc le spectacle (record) par une classification des individus et des pratiques et qui permet de se situer dans un groupe, une société (qui suppose aussi une forme de pouvoir) ». Pour notre recherche, cette définition nous paraît trop rigide car semblant se cantonner au sport de compétition ou, du moins, à celui exercé dans le cadre d'un club.

Moins stricte sur le plan des impératifs organisationnels et soulignant les bienfaits psychologiques du sport, la charte de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO, s.d.) définit le sport comme « toutes formes d'activités physiques qui, à travers une participation organisée ou non, ont pour objectif l'expression ou l'amélioration de la condition physique et psychique, le développement des relations sociales ou l'obtention de résultats en compétition de tous niveaux ».

Plus générale du point de vue contextuel, la définition de l'activité physique proposée par l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP, s.d.) englobe des pratiques beaucoup plus larges. L'activité physique y est définie comme « tout mouvement corporel associé à une contraction musculaire, qui augmente la dépense d'énergie par rapport aux niveaux constatés au repos ». Cette manière de concevoir permet d'associer aux activités physiques les déplacements au quotidien, l'activité professionnelle mais également, naturellement, les éventuels sports pratiqués de manière individuelle ou en club. Nous paraissant en adéquation avec l'orientation donnée à notre analyse, nous retiendrons de préférence cette définition.

2.2 Les socialisations familiales et autres vecteurs de transmissions

Rarement aléatoires ou désintéressés, les choix effectués par l'être humain constituent la somme de différents processus sociaux auxquels il est sujet. L'influence de la société, « la façon dont elle forme et transforme les individus » (Darmon, 2007, p. 6) est désignée par le concept de socialisation.

Selon Darmon (2007), la socialisation est un processus continu dont l'éducation constitue le noyau le plus visible. Cette idée a été illustrée à merveille par la formule suivante de Durkheim (1922, p. 64) : « Entre les virtualités indéfinies qui constituent l'homme au moment où il vient de naître, et le personnage très défini qu'il doit devenir pour jouer dans la société un rôle utile, la distance est donc considérable. C'est cette distance que l'éducation doit faire parcourir à l'enfant ». Ainsi, nous pouvons souligner le rôle premier que jouent non seulement les parents durant l'enfance et l'adolescence de leurs enfants mais plus généralement l'impact fondamental du contexte familial au cours de l'existence d'un individu. Dans cet ordre d'idée, l'auteure présente l'influence de la socialisation conjugale. En effet, la vie de couple donne lieu à des situations d'échanges et de confrontations se traduisant par l'intériorisation d'un univers partagé de référence et d'action.

Cependant, l'entourage proche ne constitue pas l'unique sphère d'influence. L'une d'entre elles – parmi les catégories socio-professionnelles, le genre et le contexte historique par exemple - est constituée par les pairs. Darmon (2007) explique que ce type de socialisation peut intervenir très tôt selon le mode de garde. En effet, un enfant placé dès son plus jeune âge au sein d'une crèche entrera en contact avec des groupes plus ou moins grands d'enfants. Rapidement, se pose donc la question de l'effet socialisateur de ce contact avec des individus partageant le même statut.

De quelque nature que soient les influences, elles débouchent sur une « transférabilité » des produits de la socialisation (Darmon, 2007). En effet, les goûts et les pratiques s'avèrent être transmissibles d'un individu à l'autre. Ensuite, les habitus – « des systèmes de dispositions durable et transposables » selon Bourdieu (1980, p. 194) – présentent des caractéristiques variables selon les origines socio-culturelles. Ce phénomène constitue le facteur majeur de différenciation au sein d'une même génération. Le rapport à la nourriture – via notamment la consommation d'aliments différenciés selon les classes – illustre à merveille ce processus.

Face à l'existence de ces différents canaux d'influence, Darmon (2007, p. 49) souligne finalement la pluralité de la socialisation. En effet, « rien ne garantit a priori la convergence des principes socialisateurs hétérogènes, voire concurrents, et même potentiellement contradictoires des différentes instances qui interviennent. [...] Chaque individu singulier est de ce fait porteur d'une pluralité de dispositions, qui vont être, selon les contextes, mises en veille ou en action, inhibées ou activées ».

2.3 Les inégalités écologiques

A présent, nous allons développer le concept d'inégalités écologiques. Moins connue, cette notion – également connue sous les termes d'inégalités environnementales – sera traitée en exposant, dans un premier temps, sa définition puis, dans un second temps, nous nous intéresserons à ses diverses facettes.

2.3.1 Définition

Fournir une définition précise du concept d'inégalité écologique est un exercice périlleux tant cette notion se décline différemment selon les pays et les cultures (Charles et al., 2007). Apparue en tant que tel pour la première fois dans un texte officiel lors du Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg en 2002 et ayant sa genèse dans le mouvement de l'« environmental justice » aux Etats-Unis, le terme suggère la nécessité de prendre en compte les enjeux environnementaux dans l'élaboration de meilleures conditions d'égalité entre les individus (Chaumel & La Branche, 2008 ; Charles et al., 2007). Selon Roussel (2009, p. 5), les inégalités écologiques « renvoient à la confrontation inégale, diagnostiquée et cartographiée, entre individus ou groupes sociaux à un certain nombre de facteurs naturels (eau, air, etc) considérés comme importants mais en même temps envisagés comme externes ». Ainsi, poursuit l'auteure, il est restrictif de limiter les inégalités écologiques à l'inégale répartition et à l'inégale utilisation des ressources naturelles. Il s'agit de reconnaître que des groupes sociaux – différenciés généralement selon le critère de l'ethnie – sont soumis à des risques supplémentaires à ceux dont ils sont déjà victimes en appartenant à des communautés défavorisées (Charles et al., 2007).

2.3.2 Les multiples facettes des inégalités écologiques

En s'inspirant d'études précédentes et pour rendre compte des réalités qu'elles recourent, Chaumel et La Branche (2008) présentent quatre types d'inégalités écologiques :

- Les inégalités territoriales

Les inégalités territoriales font référence aux différences qualitatives entre territoires et à la répartition des groupes de population sur ceux-ci. En effet, les habitants de quartiers populaires sont aussi ceux qui vivent dans des environnements insalubres et donc davantage exposés aux problèmes, notamment sanitaires, qui en découlent (Theys, 2002).

- Les inégalités d'accès aux biens élémentaires

Cette catégorie renvoie aux inégalités dans l'accès aux services de première nécessité - tels que l'accès à l'eau potable ou à des réseaux de ramassage et de tri des déchets - et aux ressources du territoire.

- Les inégalités face aux risques

Le risque d'exposition à une menace – qu'il soit naturel, technologique, ou sanitaire – ne concerne pas de manière homogène les différentes populations. A ce titre, de nombreuses études telle que celle d'Hemström (2005) viennent souligner le rôle prépondérant joué par les caractéristiques relatives au monde du travail sur le plan de la santé. Ce volet des inégalités écologique est à mettre en relation avec le concept de « vulnérabilité » présenté par Obrist (2006, p.2). « D'un côté, les gens qui vivent dans des environnements désavantagés sont exposés aux chocs, risques et stress ; de l'autre, ils n'ont pas les moyens de surmonter les risques sans perte dommageable. [...] La vulnérabilité dans ce sens est l'opposé de la sécurité. Elle se réfère aux stress et contingences et à la difficulté d'y faire face ».

- Les inégalités de pouvoir

Les inégalités de pouvoir correspondent à la capacité, variable selon les individus et leur statut, d'agir sur l'environnement et d'interpeller les pouvoirs publics à leur sujet. Cet aspect des inégalités écologique est prédominant dans le sens où il englobe les autres catégories précitées. En effet, des inégalités de pouvoir peuvent exister aussi bien sur le plan de l'aménagement du territoire, qu'en ce qui concerne l'accès à un besoin élémentaire ou encore

dans la façon d'aborder un risque particulier et de s'en prémunir. Roussel (2009) partage cette analyse tout en précisant que cet état de fait résulte de l'information parcellaire dont bénéficient les habitants de quartiers modestes et de leur vision réductrice de l'environnement qui contribue à lui conférer une plus-value qualitative. A l'origine de la volonté d'interpeller les pouvoirs publics, nous identifions le « concernement » de la population. Brunet (2008, p. 320) présente cette notion comme « une sensibilité orientée vers une part du monde qui s'exprime par un comportement plus ou moins actif » et précise deux aspects qui y sont profondément liés : un aspect relationnel à un milieu donné et un état de connaissances à son propos. Le « concernement » révèle en effet le lien à une chose sur un mode actif ou passif et pose les bases d'un potentiel engagement qui se concrétisera sous la forme d'actes.

En somme, nous pouvons donc constater les enjeux sous-jacents multiples en relation avec les inégalités écologiques. Avant de conclure ce chapitre consacré au rappel de certaines notions théoriques, nous allons maintenant présenter le thème des inégalités sociales de santé configurées par les déterminants de santé.

2.4 Les inégalités sociales et les déterminants de santé

Les tendances des politiques de santé publique ont souvent été de cibler les comportements à risques tels qu'une mauvaise alimentation, le manque d'activité physique ou encore le tabagisme. Cependant, l'apparition ces dernières décennies du concept des déterminants de santé constitue un nouvel axe de travail et la prise en considération de l'environnement socioculturel apparaît dès lors comme un élément central (Promotion Santé Suisse, 2011 ; Raphael, 2008).

Selon l'OMS (s.d.), les déterminants de la santé représentent « les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent ainsi que les systèmes mis en place pour faire face à la maladie. [...] Ils sont l'une des principales causes des inégalités en santé, c'est à dire des écarts injustes et importants que l'on enregistre au sein d'un même pays ou entre les différents pays du monde. ». Cette définition laisse deviner l'importance de différents facteurs comme la répartition du pouvoir et des ressources dans ce phénomène. Concrètement, les déterminants de la santé se regroupent dans les catégories suivantes :

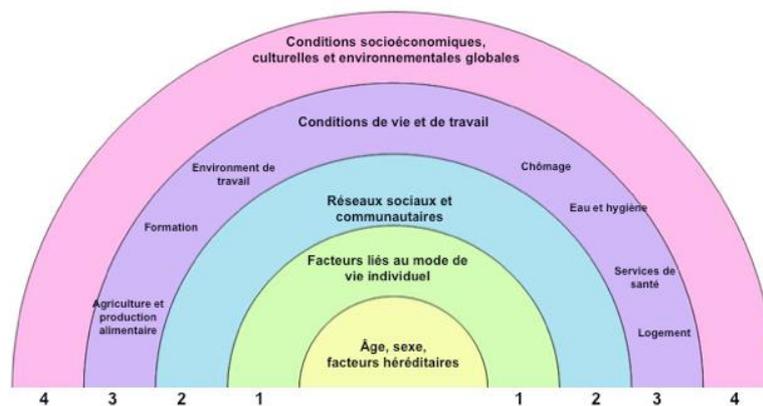


Fig. 1 : Modèle des déterminants de la santé (Dahlgren & Whitehead, 1991).

Ainsi, au-delà des facteurs héréditaires et à ceux liés au mode de vie, nous pouvons souligner le rôle prépondérant des réseaux communautaires, des conditions de vie et de travail ou encore des conditions socioéconomiques et environnementales globales. En effet, les causes de la morbidité des populations sont dictées par leur milieu, sans toutefois nier l'importance des prédispositions génétiques (OMS, 2004). Ces facteurs sont caractérisés dans le temps par une variabilité beaucoup plus importante que celle des modifications génétiques et expliquent notamment comment notre espérance de vie a augmenté si rapidement au cours du 20^{ème} siècle. Ainsi, la Commission des Déterminants Sociaux de la Santé de l'OMS (2008) a énoncé dans son rapport final trois recommandations à ce sujet:

- Améliorer les conditions de vies quotidiennes
- Lutter contre les inégalités dans la répartition du pouvoir, de l'argent et des ressources
- Mesurer les problèmes, l'analyser et évaluer l'efficacité de l'action

Par l'application de ces objectifs, l'OMS espère ainsi « combler le fossé » existant en matière d'inégalités sociales.

En guise de conclusion, nous retiendrons le caractère pluriel des déterminants de la santé. Dans le prochain chapitre, nous allons effectuer un état des lieux des problématiques de surpoids ou d'obésité et présenter un passage en revue des risques environnementaux dans les contextes européen, suisse et valaisan.

3. Etat des lieux de la santé des habitants des quartiers populaires

Comme évoqué précédemment à travers la présentation du concept de vulnérabilité, les habitants de quartiers modestes sont davantage sujets à diverses nuisances engendrant bien souvent des complications sanitaires. Dans le point suivant, nous nous focaliserons sur deux problématiques partiellement liées : la sédentarité et le surpoids.

3.1 La sédentarité et le surpoids

Tout d'abord, la sédentarité est une problématique avérée au sein des quartiers modestes. La situation est particulièrement préoccupante chez les femmes, chez qui la proportion des personnes pratiquant le sport passe de 51% à 32% selon qu'elles habitent ou non en Zone d'Education Prioritaire (Robin, 2007). Cette situation contribue, en partie, au développement du surpoids.

Dans ce domaine et afin d'uniformiser les systèmes de mesures de la masse corporelle au sein des différents pays du globe, l'OMS a opté à la fin des années 1990 pour l'utilisation de l'indice de masse corporelle (IMC). Par ailleurs, l'organisation a instauré les seuils suivants :

IMC = poids (en kg) / taille² (en m²)

Classification selon l'IMC	
Maigre	< 18,5
Normal	18,5 – 24,9
Surpoids	25 – 29,9
Obésité classe I	30 – 34,9
Obésité classe II	35 – 39,9
Obésité classe III	≥ 40

Fig. 2 : Les seuils définis par l'OMS (Saint Pol, 2010).

Cependant, il s'agit de préciser qu'il existe de nombreuses formules permettant d'évaluer le poids idéal d'un individu telles que celles de Broca ou de Lorentz pour n'en citer que deux. Pourquoi, dès lors, le choix de l'OMS s'est-il porté sur l'IMC ? Selon de Saint Pol (2010, p.85), cet indice constitue un instrument pratique qui permet de comparer plusieurs individus de tailles différentes, neutralisant en quelque sorte l'effet de la taille sur le poids des individus.

Dans le même ordre d'idée, l'IMC permet ainsi des comparaisons sur de vastes populations. Par contre, la formule possède également certaines limites. En effet, poursuit l'auteur, l'indice a été élaboré sur la base des morphotypes européens et nord-américains, faisant fi des différentes caractéristiques ethniques. En outre, les seuils de l'OMS ne prennent pas en considération l'âge et le sexe des individus alors qu'une augmentation de 1 kg/m² de l'IMC par décennie est avérée, au même titre qu'il existe des proportions de tissus adipeux variables entre hommes et femmes. Dans le même ordre d'idée, le poids de la masse musculaire ayant une valorisation différente de la masse grasseuse, l'indice s'avère être tronqué pour une population atypique telle que celle des sportifs. Finalement, les seuils arbitrairement établis sont à manier avec précaution, et l'auteur de citer cette nuit de l'an 2000, aux Etats-Unis, durant laquelle la modification d'un seuil a fait grimper le nombre d'adultes en surpoids de plus de 35 millions de personnes.

3.1.1 En Europe

D'une manière générale, selon l'European Food Information Council (2011), depuis le début des années 1980, le nombre de citoyens européens souffrant d'obésité a été multiplié par trois pour atteindre 20% chez les hommes et 23% chez les femmes. Bien que les situations géographiques, politiques et sociales divergent au sein de chacun des pays de l'Union Européenne, certaines tendances communes sont présentées. En effet, les données de toutes les nations laissent transparaître une plus forte prévalence du surpoids et de l'obésité chez les personnes âgées de plus de 50 ans. Ensuite, le surpoids est plus fréquent chez les hommes que chez les femmes. Le constat s'inverse en ce qui concerne l'obésité, un état dans lequel se trouve une majorité de femmes. A ce titre, les Iles Britanniques font figure d'exception avec une prédominance masculine également sur le plan de l'obésité. Cependant, comme l'atteste le tableau ci-dessous, la corpulence moyenne des Européens varie fortement d'un pays à l'autre :

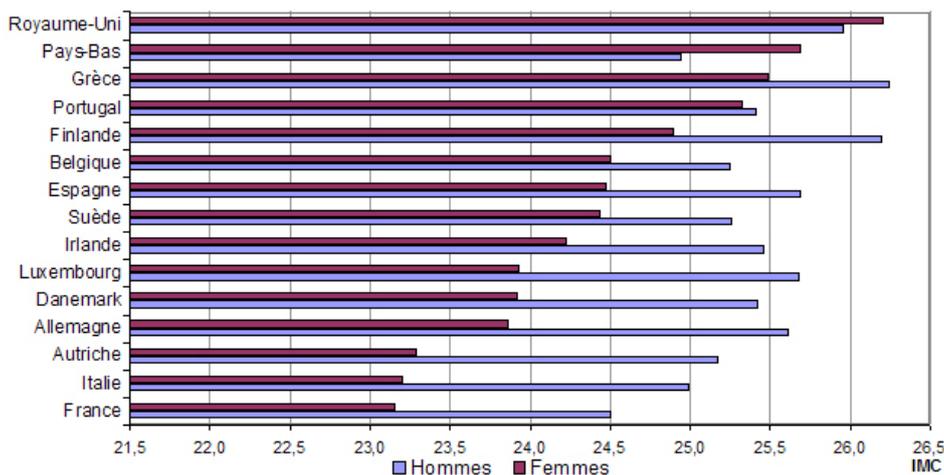


Fig. 3 : Corpulence moyenne en Europe selon le sexe (European Commission, 2003)

Concrètement, les Français et les Italiens représentent les habitants de l’Union Européenne avec l’indice IMC le plus faible. A l’opposé, Britanniques, Hollandais et Grecs démontrent une tendance plus marquée au surpoids et à l’obésité. Comme le souligne à juste titre de Saint Pol (2010), aucune logique géographique n’émerge de ces chiffres. En effet, que l’on soit issu des pays scandinaves ou méditerranéen, des pays atlantiques ou continentaux, aucune tendance générale notable ne se dégage. Finalement, si les valeurs se révèlent être relativement stables pour les hommes, elles l’apparaissent nettement moins pour les femmes.

En ce qui concerne la sédentarité, les valeurs obtenues lors de différentes enquêtes s’avèrent être élevées. Selon l’Eurobaromètre 412 (2014) consacré au sport et à l’activité physique, 42% des Européens ont déclaré ne jamais pratiquer de sport, un résultat à la hausse par rapport à celui de 2009 (39%).

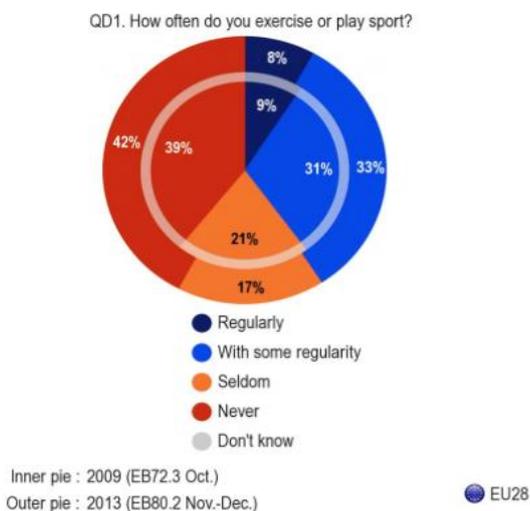


Fig. 4 : Fréquences des activités physiques ou sportives des Européens (European Commission, 2014).

Contrairement aux résultats relatifs à l'IMC, les valeurs suivent cette fois-ci une certaine logique géographique. Ainsi, globalement, les Européens du nord pratiquent ostensiblement davantage d'activités physiques que leurs homologues du sud et de l'est.

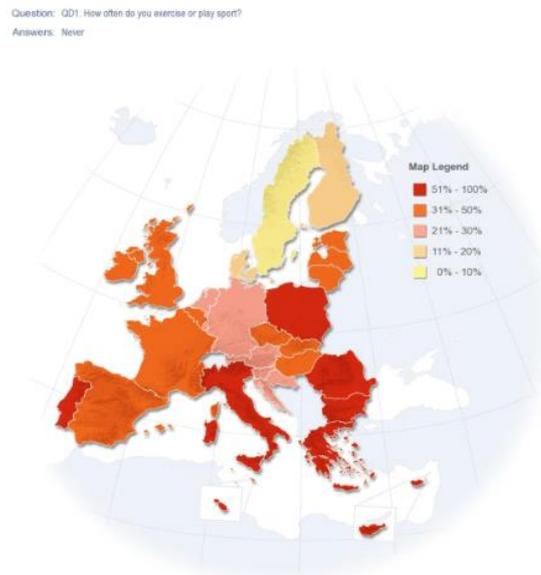


Fig. 5 : Pourcentage de personnes inactives par pays, en Europe (European Commission, 2014).

3.1.2 En Suisse

Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS, 2014), 11% des hommes et 9% des femmes souffraient d'obésité. L'écart entre les sexes devient conséquent lorsqu'il s'agit de surpoids : 39% pour les hommes et 23% pour les femmes. Comme en Europe, la proportion des personnes en surpoids ou obèses a nettement augmenté au cours des dernières décennies avec toutefois une stabilisation depuis le début des années 2000. De plus, les statistiques confirment la corrélation entre âge et augmentation de l'IMC.

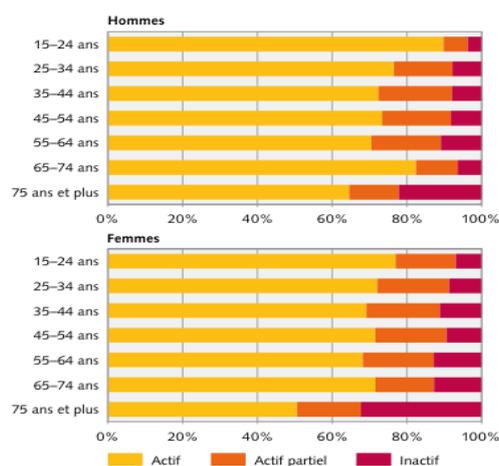


Fig.6 : Activité physique selon la classe d'âge en Suisse, en 2012 (OFS, 2014).

Ainsi, en Suisse, plus de 50% des hommes pâtissent de surcharge pondérale, un seuil que les femmes n’atteignent jamais au cours de leur existence. Finalement, les statistiques révèlent un lien entre niveau de formation et l’IMC. Un individu avec une formation équivalente à l’école obligatoire encoure deux fois plus de risques d’être victime d’obésité que celui au bénéfice d’une formation universitaire.

Sur le plan de la sédentarité, selon l’OFS (2014), trois quart des personnes sollicitées pour l’étude étaient considérées comme actives. Ces valeurs – en augmentation par rapport à celles obtenues en 2007 – outrepassent largement celles obtenues dans l’Union Européenne. En termes d’inactivité, la Suisse obtient également de meilleurs résultats avec une proportion de la population inactive ne s’élevant qu’à 11%. Comme l’illustre le graphique ci-dessous, les hommes sont plus fréquemment actifs physiquement que les femmes. Autre tendance générale, aucune véritable différence n’est notable entre les différentes classes d’âges chez les personnes professionnellement actives. Finalement, le rapport souligne – comme pour l’IMC - une corrélation entre niveau de formation et activité physique. Plus ce dernier est élevé, plus le niveau d’activité l’est également.

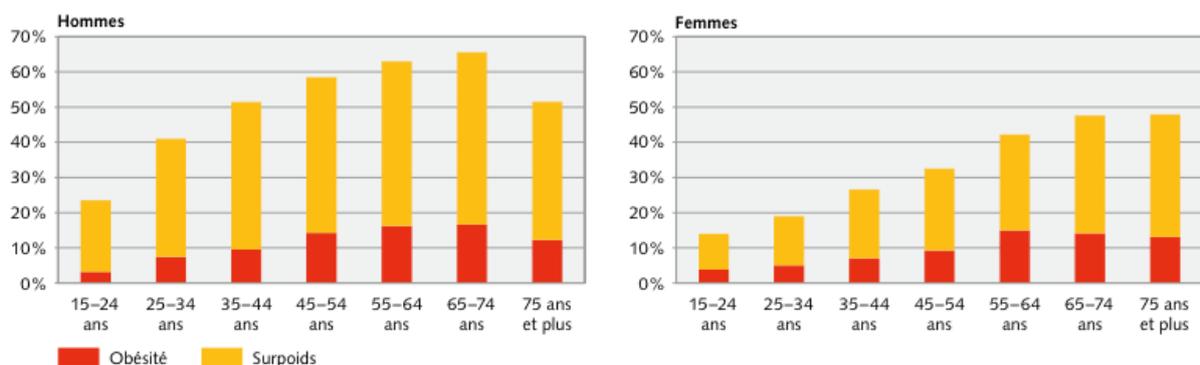


Fig. 7 : Surpoids et obésité en Suisse, en 2012 (OFS, 2014).

Après ce passage en revue de la situation suisse, nous allons à présent faire un état des lieux du contexte valaisan.

3.1.3 En Valais

En termes de surpoids et d’obésité, la situation valaisanne correspond globalement à celle rencontrée dans le reste du pays (Observatoire Valaisan de la Santé, 2011). Des valeurs faibles en ce qui concerne l’obésité féminine attirent toutefois notre attention. En effet, en 2007, seul 6% des Valaisannes souffraient d’obésité contre une valeur de 9% pour la Suisse. L’absence de véritable évolution de ce chiffre depuis le début des années 1990 est également à souligner,

caractéristique que l'on ne retrouve pas pour les hommes chez qui le nombre d'obèses a doublé en l'espace de 10 ans (1997-2007). Selon l'Observatoire Valaisan de la Santé (2014), les faibles valeurs de surpoids et d'obésité en comparaison intercantonale se vérifient également chez les écoliers même si une augmentation a été relevée entre les années scolaires 2008/09 et 2011/12.

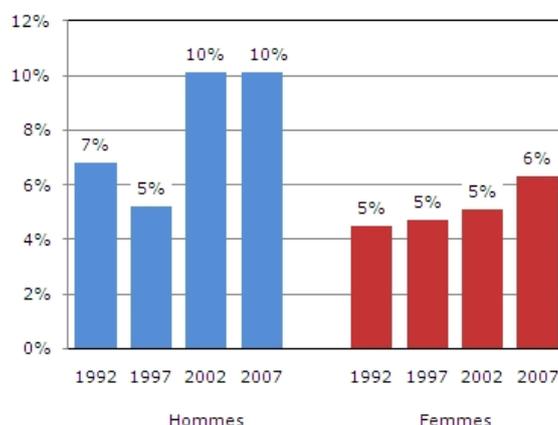


Fig. 8 : Prévalence de l'obésité chez les adultes, Valais, 1992-2007 (Observatoire Valaisan de la Santé, 2011).

En termes d'inactivité physique, les Valaisans se situent, en revanche, légèrement au-dessus de la moyenne Suisse (Observatoire Valaisan de la Santé, 2010). Point positif, au sein du canton comme dans l'ensemble du pays, la proportion de personnes inactives en 2002 et 2007 puis jusqu'à aujourd'hui n'a cessé de diminuer.

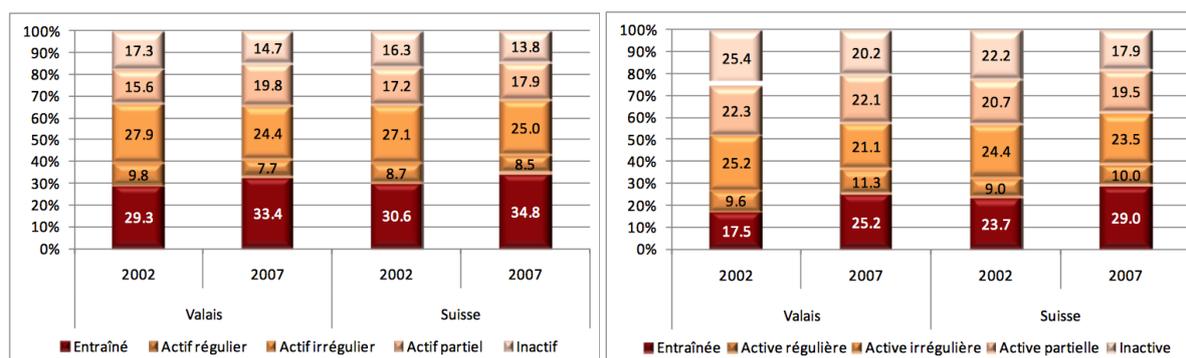


Fig. 9 : Proportion (%) des catégories d'activité physique en dehors du travail dans la population, Valais-Suisse, 2002-2007 (Observatoire Valaisan de la Santé, 2010).

3.2 L'exposition aux risques environnementaux

Abordée lors de la partie consacrée de notre recherche consacrée aux inégalités écologiques, l'exposition aux risques environnementaux peut être définie avec plus de précision. Par risques environnementaux, nous entendons (Orée, s.d.) :

- Les risques industriels ou technologiques impactant l'environnement.
- Les risques d'agression extérieure dont la dimension environnementale impacte les individus. Cette catégorie comprend les risques naturels (inondations, mouvements de terrains,...) mais aussi les accidents extérieurs tels qu'une rupture de digue par exemple.

Ces préoccupations se retrouvent au centre des programmes gouvernementaux en faveur de l'environnement. Ainsi, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP, 2014) a présenté récemment un guide des espaces ouverts dans les agglomérations afin que les espaces non-construits soient planifiés et développés de manière ciblée et à plusieurs niveaux. Les pouvoirs publics mesurent précisément aujourd'hui l'impact sanitaire de facteurs tels que la pollution sonore ou la pollution de l'eau. En effet, la pollution atmosphérique urbaine devrait devenir, si rien n'est entrepris, la première cause de mortalité dans le monde d'ici 2050 (Union européenne, 2014). Dans le même ordre d'idée, trois millions d'enfants de moins de cinq ans mourront chaque année des suites de maladies liées à l'environnement (OMS, s.d. b).

Orée (s.d.), présente cinq conséquences – de natures très hétérogènes – découlant des risques environnementaux pour les entreprises mais dont tous constituent également, selon nous, une menace pour les particuliers :

- Atteinte à l'environnement
- Atteinte à l'intégrité humaine
- Pertes financières
- Eventuelles sanctions juridiques
- Dégradation de l'image de l'entreprise

En effet, les différentes pollutions génèrent des répercussions sur les plans sanitaires mais aussi économiques. En ce qui concerne le dernier point, la dégradation de l'image d'une entreprise engendrera, par ricochets, une altération de celle de la région et du canton.

A présent, nous allons nous intéresser à l'exposition aux risques environnementaux à différentes échelles en débutant, dans un premier temps, par la situation européenne. Comme lors de la partie consacrée au surpoids à l'obésité, nous nous pencherons, dans un second temps, sur les cas en Suisse et en Valais.

3.2.1 En Europe

La situation géographique de l'Europe implique nécessairement une multiplication et une spécification des risques naturels selon les régions. En effet, les plaines européennes constituent un environnement propice aux inondations, les climats arides du sud du continent favorisent le développement d'incendies et de sécheresses alors que les régions méditerranéennes et leurs nombreuses chaînes de montagnes sont sujettes aux tremblements de terre. Le contexte européen présente donc des caractéristiques très diversifiées et parfois ambivalentes. En effet, par exemple, si 7% de la population vit dans des zones inondables, 9% d'entre elle réside dans des régions où il ne pleut pas plus de 120 jours par an (Commission européenne, s.d.). La gestion et la prévention des catastrophes naturelles sont devenues des éléments clés au fil des années avec l'augmentation des événements sur le continent lors des dernières décennies (La documentation française, 2005). En ce qui concerne les pollutions résultant notamment de l'industrie, malgré les avancées technologiques en matière d'efficacité écologique et de procédés de production, d'énormes efforts doivent encore être entrepris pour aboutir à une situation soutenable (Commission européenne, 2003). Certains contextes particuliers comme celui de l'Italie et de l'« ecomafia », dénoncé par Giovanni Sammali⁴ permettent également de prendre la mesure de la complexité de ces enjeux.

Cependant, l'Union Européenne semble décidée à prendre ces problèmes à bras le corps et consacre désormais des sommes importantes en vue de la protection de l'environnement. En effet, « pour la période 2007-2013, l'enveloppe totale allouée aux programmes environnementaux par le Fonds de cohésion et les Fonds structurels a doublé par rapport à la période précédente, pour atteindre approximativement 100 milliards d'euros, soit environ 30 % du budget global » (Commission européenne, s.d.). Des programmes tels que « Life »⁵ constituent les fers de lance et les témoins d'une véritable prise de conscience de ces enjeux.

⁴ Giovanni Sammali a publié récemment un livre nommé « Salento 2014 – Destination cancer » dans lequel, par le biais d'un récit imaginaire, il dénonce le business du recyclage des déchets par la mafia et ses conséquences pour les populations locales.

⁵ Page internet : <http://ec.europa.eu/environment/life/>

3.2.2 En Suisse

Les caractéristiques topographiques de la Suisse impliquent également l'apparition d'une typologie spécifique des risques naturels selon les régions. Ainsi, les chutes de pierres, les laves torrentielles sont concentrées dans la partie alpine du pays. En ce qui concerne les glissements de terrain, bien qu'ils se développent majoritairement également en montagne, des nombreux épisodes ont également lieu sur le plateau. Naturellement, les crues se produisent à proximité des différents lacs du pays ou le long des fleuves tels que le Rhône ou le Rhin.

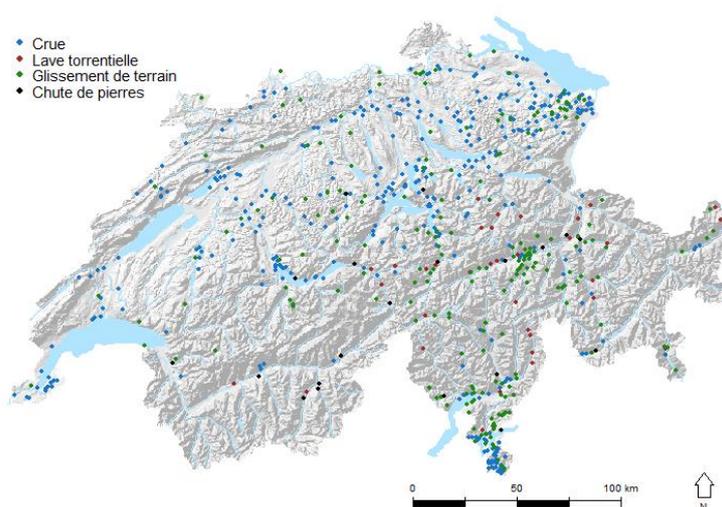


Fig. 10 : Crues, laves torrentielles, glissements de terrains et chutes de pierres en 2002 (WSL, 2013)

En moyenne, depuis 1972, ces intempéries créent des dommages annuels qui s'élèvent à 329 millions de francs. Ces chiffres sont en constante augmentation (Plate-forme nationale « Dangers naturels », s.d.). A ces coûts, peuvent être ajoutés ceux occasionnées par les incendies, la grêle ou les avalanches. Face à l'ampleur des dégâts, la Confédération s'est dotée d'outils de prévention et d'optimisation des alertes tels que la Plate-forme nationale « Dangers naturels »⁶ et un portail d'information des risques actuels⁷.

En termes de pollutions, selon l'Office fédéral de l'environnement (OFEV, 2013), la Suisse n'échappe pas non plus à cet encombrant héritage post-industriel et il n'existe aujourd'hui plus de sites parfaitement salubres en Suisse même si la grande majorité des terrains n'est que légèrement polluée (90%), Au total, 38'000 sites sont pollués en Suisse. Sans grande

⁶ Site internet : <http://www.planat.ch/fr/home/>

⁷ Site internet : <http://www.dangers-naturels.ch/home/dangers-naturels-actuels.html>

surprise, la plupart d'entre eux se trouvant sur le plateau industrialisé et correspondent à des aires de production (60%) ou des décharges (40%). Plus inquiétant, 10% de ces terrains sont considérés comme contaminés et constituent donc tôt ou tard un danger pour l'homme et l'environnement et doivent être assainis. En ce qui concerne des eaux, le rapport de l'OFEV (2013) la juge globalement bonne. L'agriculture – via l'utilisation inappropriée ou illégale de produits phytosanitaires – constitue la principale menace à la salubrité des eaux. Ainsi, logiquement, les eaux de basse altitudes et provenant du plateau suisse présentent la plus forte concentration en nitrates. Finalement, malgré des progrès notables lors des 25 dernières années, la qualité de l'air reste préoccupante en Suisse notamment au vu de son impact sanitaire sur la santé chez les enfants. Sur ce plan, les campagnes jouissent d'une situation plus favorable que celle des villes où la concentration en particules fines est en moyenne plus élevée.

3.2.3 En Valais

De par sa topographie alpine, les principaux dangers naturels menaçant les zones d'habitation du canton sont les avalanches, les chutes de pierres et les glissements de terrain. Ainsi, par exemple, l'hiver rigoureux des années 1998/99 a provoqué la mort de 13 personnes – dont 12 pour la seule date du 21 février 1999 à Evolène – et la destruction de 134 bâtiments (Canton du Valais, s.d. a). Les éboulements de Randa⁸ et la lave torrentielle de Gondo⁹ témoignent également de la menace que constitue la montagne. En plaine, le Rhône engendre occasionnellement des inondations comme en 1987, en 1993 ou plus récemment en 2000. Ces épisodes ont confirmé les déficiences sécuritaires de la deuxième correction du Rhône achevée en 1960 et ont souligné la vulnérabilité de la plaine (Canton du Valais, s.d. c). Une analyse plus précise des risques démontrent que les quartiers de Vissigen et Champsec, terrain de recherche de notre étude, sont particulièrement concernés.

⁸ Le 18 avril et 9 mai 1991 se sont produits des éboulements de plusieurs millions de mètres cubes de roche qui ont obstrué le chemin de fer et la route menant à Zermatt durant 4 semaines (Plate-forme nationale « Dangers naturels », s.d. b).

⁹ Le 14 octobre 2000, à la suite de fortes intempéries, un éboulement éventre le village de Gondo. La catastrophe engendrera la mort de 13 personnes (Plate-forme nationale « Dangers naturels », s.d. c).

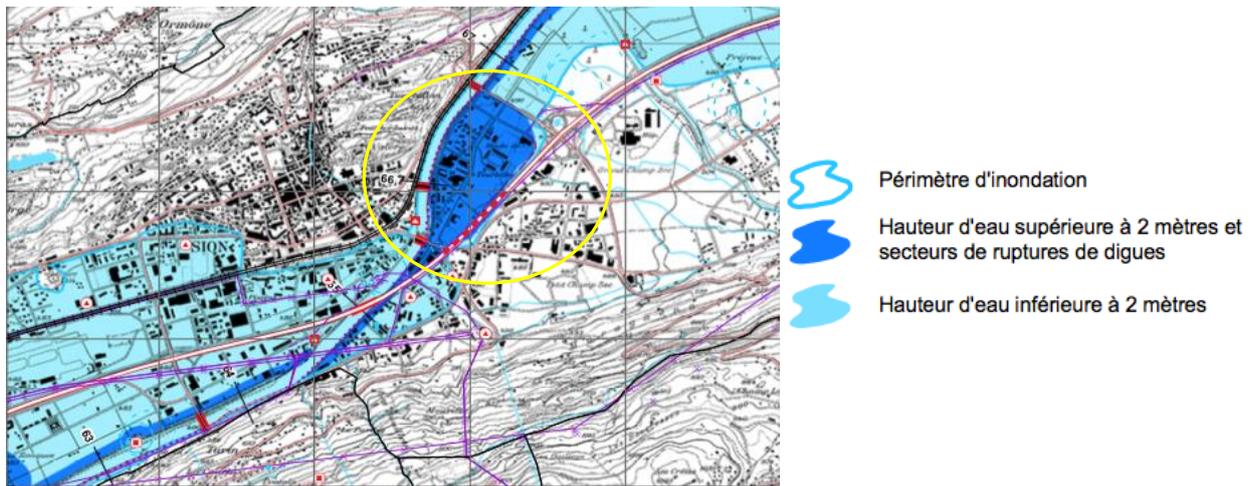


Fig. 11 : Plan des zones de danger d'inondation à Sion (Canton du Valais, s.d.).

Ensuite, en Valais, la qualité de l'air pâtit de la topographie en forme de cuvette créée par la vallée du Rhône. Ainsi, selon le service de la protection de l'environnement (SPE, 2013), de mars à septembre les concentrations d'ozone dépassent fréquemment les limites fixées. Les centres urbains doivent également entreprendre des efforts en vue de diminuer les concentrations de particules fines dont les valeurs sont trop importantes. Au niveau de la qualité de ses eaux, le canton tire un bilan positif en comparaison nationale même si l'agriculture ou l'implantation de grandes entreprises industrielle ont, par le passé, parfois négligé les questions environnementales (SPE, 2007 b). Concernant la pollution des sols et selon une étude menée par le SPE (2007 a), la teneur de la majorité des polluants mesurés en Valais est inférieure aux moyennes suisses, exceptions faites pour le cuivre et le fluor. A nouveau, l'utilisation de produits phytosanitaires et les industries sont pointées du doigt.

Cependant, contre toute attente, le 7 janvier 2014, par l'intermédiaire de son Conseil d'Etat, le canton du Valais informe les personnes concernées que le Grossgrundkanal à Viège et une partie des sols environnants de la plaine du Rhône présentent une teneur élevée en mercure. La Lonza, entreprise implantée dans la région, reconnaît être à l'origine de la pollution. En conséquence, le canton édicte un ensemble de mesures préventives telles que l'interdiction de planter des fruits et des légumes dans les zones contaminées afin de préserver la santé des citoyens (Canton du Valais, s.d. b). Face à la nécessité de répertorier les zones à risque par la population, les autorités ont débuté ces derniers mois des investigations visant à déterminer les quantités de métaux déversées par l'entreprise entre 1930 et 1973 mais surtout à localiser les lieux contaminés. Ainsi, une deuxième puis une troisième phase d'investigation ont d'ores et déjà été menées par le canton. « Les 98 parcelles figurant dans le périmètre initial

d'investigation de Turtig ont été échantillonnées et analysées : 15 parcelles présentent une pollution au mercure de plus de 5 mg Hg/kg, 16 montrent des concentrations situées entre 2 et 5 mg Hg/kg, 25 entre 0.5 et 2 mg Hg/kg et 42 sont non polluées » (Canton du Valais, 2014). A la lumière de ses résultats dont certains pulvérisent les valeurs légales suisses, le périmètre initial d'investigation a été élargi et de nouvelles zones polluées ont été découvertes en pleine ville de Viège (Canton du Valais, s.d. b).

Finalement, en attendant la cartographie précise des zones contaminées, les personnes lésées s'organisent et le « groupe mercure »¹⁰ a été créé le 9 juin 2014. Ce groupement – pour qui l'information constitue la priorité – souhaite se poser en interlocuteur et ainsi défendre les intérêts des propriétaires de parcelles atteintes par la pollution.

3.3 Les données *princeps* en vue de l'analyse

Les données présentées lors des points précédents permettent donc de mieux cerner le contexte global des questions de surpoids et de risques environnementaux pour notre terrain de recherche en Valais. Les quartiers – présentés comme populaires – de Vissigen et de Champsec baignent donc dans un environnement qui, bien que concerné par les problèmes liés à l'obésité, présente des valeurs positives en comparaison internationale et même nationale. Dans ce contexte, sans avoir de données plus spécifiques en relation avec les quartiers étudiés, nous allons analyser l'impact de l'entourage familial sur l'activité physique des enfants. Dans les familles où les recommandations sanitaires ne sont pas systématiquement appliquées, nous chercherons à déterminer les freins à leurs applications. Dans le même ordre d'idée, quels éléments permettent le respect de ces consignes dans les autres ménages ?

Finalement, en ce qui concerne les risques environnementaux de la ville de Sion, les éléments présentés permettent de cibler deux menaces principales : la proximité du Rhône et les pollutions industrielles. L'étude de l'impact de la pollution au mercure engendrée par la Lonza et ses possibles conséquences sur l'activité physique des sujets s'inscrivent exactement dans la seconde catégorie.

¹⁰ Site internet : <http://www.ig-hg.ch/>

4. Méthodologie

Tout d'abord, précisons que notre travail sera réalisé selon les principes et les exigences de la recherche qualitative. Cette manière de procéder constitue « une démarche discursive et signifiante de reformulation, d'explication ou théorisation d'un témoignage, d'une expérience ou d'un phénomène » (Mucchielli, 2009, p. 211). Maxwell (2009) définit cinq buts particuliers de recherche – que l'on retrouve dans notre analyse - pour lesquels les études qualitatives sont particulièrement appropriées :

- Comprendre la signification pour la population étudiée des événements, des situations.
- Comprendre le contexte particulier à l'intérieur duquel la population agit et son influence.
- Identifier les phénomènes et les influences non prévus.
- Comprendre le processus par lequel les événements ont lieu.
- Développer des explications causales.

En effet, cette façon de mener notre recherche nous permettra ainsi de cerner avec plus de précision l'impact des différentes sphères d'influence en termes d'activités physiques. Ce constat est également valable pour l'identification des éléments favorables et des freins à l'application des recommandations sanitaires auxquels nous nous intéresserons. Finalement, la recherche qualitative nous permettra de comprendre la signification et la portée de la pollution au mercure à Viège pour la population de notre échantillon à Sion.

4.1 L'entretien semi-directif

Tout d'abord, l'entretien semi-directif consiste en «une situation d'interaction provoquée par le chercheur avec l'objectif d'en retirer un ensemble d'informations » (Gay, 2006, p. 87). Au cours de l'échange, le répondant s'exprime dans son propre langage alors que l'interviewer oriente l'entretien par l'utilisation de reformulations et de relances (Romelaer, 2005). Les interviews ont été réalisées sur la base des questionnaires utilisés par le programme d'étude « IDEX Attractivité Apsapa Europe ». Afin d'obtenir des informations relatives à la problématique exclusivement valaisanne de la pollution au mercure de la Lonza, des questions additionnelles ont été également posées aux personnes interrogées. De plus, une grille

d'entretien spécifique a été élaborée lorsque nous sommes allé à la rencontre du spécialiste de l'environnement ou du co-président du Groupe d'intérêt mercure (IGQ) en vue d'obtenir des informations plus précises et scientifiques que celles obtenues précédemment. Afin d'être en adéquation avec le projet d'étude européen Apsapa, nous avons volontairement choisi de cibler nos analyses vers des quartiers populaires, ceux de Champsec et Vissigen en l'occurrence. Pour diverses raisons que nous détaillerons au chapitre suivant, l'échantillon n'a pas systématiquement répondu à cette attente. Toutefois, la variété du statut social des individus interrogés offre en contre partie des données plurielles intéressantes pour notre analyse. De plus, au fil des rencontres, nous avons été orientés vers divers interlocuteurs qui nous ont, à leur tour, apporté des éléments nouveaux.

4.2 L'analyse de données selon la méthodologie de la Grounded Theory

En ce qui concerne l'analyse des données une fois les entretiens menés et retranscrits, elle s'est déroulée selon la méthodologie de la Grounded Theory en respectant les étapes suivantes (Bryman, 2008 ; Mucchielli, 2009) :

1. Codage : cette étape consiste en une lecture des entretiens durant laquelle l'on s'attarde à souligner et commenter les informations pertinentes pour notre analyse. Cette opération a été effectuée de manière manuelle avec l'aide et sur la base de cartes de codages réalisées au préalable.
2. Catégorisation : ce travail de conceptualisation consiste à regrouper les codes sélectionnés précédemment selon des critères bien précis. Le regroupement de certaines catégories a également été sujet à réflexion durant cette étape.
3. Mise en relation : durant cette étape, nous déterminons si des liens existent entre les différentes catégories. Ces dernières permettent-elles d'en comprendre d'autres ? Ou au contraire, des contradictions apparaissent-elles ? Ces mises en relation peuvent être réalisées avec l'éclairage de la littérature scientifique.
4. Intégration : Les points centraux de l'étude doivent être identifiés. Ainsi, la question de recherche peut également faire l'objet de modifications ou de reformulations.

5. Modélisation : cette opération consiste à identifier les caractéristiques, les rôles des différents phénomènes identifiés lors de l'étape précédente.
6. Théorisation : l'ultime étape consiste en une mise en cohérence des éléments traités au cours des étapes précédentes. Cela débouche sur la rédaction d'un récit valide étudiant les phénomènes identifiés associés aux éclairages que fournit la littérature scientifique.

Enfin, pour étayer nos dires et attester de la véracité des propos recueillis lors des entretiens semi-directifs, nous avons également eu recours à certaines données qualitatives. Ces dernières ont été récoltées au sein de rapports cantonaux, nationaux ou internationaux publiés par des offices gouvernementaux ou diverses organisations.

5. Le terrain de recherche

Pour mener à bien nos analyses, nous nous sommes focalisé sur les quartiers voisins de Vissigen et de Champsec à Sion. Ce choix a été effectué lors de la première phase de l'étude du programme « IDEX Attractivité Apsapa Europe » qui s'est intéressée, comme présenté précédemment, à l'activité physique des enfants. Dès lors, dans le cadre de nos recherches, nous avons interrogé les parents de ces mêmes enfants à leur domicile ou dans des endroits publics tels que la médiathèque cantonale.

5.1 Les quartiers de Vissigen et de Champsec

Ainsi, à présent, nous allons, tout d'abord, localiser plus précisément nos terrains de recherche. Ensuite, nous détaillerons leurs caractéristiques sociales et démographiques et, finalement, nous nous attarderons plus spécifiquement sur les particularités de notre échantillon.

5.1.1 La situation géographique

Tout d'abord, Vissigen et de Champsec se situent à l'est et au sud-est de la ville. Le premier jouxte le Rhône alors que les deux quartiers se situent sur la rive gauche de celui-ci. Ensuite, à l'est de ces deux secteurs se trouve une zone agricole avec de nombreux vergers, l'hôpital de la ville et non loin de là le village de Bramois. Au sud, nous y trouvons une zone industrielle et une caserne militaire au-delà de laquelle s'amorce la montée sur coteaux via la route d'Hérens. Finalement, il s'agit de préciser qu'il n'existe pas de démarcation claire entre les deux quartiers qui sont fréquemment considérés comme une entité à part entière.



Fig. 12 : Ville de Sion (Viamichelin, 2014).

5.1.2 Les caractéristiques

D'une manière générale, selon la Ville de Sion (s.d.), divers centres commerciaux et immeubles d'habitations constituent les caractéristiques principales du bâti de cette région de la ville. En effet, notamment à Vissigen, l'omniprésence de grands immeubles résidentiels d'une dizaine d'étages saute aux yeux.



Fig. 13 : Vue aérienne du quartier de Vissigen.

A Champsec, en revanche, bien que nous puissions observer de nombreux immeubles, nous avons également relevé la présence de maisons individuelles comme par exemple à proximité de l'école primaire. De nombreuses enseignes commerciales ont été implantées ces dernières années, faisant de la zone un nouveau pôle commercial de la capitale valaisanne (Le Nouvelliste, 2007). Le Tourbillon Center – inauguré en 2013 et accueillant treize commerces – incarne cette dynamique.

Sur le plan des infrastructures, les quartiers disposent d'une certaine proximité et donc d'un accès privilégié à des nombreuses structures sportives et de loisirs (Masserey, 2014). Une liste non exhaustive des installations permet de recenser l'existence d'un Agorespace, d'une patinoire, d'un skate park et de nombreuses places de jeu publiques ou privées.

Au niveau de la population, les quartiers de Vissigen et Champsec font partie des plus densifiés de Sion et présentent une démographie en permanente augmentation au cours des dernières années (Statistiques de la Ville de Sion, 2013). En effet, Vissigen avec 2'974 habitants et Champsec avec 2'226 habitants constituent à eux seuls plus de 16% de la population de la ville et de ses agglomérations périphériques. Rapportées à la seule ville, ces valeurs représentent même plus de 22% des Sédunois. Selon Masserey (2014), deux aspects principaux

caractérisent les habitants des deux quartiers : une grande mixité d’origines et un statut socioéconomique populaire. Ce jugement est partagé par Mélanie, enseignante à l’école primaire de la Bruyère à Champsec pour qui « c’est un quartier qui est quand même très hétérogène par rapport aux cultures différentes ». En cela, ces terrains de recherche sont apparus intéressants pour notre projet d’étude orienté vers les quartiers populaires.

5.1.3 Description de l’échantillon

Des parents d’élèves ont été sollicités lors de l’étude portant sur l’activité physique des enfants (N = 37). Neuf d’entre eux, dont trois couples, ont accepté de nous rencontrer pour réaliser un entretien.

Tab.1 : Liste des parents interrogés.

Prénom(s)¹¹	Profession(s)	Origine(s)
Alice	Infirmière	Suisse
Elodie	Maman de jour	France
Mélissa	Sans emploi	Suisse
Elisabeth & Frank	Educatrice de la petite enfance/poseur de sols	Afrique/Suisse
Noémie	Enseignante	Suisse
Sophie	Médecin	Suisse
Eléonore	Professeur HES Santé	Suisse
Marta & José	Vendeuse/monteur de cantines	Brésil/Portugal
Joséphine & Gabriel	Soins à domicile/sans emploi	France/Suisse

En vue d’apporter un regard d’expert sur la pollution de Viège et d’en cerner les enjeux, nous avons également sollicité les connaissances de deux personnes informées sur la question et plus particulièrement concernées par ce dossier. Tous deux ont accepté d’apporter leur témoignage en leur nom :

¹¹ Pour répondre aux règles scientifiques de confidentialité des résultats et des données, des prénoms d’emprunt ont été utilisés.

Tab. 2 : Liste des experts interrogés.

Nom, prénom	Qualité(s)
Burgener, Thomas	Co-président du groupe mercure (IGQ) et ancien conseiller d'Etat (1999-2009)
Dupuis, Georges	Ancien médecin cantonal (1986-2012)

La liste des parents interviewés permet de remarquer l'hétérogénéité des situations socioprofessionnelles des individus que nous avons rencontrés. En effet, sans avoir accès à des données précises relatives à leur revenu, la profession et l'impression laissée au terme de l'entretien permettent de relier l'appartenance de Sophie et Eléonore aux strates sociales favorisées. En revanche, les caractéristiques familiales de José et de Marta – où les finances familiales constituent un véritable frein à l'exercice de pratiques sportives – laissent transparaître un statut social et économique plus précaire. D'une manière générale, l'échantillon nous semble composé d'une majorité de personnes issues de la classe moyenne – les exemples précités constituant des exceptions – et ne correspond donc que peu aux caractéristiques des classes populaires majoritairement ouvrières et homogènes présentées par Delay, Frauenfelder & Schultheis (2009). Dans le même ordre d'idée, nous pouvons relever que sept parents sur douze sont d'origine suisse. Cette proportion diverge des constatations effectuées par Gasparini & Vielle Marchiset (2008) qui décrivent les quartiers populaires en France comme des lieux où vit une population majoritairement d'origine étrangère. Dès lors, nous devons d'ores et déjà nuancer les résultats que nous obtiendrons au travers de notre recherche. Si le quartier possède effectivement une mixité culturelle importante et un statut socioéconomique populaire, notre échantillon de recherche n'est pas représentatif. Cependant, les caractéristiques de ce dernier possèdent l'avantage de démultiplier les points de vue sur le quartier. Eléonore et Sophie, appartenant toutes deux à une catégorie socioprofessionnelle supérieure, portent ainsi des regards divergeant sur Vissigen et Champsec. La première nommée ne relève aucune caractéristique en lien avec un quartier défavorisé, au contraire, elle en décrit de nombreux avantages. Inversement, Sophie ne s'est guère intéressée au voisinage lorsqu'elle vivait à Champsec et juge l'environnement comme étant populaire. L'ambiance y régnant étant peu compatible avec ses valeurs, la jeune maman a fait le choix de déménager récemment avec sa famille dans une villa à Saillon.

Concernant le choix des experts, la personnalité de Thomas Burgener s'est rapidement imposée comme un choix incontournable. En qualité de co-président du groupe mercure, d'ancien conseiller d'Etat et d'habitant de Viège, Thomas Burgener est directement impliqué dans la défense des propriétaires lésés et très informé sur l'affaire. Son passage récent au gouvernement et plus généralement son vécu politique lui permettent également de mieux cerner les crispations actuelles, le « jeu de Mikado » en place entre l'Etat du Valais et la Lonza. Finalement, l'entretien avec le docteur Georges Dupuis, médecin cantonal durant 26 ans et aujourd'hui à la retraite, a permis d'appréhender certains aspects concernant les impacts sanitaires de la pollution au mercure.

6. Questions de recherche

La question de l'activité physique traitée à travers le prisme de la santé englobe un domaine élargi. Aux pratiques sportives auxquelles les individus choisissent de prendre part de leur propre gré s'ajoutent des facteurs spécifiques aux modes de vie tels que la fréquence et le mode des déplacements effectués au quotidien. Les mécanismes qui orientent un individu vers le choix d'un type de sport sont largement documentés, tout comme le rapport au corps et au mouvement selon les classes sociales. L'objet de notre étude est de croiser ces différentes thématiques – choix des loisirs et « style de vie » avec l'environnement de vie. Un contexte plus ou moins salubre influence la pratique sportive, les déplacements et les conditions de vie en général. Or, l'articulation de ces trois entrées est complexe. Nous allons, dans le cadre de ce travail, mettre à l'épreuve les hypothèses suivantes:

Hypothèse 1 : les transmissions des usages, savoirs et représentations de santé

Les parents – par le biais de l'éducation et la transmission de leurs intérêts – constituent des acteurs clés dans l'orientation des choix de leurs enfants sur le plan sportif ainsi que dans leur rapport au mouvement, à l'activité physique et à la santé. Toutefois, l'environnement familial ne constitue pas la seule sphère d'influence, les pairs et d'autres groupes (écoles, clubs de sport, etc.) peuvent contribuer aux usages corporels et sanitaires. En outre, il est acquis dans la littérature que les goûts sportifs et les usages sociaux de santé sont situés et situant dans l'échelle sociale. Or, si les fractions sociales moyennes s'appliquent avec « bonne volonté » à améliorer leurs propres comportements salutaires et à transmettre aux enfants de bonnes habitudes (alimentation, activité physique, hygiène, etc.), le temps à disposition permettant de favoriser ces « styles de vie » sains pour soi ou pour les enfants peut être diminué pour différentes raisons (taux de travail des deux parents, nombre d'enfants, situation familiales).

Question de recherche 1 :

Alors, dans quelle mesure le genre de métier des parents – et son appartenance à une échelle sociale – s'articule également avec d'autres variables, qui influent sur le temps à disposition pour soi et les autres et, par conséquent, influencerait les usages corporels et le rapport à la santé des enfants ?

Hypothèse 2 : des connaissances théoriques à l'application des « bonnes pratiques » de santé

Les habitants de Vissigen et Champsec sont sensibilisés aux problématiques liées à la santé et connaissent les recommandations sanitaires des spécialistes sur les plans de l'alimentation et de l'hygiène de vie. Toutefois, ces prescriptions ne sont pas systématiquement appliquées par les familles interrogées ou leur entourage.

Question de recherche 2 :

Alors, quels facteurs expliquent la mise en pratique différente des recommandations au sein de deux familles aux caractéristiques socioprofessionnelles identiques ?

Hypothèse 3 : le lien entre l'environnement écologique et la santé

Un environnement de plein air adapté, l'accès aux infrastructures sportives et à des espaces de divertissement et à des jeux récréatifs influencent les personnes dans le choix du sport auquel elles décident de s'adonner. Toutefois, un environnement extérieur insalubre ou vétuste pourrait dissuader les habitants d'opter pour des activités exercées en plein air ou dans les infrastructures et ainsi parallèlement entraver certaines libertés.

Question de recherche 3 :

Alors, comment les individus adaptent-ils leurs pratiques sportives ou physiques à des environnements plus ou moins propices ou néfastes ? De plus, lorsque des crises environnementales (cas de la pollution au mercure de la Lonza) affectent une région, comment réagissent les individus ou plus encore comment se développe le processus de sensibilisation aux risques environnementaux lorsqu'il se heurte au désir de liberté des individus ?

7. Résultats

Après avoir présenté les cadres méthodologiques et théoriques de notre travail, passons à présent à la partie analytique de notre recherche. Dans un premier temps, nous nous pencherons sur l'influence de la sphère familiale sur l'activité physique. Ensuite, dans un second temps, nous analyserons les freins et les éléments favorables à la mise en pratique des recommandations sanitaires. Finalement, nous évaluerons dans quelle mesure un événement particulier comme celui de la pollution au mercure impacte le quotidien des habitants de Vissigen et Champsec.

7.1 Socialisation et activités physiques : la sphère familiale

Différents facteurs influencent le comportement en matière d'activités physiques. Ces derniers possèdent les caractéristiques d'être modifiables ou non (OFSPPO, 2006). Dans la catégorie des facteurs invariables, nous retrouvons l'âge, l'hérédité, l'appartenance sexuelle ou le niveau socioculturel. En revanche, la personnalité, l'environnement physique et l'environnement social font figure de caractéristiques malléables. Les exemples familiaux ainsi que le soutien des proches appartiennent à cette dernière catégorie. La famille – de par son nombre d'acteurs variable, à travers ses structures différentes d'une situation à l'autre et en constantes mutations – constitue une sphère d'influence complexe. Dans le paragraphe qui suit, nous allons tenter d'évaluer son influence sur ses membres sur le thème du mouvement.

7.1.1 L'influence du contexte familial

Tout d'abord, l'impact du contexte familial sur le rapport à la santé et notamment l'activité physique des personnes possède une reconnaissance scientifique. Le rôle prépondérant de la mère (Stuck-Ropp & DiLorenzo, 1993) mais plus largement celui des parents (Chuippi, 2013) via l'éducation est largement documenté. Un point de vue que rejoint Marta, mère de famille avec qui nous avons échangé dans le cadre de nos entretiens :

« C'est un héritage. Je pense que tout se passe dans l'éducation. Si la personne elle a été instruite pour faire, elle ira faire avec ses enfants et ses enfants avec ses enfants. Moi je pense ça vient... [...] Et dans les thèmes d'éducation, d'agilité, de tout, de sport, culture et tout, c'est tout ce que les parents ils offrent à leurs enfants ».

(Marta, vendeuse)

Cependant, l'héritage transmis par les parents n'est pas systématiquement du goût de ceux qui en bénéficient, à tel point que certaines personnes interrogées s'appliquent à le renier. Nous avons notamment retrouvé cette situation au cours de notre interview avec Eléonore, dont les valeurs transmises et les activités proposées en famille se limitaient à celles de l'entretien de la maison et du ménage :

« Oui, oui, c'est un héritage que je m'applique, bon que j'apprécie aussi, mais que je m'applique à casser. [...] Ça influence dans le sens où y'a des choses que j'ai faites ou que j'ai dû faire que je ne souhaite pas reproduire ». (Eléonore, professeur HES)

Dès lors, nous pouvons nous demander quels éléments favorisent la mise en pratique des valeurs héritées des parents. Une piste s'articule autour de la qualité des souvenirs que constituent les activités réalisées à leurs côtés. En effet, alors que Marta précise n'avoir pas de mauvais souvenirs de son enfance malgré la perte très jeune de ces deux parents, Eléonore n'éprouve guère de plaisir à se remémorer cette période de sa vie.

« J'ai pas de mauvais souvenirs de mon enfance. Parce que c'était une enfance, on devait aider à la maison, on avait le travail de la maison comme moi je fais avec ma fille. On doit aider quand on doit aider, on doit faire du loisir quand on fait du loisir, chaque chose à son temps ». (Marta, vendeuse)

« Je n'ai pas forcément de bons souvenirs de mon enfance avec mes parents, donc la partie que j'ai passée avec mes parents... ». (Eléonore, professeur HES)

Cependant, cette unique explication nous paraît être simpliste et réductrice. Une analyse plus approfondie de nos échanges avec les parents des quartiers nous a permis d'émettre une autre hypothèse. En effet, bien que peu agréables lors de leur réalisation, certaines activités sont paradoxalement reproduites par les individus les ayant expérimentées plus jeunes. Ce cas de figure est identifiable dans les cas où la personne, a posteriori, reconnaît les bienfaits résultant de cette pratique sur le long terme.

« En termes d'ambiance c'est des mauvais souvenirs parce qu'il y avait pas une très bonne ambiance. [...] Mais heuu... maintenant, après coup, je trouvais que c'était plutôt bien. J'en ai retiré beaucoup de choses ». (Alice, infirmière)

Le témoignage d’Alice relatif à l’aide apportée à ses parents sur le domaine agricole familial durant son adolescence corrobore notre hypothèse, tout comme celui de Joséphine en ce qui concerne les principes alimentaires qui lui étaient imposés durant sa jeunesse :

« Alors évidemment, sur le moment, cette éducation et ces codes n’ont pas la même sonorité quand on est adulte et puis encore plus quand on est parents. Mais si on part du principe qu’un rapport à la nourriture est sain, oui c’est positif ». (Joséphine, soins à domicile)

Ensuite, nous pouvons nous interroger sur la forme et la nature que prennent ces héritages qui concernent divers domaines. Nous avons remarqué qu’il existe manifestement une forte similitude entre les activités physiques effectuées par les personnes avec leurs parents et celles qu’ils proposent à leur enfants. Ainsi, Philippe, père de deux enfants, partage régulièrement son plaisir à aller cueillir les champignons en forêt avec ses enfants comme il eut l’occasion de le faire avec son propre père mycologue. A travers le partage de cette activité, Philippe familiarise sa progéniture à la marche en forêt et au plaisir de la cueillette des champignons. D’autres parents souhaitent offrir en priorité une ouverture d’esprit à leurs enfants.

« Moi, je l’ai encouragé. Mon but c’était de lui ouvrir les portes et puis de l’encourager à goûter aux choses et puis après à prendre ses propres décisions pour qu’il soit lui-même à décider pour lui. Pas qu’on décide pour lui... ». (Eléonore, professeur HES)

L’objectif – plus que de pouvoir partager absolument les mêmes passions – consiste à faire découvrir à son fils ou sa fille un maximum d’activités durant leur enfance afin de créer et d’éveiller des futures passions. Le rapport à la santé ne se limitant pas à l’activité physique, nous pouvons également nous pencher sur l’existence du même phénomène de transmission sur le plan des usages et des représentations d’une alimentation saine et équilibrée, comme le montre cet entretien :

« Sur le rapport à la nourriture. Ça, j’ai beaucoup hérité de mes parents et en particulier de ma maman. [...] L’hygiène de vie, ça aussi j’ai hérité de mes parents ». (Joséphine, soins à domicile)

Dans un contexte non plus sanitaire ou corporel mais culturel dans le sens de la culture cultivée, Elodie a souligné au cours de notre entretien l'héritage intellectuel laissé par ses parents. Sa maman, « plutôt philo, français » et son papa « plus matheux » lui ont légué des connaissances dans ces domaines, confirmant la transmission intergénérationnelles des valeurs en référence à Séraphin (2011).

Cependant, le caractère pluriel de la socialisation présenté par Robin (2007) nous oblige à présenter les nuances et les divergences existantes chez des individus ayant bénéficié globalement de la même éducation. Le témoignage de Frank, personnage très actif ayant pratiqué une gamme très large de sports à tous les niveaux, est enrichissant sur ce point-là.

« Je faisais beaucoup de sports différents, tout le temps...Ma sœur, elle est totalement différente. Alors pas du tout elle. Elle, c'est les copines... ». (Frank, poseur de sols)

Ces mêmes différences ont été constatées chez ses enfants qui ne partagent pas tous le même entrain à pratiquer du sport. Sa fille aînée – fréquentant un cercle d'amis en grande majorité inactifs – a ainsi stoppé toute activité au sein d'un club récemment. Ce témoignage illustre l'impact des différentes sphères d'influence sur le comportement tantôt genré d'un individu, celle des pairs en l'occurrence. Notre recherche ne s'aventurera toutefois pas plus dans l'analyse des transmissions horizontales.

Toutefois, la transmission des valeurs des parents en direction des enfants n'est pas la seule interaction présente dans le contexte familial. Un processus réciproque est également observable de même que l'influence du conjoint qui ne doit pas être sous-estimée.

La transmission inversée

Au sein d'une famille, les transmissions intergénérationnelles demeurent fréquemment considérées sous l'angle de la transmission entre parents et enfants, entre plus anciens et plus jeunes. Cependant, à l'instar de Lobet & Cavalcante (2014), nous avons constaté que la circulation ne se fait pas à sens unique et que, bien souvent, nous assistons à une inversion des flux familiaux. Concrètement, les plus jeunes importent dans leur famille certaines pratiques ou valeurs. Au cours de notre recherche, nous avons été fréquemment confronté à ce phénomène.

« J'aime aller (nager) une fois, deux fois par mois avec mes filles. Par exemple pendant les sports facultatifs si ma fille elle y va ben moi j'y vais aussi pendant huit fois d'affilée. Si elle a le lundi les sports facultatifs et elle y va ben moi je vais nager aussi à côté. [...] Ça dépend quelles activités elle fait mais c'est sûr qu'on les accompagne ». (Noémie, enseignante)

Ce témoignage démontre bien comment les loisirs de cette fille soutiennent également l'activité physique de sa mère. Noémie calque en effet l'ensemble de ses activités physiques sur le calendrier des pratiques de sa fille. L'offre du sport facultatif de la ville se renouvelant toutes les huit semaines, la jeune maman a ainsi d'ores et déjà accompagné cette année sa fille lors de ses cours de natation et d'athlétisme. Alors que sa fille est prise en charge par un moniteur, Noémie profite de ce laps de temps pour nager librement ou effectuer des tours de stade. Dans leur article, Lobet & Cavalcante (2014) précisent que ce mécanisme se révèle fréquent dans les domaines des loisirs, des activités technologiques et des idées politiques. Si nos interviews ne nous ont pas offert la possibilité de vérifier l'influence des enfants sur le plan des idées sanitaires, notre rencontre avec Marta nous permet d'illustrer les propos des auteures en ce qui concerne les activités technologiques :

« Le dimanche alors c'est sacré. Soit on joue à la Wii, on fait les musiques et on danse, pour jouer... A la Wii ça on fait souvent ». (Marta, vendeuse)

Dans cette famille, la technologie occupe une place importante et se mêle même aux activités pouvant être considérées comme physiques. Objet de consommation et de loisir, importé par la fille de Marta au sein du cercle familial, la console de jeu vidéo témoigne du passage à l'hypermodernité décrite par Lipovetsky & Charles (2004). Quoi qu'il en soit, cet exemple confirme la thèse de la transmission inversée et l'importance, parfois sous-estimée, de l'enfant dans le choix des activités pratiquées en famille. L'attention particulière des parents envers les loisirs de leurs enfants, même leur intérêt au travers d'une organisation calquée sur les désirs de leur progéniture nous amène à deux hypothèses. La première, inspirée de l'article de Desprès (2013) consacré au renoncement aux soins en situation de précarité, est une plus faible attention portée à ses besoins et ses envies qu'à ceux de ses enfants. En effet, nos entretiens ont permis de relever l'esprit de « sacrifice » dont faisaient bien souvent preuve les mères envers leurs enfants. Noémie, dont nous avons décrit la manière de calquer ses activités selon le calendrier des pratiques de sa deuxième fille, est une personne occupée qui désigne

le manque de temps comme la raison principale pour laquelle elle a cessé de suivre des cours d'aérobic. Cependant, cette mère parvient tout de même, malgré son poste d'enseignante à mi-temps et le temps nécessaire à l'éducation de ses trois filles, à accompagner ses enfants durant leurs activités. Lorsqu'il a fallu choisir entre poursuivre des cours d'aérobic qui lui plaisaient ou permettre à sa progéniture de participer aux sports facultatifs, Noémie a privilégié l'épanouissement de ses filles. Selon Joséphine, ce comportement est fréquent au sein du quartier, notamment dans le domaine de la santé :

« Chez les adultes, les parents, j'ai pas ressenti que c'était une priorité. Ça se ressent pas que c'est une priorité pour eux, par contre, si j'ai pu le ressentir, le peu de fois que j'ai pu le ressentir, c'est plus par rapport aux enfants ». (Joséphine, soins à domicile)

La seconde hypothèse est que les parents éprouvent un réel plaisir à aller nager, danser ou courir avec leur progéniture et que donc leurs propres affinités deviennent secondaires. Le fait que la totalité des parents – quelle que soit leur classe socioprofessionnelle - affirment organiser des activités en famille durant le weekend accrédite également cette hypothèse. De plus, lorsque que l'un des parents n'est pas en mesure de prendre part à l'activité proposée pour diverses raisons, ce dernier a l'impression de briser la bonne dynamique familiale.

« Les enfants font du cheval ben on va faire du cheval même si moi je sais pas vraiment faire. [...] Il faudra que je m'y mette... pour suivre le groupe ! Parce que mon mari il pratique donc c'est moi le boulet un peu (rires) ». (Alice, infirmière)

En somme, l'esprit de « sacrifice » des parents est au cœur de la transmission inversée. Si les adultes ressentent un réel plaisir à pratiquer une activité physique avec leurs enfants, cette manière de s'organiser demeure l'élément clé du processus.

L'influence du conjoint

A travers la création d'un univers partagé de référence, la vie de couple implique nécessairement une influence réciproque sur l'un et l'autre des partenaires (Robin, 2007). Au cours de nos entretiens, nous avons pu percevoir, à quelques reprises, cet impact d'un point de vue sanitaire. Ainsi, Joséphine nous a confié l'influence qu'a eu son mari Gabriel sur certaines des activités qu'elle effectue avec lui ou ses enfants.

« Par contre, en été, oui on sort. On va aux champignons, c'est quelque chose que j'ai découvert grâce à mon mari ». (Joséphine, soins à domicile)

Ce phénomène a été décrit à plusieurs reprises. Alice expliquait également ressentir la pression de sa famille, plus particulièrement de son mari, pour se mettre à l'équitation afin de pouvoir partager cette activité avec leurs filles et ne pas devenir « le boulet » de la famille. Cependant, la personne décrivant sans doute le mieux ce mécanisme est Eléonore. Dans son cas, la rencontre avec son nouveau conjoint a largement modifié son comportement et ses priorités.

« J'ai un époux qui est asiatique et qui, simplement par sa manière d'être, m'a beaucoup montré de choses. Sa manière de vivre, de prendre soin de lui, ses choix alimentaires...Et oui, on peut dire que c'est une philosophie de vie effectivement ». (Eléonore, professeur HES)

En revanche, cette réciprocité présente parfois un impact limité, le père étant un modèle inverse, d'entrave à la « bonne santé » et aux pratiques sportives comme le dit Elodie :

« Mon mari il fait aucun sport à mon grand... J'aimerais bien qu'il fasse du sport... et il fume et boit pas mal. [...] J'aimerais bien qu'il suive ma dynamique ». (Elodie, maman de jour)

Dans cette famille, le père ne prend donc que très rarement part aux activités familiales du weekend. Le même constat peut-être dressé pour les vacances à l'étranger auxquelles il ne souhaite pas prendre part, soulignant ainsi son influence limitée en matière de loisir et de santé.

En somme, à la lumière des entretiens réalisés, nous pouvons souligner l'importance du contexte familial sur le rapport à la santé des enfants. L'influence est positive ou négative aussi bien sur le plan des activités physiques qu'au niveau des valeurs ou des principes sanitaires. Comme l'a relevé Robin (2007), l'éducation confirme sa place au cœur de la socialisation primaire même si la pluralité des influences demeure évidente. Selon la même perspective, comme nous l'ont démontré les exemples de la socialisation conjugale et de la transmission inversée, l'hétérogénéité intrafamiliale est encore plus complexe puisque ces deux éléments qui ont été présentés s'inscrivent parmi bien d'autres tels que l'origine culturelle, le type de parentalité, la situation familiale et aussi la profession des parents.

7.1.2 La profession des parents comme facteur déterminant ?

A présent, nous nous intéressons aux professions exercées par les parents et à leur impact sur l'activité physique pratiquée dans le cadre familial. Comme détaillé dans le chapitre 5, notre échantillon possède de grandes disparités socioprofessionnelles sur lesquelles nous allons nous appuyer pour mener cette analyse. Dans un premier temps, nous questionnerons le lien entre classe sociale et activité physique. Dans un second temps, nous observerons si le fait d'exercer un métier dans la branche médico-sanitaire favorise la pratique sportive. La focale sur le mouvement (« bouger ») est un élément clé des recommandations sanitaires. Nous avons réuni les informations pertinentes dans les tableaux 3 et 4. La catégorie socioprofessionnelle (CSP) a été évaluée selon notre estimation en fonction des entretiens, de même que le nombre d'épisodes d'activité physique hebdomadaires (APH) et les moyens de déplacements (MD).

Tab. 3 : Profession, catégorie socioprofessionnelle et activité physique des personnes interrogées.

Prénom	Profession	CSP	APH¹²	MD¹³
Alice	Infirmière	Moyen	3	Voiture
Elodie	Maman de jour	Petit employé	3	A pied (voiture)
Mélissa	Femme au foyer	Sans emploi	3	Voiture (à pied)
Elisabeth	Educatrice de la petite enfance	Moyen	1	A pied
Frank	Poseur de sols	Ouvrier	2	Voiture (à pied)
Noémie	Enseignante	Moyen	1	A pied (vélo)
Sophie	Médecin	Supérieur	2	A pied
Eléonore	Professeur HES Santé	Supérieur	1	A pied (voiture)
Marta	Vendeuse	Petit employé	0-1	Voiture
José	Monteur de cantines	Ouvrier	0-1	Voiture
Joséphine	Soins à domicile	Petit employé	2	Voiture (à pied)
Gabriel	Homme au foyer	Sans emploi	Missing	Missing

¹² L'APH est mesurée en épisodes d'activité physique intense de 45 minutes, selon notre estimation.

¹³ Les parenthèses désignent une utilisation occasionnelle du moyen de déplacement.

Tab. 4 : Nombre d'enfants et situation familiale des personnes interrogées.

Prénom	Nombre d'enfants	Situation familiale
Alice	2	Mariée
Elodie	2	Mariée
Mélissa	2	Mariée
Elisabeth	3	Mariée
Frank	3	Marié
Noémie	3	Mariée
Sophie	2	Mariée
Eléonore	1	Mariée
Marta	1	Mariée
José	1	Marié
Joséphine	2	Mariée
Gabriel	2	Marié

Afin de replacer nos données dans le contexte suisse, précisons que l'OFS (2014) considère une personne comme active lorsqu'elle pratique à une fréquence d'au moins deux fois par semaine une activité physique intense avec transpiration. Une personne inactive correspond à un individu effectuant de manière hebdomadaire moins de 30 minutes d'activité physique modérée avec essoufflement. Ainsi, notre échantillon regroupe six personnes *actives* et deux personnes *inactives* pour un total de onze sujets. Ces valeurs correspondent grosso modo à celles obtenues à l'échelle nationale.

Ensuite, l'interprétation du tableau récapitulatif des données récoltées – du fait de leur faible nombre – ne nous permet pas d'effectuer de généralisation entre la catégorie socioprofessionnelle et l'activité physique hebdomadaire des parents interrogés. Cependant, à notre étonnement, les chiffres présentés contredisent les données de l'OFSP (2008), qui relie le niveau de formation et la fréquence de la pratique sportive. Ainsi, Elodie et Mélissa n'appartiennent pas à une catégorie très élevée mais sont, aux côtés d'Alice, les personnes pratiquant le plus souvent du sport. Inversement, Eléonore ou Noémie ont une pratique

physique moins fréquente malgré leur appartenance à une classe socioprofessionnelle plus élevée. Noémie, mère de trois enfants et enseignante à temps partiel, consacre beaucoup de temps et d'énergie à son métier et à l'éducation de ses trois filles. En effet, l'organisation de cette famille s'articule essentiellement autour des besoins des enfants. Dès lors, son planning ne lui laisse que peu de temps à consacrer à la pratique d'un sport. Une situation grosso modo similaire à celle d'Eléonore qui possède également une activité professionnelle élevée (70%) et un petit garçon à sa charge. Ces exemples démontrent que la théorie de la reproduction des « goûts » doit être affinée et complétée, parfois remise en question par les situations de vie qui appellent à des analyses pluridimensionnelles. Nous avons tenu compte des genres de métier, du taux d'engagement professionnel, du nombre d'enfant, de l'influence du conjoint ou encore des parcours de vie antécédents.

En revanche, le lien entre déplacements et strates sociales supérieures établi par l'étude de l'OFSP0 (2008) est corroboré par nos données sur les déplacements quotidiens. En effet, à l'exception d'Alice, l'ensemble des individus appartenant aux classes moyenne et supérieure déclarent se déplacer, dans la mesure du possible, à pied. Bien souvent, ce choix est assumé et fait figure de réelle volonté. Notre rencontre avec Sophie et les règles imposées à ses filles lorsque la famille habitait à Champsec en constitue une illustration forte :

« Les filles avaient l'interdiction de prendre l'ascenseur, elles devaient monter à pieds. On a des jambes, c'est comme ça. A moins qu'on soit chargé, qu'on ait de gros bagages ou des choses comme ça, c'est à pieds ». (Sophie, médecin)

A contrario, dans la famille de Marta et José, la voiture constitue le moyen exclusif de locomotion même pour de courts trajets comme ceux qui séparent leur domicile de l'école, se situant à quelques centaines de mètres. Exception qui confirme la règle, Elodie, petite employée, présente une réelle volonté d'effectuer ses déplacements à pieds. Dans sa situation, il semblerait que le fait qu'elle appartienne à un groupe d'amies actives constitue un facteur déterminant. A nouveau, la théorie de la reproduction des « goûts » doit être nuancée.

Nous avons imaginé que le fait d'exercer un métier dans la branche médico-sanitaire influencerait l'engagement dans des activités physiques. Or cette relation n'apparaît pas parmi les parents concernés. Hormis Alice, aucune des trois autres personnes travaillant dans

ce domaine ne se distingue véritablement par un souci plus important envers sa propre santé ou celle de sa famille.

La corrélation entre niveau de connaissances en matière de santé et pratique de « bonne santé » n'est donc pas confirmée parmi ces personnes. De même la relation entre les deux paramètres n'apparaît pas non plus lorsque nous nous intéressons plus spécifiquement à la nature des déplacements. En effet, Joséphine et Alice privilégient la voiture dans leur déplacement afin d'aller plus vite. Même si, pour l'heure, Eléonore se rend au travail en voiture, elle songera cependant à modifier ses habitudes pour favoriser la mobilité douce lorsque la construction du futur campus de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) – plus proche de son lieu de résidence – sera achevée. En tous les cas, la proportion des personnes se déplaçant à pied représente la moitié des sujets dans l'une et l'autre des catégories, sans marquer donc de grandes différences entre milieux sociaux.

En conclusion, si le lien existant entre formation, revenu et activité physique au sens large du terme a été observé parmi nos données, les raisons de pratiques d'activité de santé pour soi ou pour la famille sont plus complexes à déconstruire. Par exemple, parmi notre groupe de parents, deux travaillent dans le milieu de la santé. Or, leur activité physique n'est pas supérieure à celle des autres sujets. En effet, les ouvriers ou les employés de commerce rencontrés marchent autant que leurs homologues œuvrant dans le domaine de la santé. Ce constat est valable aussi bien pour les activités sportives que les déplacements. La réalité, comme nous avons pu le démontrer, est donc plus éclectique et nous a conduit à tenir compte d'arguments aussi divers que la situation familiale, le nombre d'enfants, le métier, les goûts du conjoint ou encore les habitus parentaux.

7.2 Les freins et les éléments favorables à l'application des recommandations sanitaires

Au cours de nos analyses, nous avons remarqué qu'une grande majorité des personnes interrogées était en mesure d'énoncer les recommandations sanitaires existantes. En revanche, l'application de ces mêmes consignes n'apparaît, dans bien des cas, pas comme étant évidente. Dès lors, nous nous sommes penché sur l'analyse des principaux freins et éléments favorables à l'application de ces normes.

Outre l'obstacle que peuvent constituer les ressources financières dans une situation précaire, le rapport à la santé s'inscrit dans un rapport au monde et à la société. Un point de vue partagé par l'OFSP (2008) qui souligne au sein de son rapport que les raisons structurelles telles que des moyens financiers limités sont rarement évoquées comme un frein à l'activité physique alors que différents facteurs sociaux semblent jouer un rôle prépondérant. Inversement, certains paramètres sociaux ou un environnement propice à l'activité physique favorisent la mise en pratique de certaines consignes (OFSP, 2006)

Ainsi, l'application des recommandations sanitaires se profile comme une question complexe aux déterminants pluriels. Au cours de notre analyse, nous en présenterons les freins et les éléments favorables de manière non exhaustive.

7.2.1 Les freins à l'application des recommandations sanitaires

Dans cette partie, nous allons présenter certains des freins à l'application des recommandations sanitaires. De nature structurelle comme les moyens financiers ou de nature sociale comme les goûts en décalage, chacune des explications avancées a été fréquemment relayée aux cours des entretiens que nous avons mené.

Les contraintes budgétaires familiales

Même si cette thématique a davantage été abordée lors de nos entretiens avec des ouvriers ou des petits employés, de nombreux individus ont évoqué le frein que constituent les ressources financières lorsqu'il s'agit de pratiquer un sport.

« Alors financièrement parfois j'ai de la peine. J'utilise, oui, les bons qu'ils me donnent de la commune, j'utilise. Mais après quand ça part un peu plus du budget on regarde lequel est le moins cher et alors on va faire ça ». (Marta, vendeuse)

Ce témoignage illustre la façon dont le choix des activités pratiquées dans certaines familles ne découle non pas des affinités pour tel ou tel sport mais plutôt des limites budgétaires. Ces préoccupations n'entraient que peu en considération lors de nos échanges avec les personnes au bénéfice d'un salaire élevé alors que dans un contexte de privation, l'ensemble de la famille consent à des sacrifices. Comme l'a décrit Desprès (2013) dans son article consacré au renoncement aux soins, nous avons relevé un décalage entre l'attention portée aux besoins des parents et à ceux de leurs enfants. Si le budget ne permet pas de faire profiter d'une

activité à l'ensemble de la famille, les parents offrent systématiquement la priorité à leurs enfants.

« Ben oui, par exemple le ski. A quatre, on va une journée sur les pistes ça vaut une fortune. Donc c'est aussi pour ça...Moi, je fais du ski hein mais j'ai arrêté le ski. Voilà, je pourrais aller de temps en temps avec les enfants mais au prix où ça coûte... [...] C'est un budget pas possible quoi, les enfants ils passent d'abord quoi ». (Joséphine, soins à domicile)

Si le ski constitue objectivement un sport dont la pratique pèse lourdement sur un budget familial restreint, les contraintes financières exercent également une forte pression sur des sports plus abordables. Ainsi, Joséphine a souligné le prix « exorbitant » des chaussures de course dont la durée d'utilisation demeure très limitée.

« Mine de rien on dit que la course ça coûte rien, mais il y a quand même la paire de basket à 120 balles et puis après la tenue. Je veux dire, tu vas pas courir en frac, quoi. Enfin voilà quoi, c'est quand même un petit budget. La paire de basket, c'est un an et elle déchire, hein ». (Joséphine, soins à domicile)

Pour tenter de respecter les recommandations sanitaires en termes d'activité physique, les revenus les plus modestes sont donc condamnés à limiter leurs choix aux pratiques gratuites ou à saisir les opportunités qui leurs sont offertes. Ainsi, Julie, la fille de Marta, profite d'heures de tennis offertes par le club local pour pratiquer un sport qu'elle apprécie mais auquel – faute de moyens – elle ne peut souscrire durablement.

Si les individus interrogés s'accordent sur le fait que les difficultés financières constituent un véritable obstacle à l'application des recommandations sanitaires sur le plan de l'activité physique, les jugements sont plus nuancés et divergents en ce qui concerne l'alimentation :

« Vous pouvez vous nourrir très, très mal ou très bien ou du mieux possible. Mais le choix vous appartient pour autant que vous sachiez comment vous y prendre et ça coûte pas forcément plus cher de traverser le rayon des fruits et légumes que celui des mets préparés, des céréales en boîte et autres, au contraire ». (Eléonore, professeur HES)

Elodie au travers de son discours démontre sa volonté de « distinction » pour ne pas faire comme les milieux populaires, mais cette « bonne volonté culturelle » rencontre la barrière du coût d'une alimentation de qualité :

« Maintenant, manger sain ça devient presque plus cher que... ils ont prouvé aussi que les personnes un peu obèses c'était aussi les classes les moins avantagées parce qu'on mange des pâtes, du pain, des machins un peu gras... ». (Elodie, maman de jour)

Face à ces divergences d'opinion, nous avons consulté diverses études se penchant sur cette problématique. L'une d'entre elles publiées récemment par Jones et al. (2014), offre des résultats sans équivoque. Les aliments réputés sains coûtent trois fois plus cher que ceux dont la consommation est à limiter fortement ou à proscrire et l'écart tend à se creuser lors de la dernière décennie. Ce constat nous laisse donc penser qu'une situation précaire peut entraver le respect des recommandations alimentaires. Cependant, au-delà des considérations financières, cet extrait d'entretien avec Eléonore souligne également l'importance des connaissances personnelles sur le plan de l'alimentation. Plus que la taille du budget, les déficits en la matière feraient des ravages au sein du quartier.

« Je pense que tout le monde a les moyens, par contre je suis pas persuadée que tout le monde sait comment s'y prendre. [...] C'est une question d'approche. Et puis y'a des choses qu'on doit nous montrer ». (Eléonore, professeur HES)

Au même titre, le rapport à la nourriture semble également être influencé par la culture. En effet, nos entretiens nous ont permis d'identifier ce lien mis à jour par les travaux de Régnier & Masullo (2009) :

« Par contre, on a différents points de vue sur la nourriture au niveau culturel. Par exemple pour certaines personnes le lait c'est très important pour moi c'est... On attache plus d'importance à certains aliments que d'autres ». (Noémie, enseignante)

En somme, nous pouvons affirmer que les contraintes financières pèsent lourdement lors de l'engagement d'un individu dans une pratique sportive au sein d'une famille modeste. Dans les cas les plus extrêmes, l'aspect financier devient le facteur décisionnel principal. En revanche, même si le prix des aliments sains s'avère être élevé, d'autres facteurs tels que le

manque de connaissances ou les origines culturelles interfèrent dans le choix de la nourriture consommée.

Le manque de temps à disposition

Ensuite, nos entretiens nous ont permis de mettre en évidence la difficulté de nos sujets à consacrer une partie de leur temps pour la pratique d'une activité physique. En effet, nombre d'entre eux ont confié l'impact négatif de leur train de vie et du stress qui en résultait. Selon le secrétariat d'Etat à l'économie (SECO, 2011), près de 35% des personnes occupées actives affirment se sentir occasionnellement stressées ou très stressées. Nos impressions tendent à rejoindre ces résultats. A l'image d'Elodie qui nous parle de ses contraintes organisationnelles et de leur impact sur sa pratique du sport et sa manière de cuisiner :

« Il me semble aussi qu'on est pris par le rythme, enfin c'est aussi... Le temps devient un luxe dans la société dans laquelle on vit. Donc après ça devient aussi un petit peu du luxe de faire du sport. Au niveau financier mais même au niveau du temps. [...] Et puis de nouveau au niveau de l'alimentation c'est pareil. On cuisine vite fait, tac-tac, parce qu'on a pas le temps... ». (Elodie, maman de jour)

Quelles sont les principales contraintes temporelles ou obligations auxquelles doivent se plier les individus interrogés au quotidien ? L'activité professionnelle s'est présentée comme un frein majeur à la pratique régulière du sport.

« Parce que déjà le temps, on passe notre vie à travailler. Soit on rentre, on fait à manger, on dort, on range la maison et le reste, il reste pas grand-chose pour le loisir. C'est la vérité de la population, c'est pas que moi, hein ». (Marta, vendeuse)

Si l'emploi de vendeuse de Marta semble interférer avec son souhait de pratiquer d'avantage de sport, ce phénomène se manifeste encore plus clairement lorsque l'activité professionnelle sollicite principalement les capacités physiques. Ainsi, Frank, poseur en revêtements de sols, témoigne de la fatigue accumulée lors de longues journées de travail et son souhait de se reposer une fois rentré à son domicile. Indéniablement, plus que l'activité professionnelle en soi, la nature de celle-ci peut s'avérer limitante dans la pratique sportive.

Cependant, un autre facteur a fréquemment été évoqué lors des interviews : le nombre d'enfants et la charge suscitée en matière de temps demandé et de responsabilité. Nous

avons souligné précédemment le rôle bénéfique que pouvaient avoir certains enfants sur l'activité physique de leurs parents via le processus de la transmission inversée. Ce phénomène n'est pas remis en cause, mais entre en tension avec le temps à disposition. Nous avons révélé le temps important que consacrent les parents au bien-être de leur progéniture.

« J'ai eu une troisième fille. Mais manque de temps, ouais. Du coup on arrête, voilà ». (Noémie, enseignante)

La présence d'enfants dans un couple constitue donc à la fois un élément favorable et un frein à l'activité sportive selon les situations. Au-delà du temps consacré à l'éducation, l'arrivée d'un enfant dans une famille engendre parfois un « assagissement » chez les jeunes parents. Ce cas de figure s'est présenté chez Frank, amateur de sports à risques. Amené à faire un choix, ce dernier a préféré arrêter la compétition et consacrer d'avantage de temps à sa famille.

« D'une fois qu'il y a eu la deuxième, j'ai tout arrêté parce que souvent je faisais des sports dangereux aussi, enfin voilà. Y'a un temps pour tout ». (Frank, poseur de sols)

Ainsi, les parcours de vie, les nouvelles situations familiales, tel que l'arrivée des enfants amènent les individus à modifier leur « style de vie ». Tantôt ils diminuent leur propre pratique au bénéfice d'une attention envers les enfants, tantôt le quotidien stressant impacte de manière négative leur activité physique. La gestion familiale et professionnelle est donc un élément clef de la qualité de vie. L'activité professionnelle est apparue au cours des entretiens être une charge importante en stress, qui n'est donc pas étrangère à la bonne santé, en plus de la charge des enfants qui diminue le temps à disposition.

Des goûts en décalage

Evoqué au point précédent, le manque de temps à disposition est une explication que ne partagent pas toutes les personnes rencontrées. Interrogée à ce sujet, Sophie préférerait avancer l'hypothèse d'un manque de motivation :

« Je pense que vu mes horaires et ceux de mon mari, on arrive à le faire. Je vois pas, enfin je pense que c'est juste un choix de vie et puis je pense qu'on a toujours le choix le soir plutôt que d'être devant la télé d'aller se balader une heure. [...] Je pense pas que c'est un luxe. Pour le sport peut-être, pour l'activité physique je pense que c'est la motivation qui fait défaut ». (Sophie, médecin)

D'un point de vue sociologique, le témoignage de Sophie peut être analysé en référence à la théorie des goûts culturels présentée par Bourdieu (1979). Selon l'auteur, la classe dominante préserve sa position via une stratégie de distinction qui impose le « bon goût » au reste de la population. Par opposition, au bas de l'échelle, les classes populaires se caractérisent par le choix du nécessaire. Ainsi, les habitus propres à chaque classe impactent obligatoirement le rapport qu'entretiennent les individus à l'activité physique ou plus généralement à la santé, phénomène déjà présenté lorsque nous avons évoqué les résultats présentés par Régnier & Masullo (2009). Une deuxième analyse de cet extrait concerne le thème de la responsabilité. Dans une société qui privilégie l'individu autonome et entrepreneur de soi, les milieux sociaux favorisés ont intégré ce culte de la performance et en font une affaire individuelle (Ehrenberg, 1995). Au cours de notre recherche, nous avons en effet pu remarquer des habitus sociaux au sein de familles modestes qui divergent des recommandations sanitaires.

« Ouais mais je rêverais d'avoir la niaque pour le faire avant la fin de la journée et puis me dire je vais courir 45 minutes. Mais bon j'arrive, puis ensuite il y a les devoirs, y'a la vie quotidienne qui fait que bon ben on se retrouve à 19h30, il fait déjà un peu nuit ben on se dit bon ben tant pis... ». (Joséphine, soins à domicile)

Nos rencontres avec Joséphine et Sophie – issues de catégories socioprofessionnelles opposées, une médecin et une aide-soignante à domicile – illustrent parfaitement le décalage qu'il existe d'une situation à l'autre. Sophie, malgré des horaires de travail contraignants s'astreint à des séances de course à pieds hebdomadaires, même tard le soir. En revanche, dans la situation de Joséphine, le temps consacré au sport dépend de celui dédié aux tâches ménagères ou à l'éducation de ses enfants. Activité prioritaire dans le premier cas de figure, la pratique physique ne constitue qu'une option dans la deuxième situation.

En conclusion, les freins au respect des recommandations sanitaires sont divers. Au sein de notre échantillon hétérogène du point de vue socioéconomique, les moyens financiers constituent un réel obstacle dans les familles les plus modestes. Cependant, les contingences matérielles ne sauraient être présentées comme l'unique paramètre favorisant la sédentarité. Une activité professionnelle mobilisant majoritairement le capital physique ou les habitus de classes impactent également fortement l'hygiène de vie adoptée par les individus.

7.2.2 Les éléments favorables à l'application des recommandations sanitaires

Si différents paramètres entravent le respect des recommandations sanitaires, certains facteurs en favorisent l'application. Selon l'OFSP (2006), un environnement propice à l'activité physique représente un atout indéniable pour inciter les gens à plus se mouvoir. De plus, nous nous intéresserons à l'impact d'un contexte familial de bonne volonté.

L'accès à des infrastructures sportives

Les données récoltées durant nos interviews tendent à confirmer les résultats présentés par l'OFSP (2006). En effet, une majorité des personnes interrogées ont associé des infrastructures de qualité à un environnement sportif idéal. Chez les sujets ayant connu différents lieux de résidence, ce lien est particulièrement observable.

« On avait pas toutes ces possibilités de sports à choix du fait qu'on habitait un petit village. Donc moi je trouve quand même que ça change d'être en village ou en ville. [...] Depuis que je suis arrivée à Sion, j'ai trouvé ça génial tout ce que les enfants pouvaient faire ». (Noémie, enseignante)

Les possibilités évoquées par Noémie font référence d'une part aux infrastructures présentes dans le quartier mais également à l'offre sportive proposée aux élèves par le Service des Sports de la ville. La qualité et la diversité de l'offre des quartiers de Vissigen et de Champsec ayant été déjà décrite et analysée par Masserey (2014) lors de sa recherche, nous nous intéresserons plus particulièrement aux attentes des habitants dans ce domaine. Point principal, les infrastructures doivent être en mesure de conférer un sentiment de sécurité pas systématiquement présent en ville.

« C'est des endroits, ici au bord du Rhône par exemple c'est tout avec du goudron. C'est un espace, où on peut faire tout ce qu'on veut. On peut faire du vélo et on sait que c'est hors de danger, y'a pas de... ». (Marta, vendeuse)

Ensuite, la propreté des installations joue un rôle capital dans l'attrait qu'elles représentent aux yeux des pratiquants potentiels. Ainsi, Joséphine nous a confié avoir cessé le fitness à cause de la proximité de la cuisine d'un restaurant portugais, dont les odeurs l'importunait lors de ses exercices. Dans le même ordre d'idée, Mélissa nous confiait son aversion pour les endroits sales.

« Je veux dire du style vous allez courir au bord du Rhône et puis vous trouvez plein de déchets, des trucs. Vous allez dans un fitness et les douches elles sont dégues... Ça, ça me bloque ». (Mélissa, femme au foyer)

En outre, les infrastructures doivent être situées à proximité du lieu d'habitation. Un déplacement en voiture pour accéder aux installations constitue pour la majorité des individus un frein à l'utilisation de ces dernières. En effet, si Noémie affirme avoir apprécié la découverte des installations sportives de ville de Sion, elle confie également ses doutes quant à la possibilité de les utiliser l'an prochain lorsqu'elle retournera s'établir à Salins, un village n'étant pourtant pas situé bien loin de la capitale.

D'une manière plus générale, il nous semble que la proximité d'infrastructures sportives de qualité revêt une importance plus particulière dans un contexte urbain. En effet, l'ensemble des personnes rencontrées ont associé la ville et toutes les perturbations qu'elle comprend à un environnement néfaste à l'activité physique. Par opposition, la nature est décrite comme un facteur favorisant la pratique du sport. A ce titre, une offre riche comme celle que la ville de Sion semble pouvoir proposer atténue ce clivage entre la ville et la campagne. Cependant, l'appréciation de l'offre diverge selon les parents rencontrés :

« C'est très bien organisé, ils ont un panel de choix impressionnant avec un budget très compétitif donc du sport en ville de Sion on en manque pas ». (Joséphine)

« Ici dans le quartier y'a rien. En tout cas, s'il y a moi j'ai jamais entendu. Et on habite ici, ça fait quand même deux ans qu'on habite ici ». (Marta, vendeuse)

Issues d'une catégorie socioprofessionnelle identique, Joséphine et Marta portent un regard complètement différent sur les possibilités qui leur sont offertes de pratiquer une activité physique. Ces opinions diamétralement opposées découlent sans doute du fait que Joséphine se déplace plus régulièrement au centre-ville alors que Marta, plus sédentaire, ne quitte que rarement le quartier. Ainsi, la première nommée associe sans doute l'offre proposée en ville à celle du quartier alors que la seconde, focalisée sur Vissigen, juge l'offre nettement plus réduite.

En conclusion, l'accès à des infrastructures sportives demeure un facteur favorisant indéniablement l'activité physique. Toutefois, des facteurs tels que la sécurité, la proximité des installations et leur salubrité entrent également en ligne de compte. Finalement,

l'appréciation de l'offre diverge fortement au sein d'une même classe socioprofessionnelle. Ce constat souligne l'accès à une information parcellaire et la mobilité réduite auxquels sont sujettes certaines familles.

Un contexte familial de bonne volonté

Comme nous l'avons présenté, l'ensemble des parents interrogés connaissent les consignes sanitaires émises par les spécialistes. Concrètement, toutefois, la mise en pratique de ces indications laisse à désirer. Comment, dès lors, expliquer ces différences interfamiliales d'application des recommandations ? L'existence de ce décalage entre les prescriptions et les actes a été évoquée notamment par Duchateau (2012) et soulève certaines interrogations quant à son origine. A la lumière de nos entretiens, la bonne volonté des parents se profile comme l'un des éléments déterminants. En effet, cuisiner avec des produits frais ou effectuer un footing au terme d'une longue journée de travail implique des efforts financiers mais également des qualités telles que de la discipline et de la volonté. Un effort que tous ne sont pas forcément prêt à consentir, selon cette mère au foyer :

« Oui, oui et aussi l'envie hein. Parce qu'il y en a quand même pas mal qui... Les enfants ont des copains qui habitent dans l'immeuble d'en face, à midi chacun prenait son assiette et allait jouer dans sa chambre et puis jouait au Gameboy. Et puis, ils avaient effectivement une tranche de pizza et puis des frites, voilà. [...] Mais je suis pas sûre que ce soit des cas isolés ! ». (Mélissa, femme au foyer)

Au sein de notre échantillon, nous n'avons pas rencontré ces cas de figure, décrits par Mélissa. En effet, l'ensemble des parents présentent l'alimentation comme un élément de santé important. Ainsi Marta et José, pourtant employés à 80% et 100% et mangeant sur leur lieu de travail durant la pause de midi, veillent à préparer personnellement le repas de leur fille qui n'a plus qu'à le réchauffer. Nos données, malgré qu'elles ne permettent pas de généralisation montrent que les messages véhiculés par les campagnes préventives semblent être plutôt bien accueillis par la population du quartier.

En revanche, les personnes interrogées semblent moins préoccupées par la recommandation du mouvement au quotidien (30 minutes par jour). En effet, notre échantillon regroupe six personnes *actives* et deux personnes *inactives* pour un total de onze sujets.

« Ils ont plus envie de venir marcher, parce que en fait on les force pas et on y va pas aussi souvent que nous on y allait je pense. Et je vois ma fille, qui a 16 ans maintenant, elle pourrait tout envoyer balader, mais dimanche passé on est allés à Vercorin et elle est venue volontiers avec nous. [...] Bon après, on est stratégiques parce qu'on prend les copains avec ! (rires) ». (Noémie, enseignante)

En conclusion, la « bonne volonté » demeure un facteur clé en vue de l'application des recommandations émises par les spécialistes de la santé. Il semble que les efforts alimentaires soient priorités sur les activités physiques. Finalement, comme pour les freins à l'application des recommandations, les éléments favorables sont de natures diverses. Notre échantillon révèle à nouveau l'importance du contexte familial.

7.2.3 Un évènement perturbateur particulier : la pollution au mercure de Viège

Un évènement médiatisé au début de l'année 2014, la pollution au mercure de nombreux terrains dans la région de Viège a provoqué une onde de choc en Valais. D'une ampleur jamais égalée en Suisse et avec des valeurs de concentration de mercure par m³ de terre aux allures de record mondial, la contamination s'apparente à une crise environnementale majeure (Radio Télévision Suisse, 2014). Dans ce contexte, en préambule de notre analyse, nous allons présenter les enjeux sanitaires, politiques et économiques du dossier. Ensuite, nous allons évaluer l'impact d'un tel évènement sur les habitudes quotidiennes et plus spécifiquement sur les pratiques sportives des habitants de notre échantillon, qui habitent les quartiers de Champsec et Vissigen, situés à moins de 50 kilomètres en aval de l'épicentre de la catastrophe. Finalement, nous étudierons également la manière dont se développent les processus de sensibilisation aux risques environnementaux au sein de la population valaisanne.

Les enjeux sanitaires et politico-économiques

Tout d'abord, il s'agit de préciser la pluralité des enjeux qui gravitent autour de cet évènement. D'ordres sanitaires, politiques ou économiques, ces derniers provoquent la crispation des différents acteurs du dossier tant ils revêtent d'une importance de premier plan¹⁴. De cet état de fait résulte une communication incomplète, contradictoire et parfois

¹⁴ Lors de notre rencontre, Thomas Burgener a comparé la situation actuelle sur le plan de la communication à celle que l'on retrouve dans le jeu « Mikado ». Entre l'Etat et la Lonza, personne ne prend le risque de bouger et de perdre la partie.

unilatérale de la part de l'Etat du Valais, de la Lonza ou d'organisations telles que les médecins en faveur de l'environnement. Des chiffres extrêmement variables relatifs aux tonnes de mercures déversées par l'entreprise sont ainsi présentés au grand public. Dans le même ordre d'idée, la Lonza a publié dans le courant du mois d'octobre 2014 un tout-ménage sans avoir consulté au préalable l'Etat du Valais. Cette situation complexe engendre un brouhaha informationnel dénoncé par le groupe mercure (IGQ) qui complique notre interprétation des enjeux de la pollution et contribue au développement d'un sentiment d'insécurité de la population.

Hormis les cas d'intoxications sévères au mercure constatés à Minamata¹⁵ au Japon dans un contexte épidémiologique très divergent de celui de Viège, il n'existe aucun autre précédent en la matière à notre connaissance. Ainsi, sur le plan de la santé, force est de constater que les conséquences de la pollution demeurent à l'heure actuelle sans preuves formelles :

« Ce type de pollution tel qu'on le vit dans le Haut-Valais est assez peu connu et notamment ses répercussions sur l'être humain sont extrêmement mal définies, mal connues dans la littérature ». (Georges Dupuis, ancien médecin cantonal)

Afin de tenter d'apporter des éléments de réponse à ces inconnues pesantes pour les personnes concernées, l'Etat a mandaté l'Université de Zurich pour mener une étude épidémiologique. Cependant, Georges Dupuis a souligné la difficulté de mettre en lumière les effets sur l'être humain d'une intoxication chronique. En effet, contrairement à une intoxication aiguë, les manifestations sont difficilement indentifiables. Les maux de dos, les maux de têtes, la fatigue sont des symptômes peu caractéristiques. Pour ces raisons, le malaise et les inconnues pourraient persister bien au-delà de la publication des résultats de l'étude.

En ce qui concerne les enjeux politico-économiques, ils consistent à déterminer dans quelle mesure l'Etat et la Lonza portent chacun la responsabilité de la situation actuelle. Si l'entreprise reconnaît être à l'origine du déversement du mercure dans le Grossgrundkanal, elle affirme en revanche avoir mis en garde les autorités du danger que constituait l'utilisation pour l'agriculture des terres excavées du canal. Dès lors, les responsables ont-ils sous-estimé

¹⁵ A Minamata, l'entreprise Chisso a rejeté au début du siècle passé de nombreux résidus de métaux lourds en mer. Dans les années 1950, des maladies résultant d'une intoxication au mercure firent leur apparition au sein de la population locale. Des milliers de malades et des centaines de morts furent attribués à cette pollution.

la menace ? L'Etat a-t-il sciemment fermé les yeux sur les actions de l'entreprise face à son importance pour le tissu économique local ? Au contraire, la Lonza aurait-elle agi au nez et à la barbe des autorités ? Notre travail de recherche ne vise pas à apporter des réponses à ces interrogations, dont le seul but serait de déterminer qui payera la facture de la décontamination des terrains pollués et de l'indemnisation des propriétaires lésés. Sur la question de la responsabilité des différents acteurs, les deux experts rencontrés s'accordent à dire qu'elle trouvera son épilogue dans de nombreuses années après de longues procédures judiciaires. Par ailleurs, l'affaire et sa gestion pourraient entacher l'image du canton vis-à-vis du reste de la Suisse ou de l'étranger. Avec une économie fortement basée sur le tourisme, ces conséquences ne sont pas anodines. Cependant, selon Georges Dupuis, il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

« A très court terme, après ces événements, dans les jours, les semaines, les mois qui suivent c'est vrai qu'il y a un dégât d'image. Mais une nouvelle en chasse une autre, la population a la mémoire courte et puis de tels événements il s'en produit partout dans le monde ». (Georges Dupuis)

Pour étayer son analyse, l'ancien médecin cantonal cite la façon dont Zermatt s'était très vite remise du dégât d'image causé par l'épidémie de fièvre typhoïde de l'hiver 1963. Cette affaire au retentissement international a rapidement été oubliée et la station affichait à nouveau complet deux ans plus tard.

D'un point de vue strictement économique, la contamination des terrains a des conséquences financières pour de nombreux particuliers. En effet, les parcelles polluées pâtissent d'ores et déjà d'une forte dévaluation. Si la Lonza a affirmé vouloir préfinancer le traitement des parcelles dont la concentration en mercure est supérieure à la valeur légale d'assainissement de 2 mg Hg/kg, l'incertitude perdure en ce qui concerne la prise en charge des coûts de nettoyage des 25 terrains contaminés à des niveaux plus faibles.

« Là, la Lonza nous dit nous faisons rien du tout, [...] nous sommes pas contraints par la loi de faire ça. Mais ces personnes ont des terrains qui sont inscrits dans un cadastre. Inscrit dans un cadastre a des conséquences, déjà au niveau psychologique ». (Thomas Burgener)

En effet, la législation fédérale n'impose pas la décontamination des parcelles sur lesquelles le seuil en vigueur n'est pas atteint. Toutefois, ces dernières figurent sur un registre des lieux pollués avec des conséquences financières évidentes pour le propriétaire. Cette baisse de la valeur des terrains – régulièrement utilisés comme contre-valeur d'hypothèque – préoccupent également les banques qui pourraient exiger à l'avenir davantage de garanties. Ce contexte anxiogène exerce une pression psychologique constante sur les propriétaires. Désormais, tout habitant de la commune de Viège souhaitant entreprendre des travaux nécessitant de creuser le sol doit désormais présenter une analyse de son terrain pour détecter quelque présence de mercure. La démarche – au coût non négligeable de plusieurs centaines voire milliers de francs – est à la charge des particuliers.

En conclusion, les enjeux résultant de la pollution au mercure de Viège présentent de nombreuses facettes. Si les conséquences sanitaires sont pour l'heure inconnues, il est en revanche irréfutable que les montants nécessaires au nettoyage des parcelles contaminées se chiffreront en millions. Face à la perspective de devoir prendre en charge ces coûts, aussi bien l'Etat que la Lonza cherchent à atténuer leur responsabilité dans cette catastrophe. Nous avons voulu savoir dans quelle mesure cet événement largement médiatisé (Le Nouvelliste, 2015 ; Le Temps, 2014 ; La Tribune de Genève, 2014) a-t-il eu des répercussions sur le processus de sensibilisations aux risques environnementaux des parents rencontrés.

Le « concernement » des parents

Dans un premier temps, aucune des personnes interrogées n'a témoigné de modifications de son comportement ou de celui de son entourage, concernant ses loisirs et ses activités physiques y compris en plein air, depuis la révélation de la pollution au mercure de Viège.

« Non je veux dire parce que c'est quand même léger, j'imagine hein. Je sais pas à quel degré c'est..., mais je suis pas sûre que ce soit à ce point-là... Donc non, si j'étais fan de course. D'ailleurs y'en a beaucoup, on en voit tout le temps, je suis pas sûre que les gens, ils soient sensibles à ça ». (Mélissa, femme au foyer)

Cependant, les parents rencontrés affirment être sensibles aux questions environnementales et se déclarent préoccupés par la situation à Viège. Leurs habitations étant situées à proximité du Rhône, certains d'entre eux s'interrogent sur la potentielle présence de mercure sur les terres avoisinante. Cette suspicion est d'autant plus vive que les individus manifestent une

forte méfiance vis-à-vis des autorités, envers lesquelles ils ne témoignent que d'une confiance relative.

« Non toute façon, je pense, il y a beaucoup de choses qu'on sait pas et puis que on dit pas... ». (Frank, poseur de sols)

En effet, la position de Frank est caractéristique de celle de la classe populaire qui exprime une méfiance envers tout ce qui représente l'autorité extérieure : employeurs, policiers ou politiciens (Lafortune, 2004). Dès lors, comment expliquer que les préoccupations des habitants du quartier ne débouchent pas sur une modification de leurs pratiques à titre individuel? Georges Dupuis, confronté durant de nombreuses années à travers sa fonction de médecin cantonal à ce comportement ambigu de la population, nous livre son sentiment :

« La population elle se donne bonne conscience comme je vous l'ai dit. [...] Elle mange n'importe quoi, elle boit n'importe quoi, parce qu'elle en voit pas les conséquences immédiates. Elle veut volontairement pas les voir, parce que ça lui entrave cette liberté de faire n'importe quoi. Donc y'a une ambiguïté dans la population qui est totale ». (Georges Dupuis)

Ainsi, pour ne pas « entraver » leur liberté », les individus se réfugient derrière différents prétextes pour se donner bonne conscience. Nos entretiens tendent à corroborer cette hypothèse. Par différents récits, sans véritablement connaître l'ampleur de la contamination, les parents cherchent à minimiser la menace que constituerait la présence de mercure aux abords de leur quartier. Voyons les principaux arguments énoncés...

Premièrement, la distance séparant Sion de l'épicentre de la pollution à Viège est fréquemment présentée comme un facteur limitant fortement les risques.

« Après c'est vrai que, heu ouais, on est... Je pense que je serais plus touchée si je serais plus près de là-bas quoi. Même si c'est pas si loin que ça quoi... ». (Mélissa, femme au foyer)

Notre entretien avec Mélissa souligne parfaitement le discours ambivalent de la majorité des individus rencontrés. D'un côté, l'éloignement de Viège s'apparente à un paramètre protecteur mais de l'autre, les parents – à l'image de Mélissa – concèdent que la pollution ne se situe « pas si loin que ça ». Cette insistance à évoquer la distance entre les deux villes au

moment au la question des risques pour les habitants de Vissigen et Champsec est évoquée nous est apparue, dans un premier temps, comme un mécanisme de protection. Cependant, notre rencontre avec Georges Dupuis nous oblige à nuancer notre jugement.

« Probablement en partie. [...] Mais je pense que cette pollution au mercure elle concerne vraiment la zone du Haut-Valais et la pollution, même par les airs lorsqu'il y a ces poussières là-bas ne vient pas jusqu'ici donc je pense que la population a raison ici de ne pas être inquiète par cette pollution au mercure ». (Georges Dupuis)

L'ancien médecin cantonal confirme le peu de risques encourus par les habitants de Sion, tout en ne pouvant exclure qu'il s'agisse également d'une façon de se protéger pour des personnes peu informées sur la contamination et les risques d'une exposition au mercure.

Deuxièmement, lors de nos échanges portant sur les enjeux environnementaux, les discours étaient empreints de fatalisme. En effet, l'idée selon laquelle chaque région connaîtrait des problèmes similaires est largement répandue.

« Je pense que c'est un peu inévitable où qu'on aille de nos jours on est un peu confrontés à ce genre de choses. Faut pas trop y réfléchir je crois, y'a d'autres choses qu'on peut influencer ». (Alice, infirmière)

Selon la même perspective, Marta, un brin résignée, affirme qu'il « faut vivre avec » cette contamination, alors qu'Elodie pense qu'il vaut parfois mieux fermer les yeux sur certaines choses, « sinon on ne vit plus ». Cet extrait démontre comment les individus « font avec » pour continuer à vivre, sans modifier leurs activités au quotidien. Les dires d'Alice illustrent aussi une certaine réalité. Selon l'OFEV (2013), il n'existe plus de sites parfaitement salubres en Suisse même si la majorité des lieux pollués le sont de manière relativement faible. La contamination de l'environnement s'apparente donc à une problématique à laquelle l'ensemble de la population est confrontée. En outre, notre interview avec Georges Dupuis s'était conclue sur une citation de Talleyrand¹⁶ mêlant espoir et fatalisme mais résumant bien, selon lui, la situation actuelle : « quand je m'observe je m'inquiète, quand je me compare, je me rassure ».

¹⁶ Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, communément appelé Talleyrand est un diplomate français du 18^{ème} siècle.

Finalement, la communication inadéquate des différentes parties et la confusion qu'elle engendre, au même titre que l'absence de cas explicites de maladies reliées aux effets d'une contamination au mercure, servent également de refuge. De nombreuses personnes se cachent derrière les trop nombreuses incertitudes gravitant autour du dossier pour se rassurer.

« Bon, entre nous soit dit, y'a pas eu de morts, y'a pas eu de blessés hein ». (Joséphine, soins à domicile)

« Honnêtement, je pense pas que ça pourrait être un frein à mes activités. Ou peut-être pas encore, c'est pas assez connu ». (Alice, infirmière)

A ce titre, pour rassurer la population, Georges Dupuis préconise d'intensifier les sondages et les analyses au-delà de la zone supposée contaminée. Cette manière de procéder lèverait rapidement le voile sur certaines incertitudes.

Dans un second temps, nous avons analysé de quelle manière s'organise la prise de conscience des risques engendrés par la contamination. Comme nous l'avons exposé précédemment, le contexte actuel n'a pas engendré une modification des habitudes des parents interrogés. Ainsi, actuellement, le « concernement » des habitants se développe sur un mode passif. Brunet (2008, p. 320) présente cette notion comme « une sensibilité orientée vers une part du monde qui s'exprime par un comportement plus ou moins actif » et précise deux aspects qui y sont profondément liés : un aspect relationnel à un milieu donné et un état de connaissances à son propos. Le « concernement » révèle en effet le lien à une chose sur un mode actif ou passif et pose les bases d'un potentiel engagement qui se concrétisera sous la forme d'actes. Le travail de sensibilisation de la population est un procédé sur le temps long, lié à la transmission et à l'éducation comme le relève Georges Dupuis, qui a longtemps été confronté à travers son combat pour la vaccination à ce type de processus.

« Changer les habitudes, changer la mentalité, changer la culture, ça prend des générations. Ça se fait pas comme ça hein... Les bonnes résolutions, comme celles de début d'année, elles ne durent pas longtemps, les gens remangent, les gens reconsomment et reprennent leurs habitudes. Donc changer les habitudes c'est une question d'éducation, de formation qui doit commencer par les tous petits à l'école jusqu'à... donc c'est un problème de génération ». (Georges Dupuis)

A la lumière de ces explications, une prise de conscience se traduisant par une modification des comportements semble peu probable. De même qu'une prise de conscience collective, à l'image de celle proposée par le groupe mercure (IGQ¹⁷) à Viège, paraît fantaisiste à Sion en l'état actuel des choses. Jamais, au cours de nos entretiens, cette possibilité n'a été évoquée par les parents sollicités. Cependant, de nouvelles mesures ou des informations plus spécifiques à la situation du quartier pourraient modifier cet état de fait. Certains individus ont affirmé qu'ils modifieraient certains de leur comportement, si les terrains jouxtant leur appartement devaient présenter une teneur en mercure trop élevée, comme le relève Noémie :

« Ah oui, c'est clair. C'est clair et net quoi. Mais comme je suis pas dans l'histoire, je sais pas comment je réagirais. Mais c'est sûr qu'on réagit au premier abord et après on réfléchit mais je pense que j'interdirais plein de trucs à mes enfants, je ferais attention, je ferais plus de jardin ». (Noémie, enseignante)

Selon Brunet (2008), le « concernement » des individus s'active lorsque le mobile est confirmé par des données scientifiques. Autrement dit, l'association des résultats probabilistes d'une étude épidémiologique à une crainte facilite la transition d'un « concernement » passif à actif voire à un engagement concret. En l'état actuel des choses, rien de formel ne permet de spéculer sur la présence de mercure sur les berges du Rhône en périphérie de Champsec et Vissigen. Bien au contraire, les informations en notre possession laissent supposer que la contamination ne constitue pas de menace directe pour la population. Ainsi, contrairement aux propriétaires lésés de Viège, il semble normal que les habitants des quartiers investigués ne présentent qu'une prise de conscience faible et passive face à cette pollution.

Somme toute, les parents du quartier n'ont ni modifié leurs habitudes ni leurs activités physiques depuis l'annonce de la contamination au mercure des eaux du Grossgrundkanal. Ces réactions d'évitement nous paraissent logiques dans la mesure où, actuellement, la population de Vissigen et Champsec semble hors de danger. Cependant, un changement de modalité du « concernement » n'est pas à exclure si des résultats ultérieurs venaient à démontrer l'inverse. Aussi, les incertitudes liées à la communication de cette affaire et les scénarii divergents des différentes parties favorisent l'inquiétude des individus. Nous avons

¹⁷ Le groupe mercure (IGQ) est une association des propriétaires lésés qui milite pour que les frais et les dédommagements inhérents à la pollution au mercure soient à la charge de la Lonza.

relevé parmi les parents plusieurs réponses permettant vraisemblablement de pallier au sentiment d'inquiétude ou de tenir à distance l'information. Au cours de nos entretiens, les parents ont développé les « stratégies » suivantes :

- Absence de preuve scientifique de la menace sanitaire
- Banalisation de la situation
- Fatalisme
- Distanciation par rapport à l'évènement

Si l'évènement n'a pas eu l'écho que nous attendions, il semble tout de même engendrer une réaction de sensibilisation générale aux questions environnementales. Comme Elodie, de nombreux individus ont confié l'attention particulière qu'ils portent à l'environnement et leur souhait de voir grandir leurs enfants dans de saines conditions. Ces déclarations n'étonnent pas Georges Dupuis selon qui les jeunes parents constituent une frange de la population particulièrement sensible à ces questions-là. La situation de jeune parent s'apparente à un moment de vie propice pour développer ce genre de « concernement » même si, en l'occurrence, il demeure passif.

8. Discussion

A présent, effectuons une réflexion critique de notre analyse. Nous allons évoquer, tout d'abord, les points forts et les limites de notre travail puis, ensuite, les perspectives de recherches futures.

8.1 Points forts et limites du travail

Au niveau de la méthodologie de recherche par entretien, leur conduite (durée environ une heure) et leur nombre (N = 11) nous a permis de recueillir des données en nombre suffisant, pour atteindre une vue d'ensemble de la situation rencontrée sur le terrain de recherche et des points de vue relativement différenciés.

En revanche, notre échantillon comportait certaines particularités non négligeables. Ainsi, les individus interrogés proviennent de catégories socioprofessionnelles diverses et parfois peu représentatives de celles habituellement rencontrées dans un quartier populaire. Aussi, comme les parents ont pris part de manière volontaire à l'étude, nous pouvons spéculer sur le fait que certaines personnes ne maîtrisant pas bien la langue française ou en situation plus précaire ont éprouvé une certaine gêne à nous rencontrer pour réaliser un entretien oral et ont préféré décliner notre invitation. Cependant, cette hétérogénéité des classes socioprofessionnelles nous a également permis d'effectuer des comparaisons intéressantes entre catégories et professions qui ont confirmé les résultats déjà obtenus lors d'étude de plus grande envergure. Autre point non négligeable, notre échantillon est composé en grande majorité de femmes. Seuls trois des douze parents interrogés sont de sexe masculin et aucun des trois pères n'était supposé à l'origine prendre part à l'interview. Ces derniers se sont joints à la discussion – avec une participation plus ou moins importante – alors que leur femme était interrogée. Pour des questions portant sur la santé, domaine où les conceptions peuvent varier selon le sexe, ce paramètre constitue un biais certain.

Ensuite, le fait que nous ayons mené les entretiens avec la « casquette » d'étudiant en sport, la focale de la promotion de la santé par les activités physiques et sportives a sans doute pu occasionnellement apparaître au cours de nos questions. Notre grille d'entretien a été construite toutefois avec des questions ouvertes (voir grille d'entretien en Annexe p. 77), afin d'induire le moins possible les réponses de nos interlocuteurs. Néanmoins, ils ont peut-être

eu le sentiment d'être tantôt évalués, les amenant parfois à répondre de manière conforme, en se calquant sur les recommandations sanitaires, afin d'obtenir un signe d'approbation de notre part. Toujours en ce qui concerne les interviews, leur nombre aurait pu être plus important, notamment celles consacrées plus spécifiquement à la thématique liée aux risques environnementaux. Cependant, nous avons éprouvé quelques difficultés pour rencontrer des acteurs pertinents, proches du dossier et disposés à nous voir. Le temps à disposition a également défini les limites du nombre d'entretiens.

Finalement, s'inscrire dans un programme de recherche comparatif « Apsapa Europe » nous a permis d'ouvrir notre horizon, cantonné au Valais en comparant nos résultats obtenus à Vissigen et à Champsec avec ceux obtenus dans les quartiers populaires des pays limitrophes. Cette mise en perspective a été enrichissante.

8.2 Perspectives de recherche

A présent, nous allons explorer les différentes perspectives de recherche.

En premier lieu, il serait intéressant, dans la mesure du possible, de rencontrer les parents des personnes que nous avons interrogées. En effet, les témoignages réunis de trois générations permettraient d'étudier de manière encore plus détaillée les mécanismes de transmissions des valeurs. Si l'importance de la sphère familiale a été démontrée par notre recherche, l'héritage se transmettait-il aussi facilement et de la même manière il y a 40 ans que de nos jours dans un contexte social et économique différent ?

En second lieu, la Suisse et ses spécificités linguistiques et culturelles offre un terrain de recherche potentiellement riche. Le programme de recherche « Apsapa Europe » se focalise sur l'étude de quatre quartiers situés dans différents pays. Qu'en serait-il des résultats d'un projet similaire à l'échelle suisse évaluant les différentes conceptions de la santé et le niveau d'activité physique des jeunes issus des quartiers populaires dans les différentes régions linguistiques du pays ? Comme lors de certaines votations, les différences culturelles nous permettraient-elles de constater l'existence d'un « röstigraben » sur ces questions-là ?

Finalement, ces mêmes comparaisons pourraient être effectuées pour déterminer si les processus de sensibilisations, les mécanismes de protection et les réactions des individus s'avèrent être similaires entre différentes régions confrontées à des problèmes de pollution.

A titre d'exemple, une comparaison entre les sites de Viège et de Bonfol – qui a hébergé au sein d'une décharge les déchets de la chimie bâloise – serait très intéressante. Plus généralement, le comportement et les discours des habitants de régions concernées par cette thématique sont des axes d'étude porteurs, même cruciaux, qui mériteraient une analyse plus approfondie dans le cadre d'un travail de recherche à part entière.

9. Conclusion

En conclusion, concernant les différentes sphères d'influences, notre recherche démontre clairement l'importance du contexte familial sur le rapport à la santé des enfants. L'éducation confirme sa place au cœur de la socialisation primaire même si la pluralité des influences – internes ou externes à la famille – demeure évidente. Cependant, nous avons également mis en lumière l'impact non-négligeable que les enfants induisent sur leurs propres parents (transmission inversée) et les enjeux de la socialisation conjugale (transmission horizontale dans le couple). La famille s'apparente donc à une entité à l'intérieur de laquelle se jouent de multiples interactions.

Ensuite, notre analyse a emboîté le pas des nombreux travaux en vérifiant le lien existant entre formation, revenu et activité physique au sens large du terme. En revanche, et à notre surprise, l'activité physique n'est pas supérieure chez les individus travaillant dans le milieu de la santé. En effet, les ouvriers ou les employés de commerce rencontrés marchent autant que leurs homologues œuvrant dans le domaine de la santé. Ainsi, la réalité est donc plus contrastée et il paraît nécessaire de tenir compte d'arguments aussi divers que la situation familiale, le nombre d'enfants, le métier, les goûts du conjoint ou encore les habitus parentaux.

En outre, notre recherche s'est penchée sur les freins et les éléments favorables à l'application des recommandations sanitaires. À ce titre, si les moyens financiers constituent un réel obstacle dans les familles les plus modestes, ils ne constituent en aucun cas l'unique paramètre favorisant la sédentarité. En effet, les habitus de classes jouent également un rôle majeur à ce niveau-là. En ce qui concerne les éléments favorables, l'accès à un environnement propice à la pratique sportive et un contexte familial de bonne volonté se sont distingués comme étant les facteurs les plus pertinents. Cependant, l'appréciation de l'offre diverge fortement au sein d'une même classe socioprofessionnelle. Ce constat souligne l'accès à une information parcellaire et la mobilité réduite auxquels sont sujettes certaines familles.

Finalement, notre travail a mis en lumière les différents mécanismes de protection que mettent en place les individus lorsque leur environnement est confronté à un élément perturbateur telle que la pollution au mercure de Viège. Face à la perte potentielle de certaines libertés, les personnes se distancient de la catastrophe ou développent un discours fataliste pour se donner bonne conscience et préserver la routine de leurs existences. Si la

pollution de Viège n'a pas engendré de modifications des comportements, une sensibilité globale aux enjeux environnementaux semble se diffuser. Dans ce processus, et confirmant les propos de l'ancien médecin cantonal Georges Dupuis, le statut de père ou de mère de jeunes enfants joue un rôle important dans la prise de conscience sanitaire et les démarches concrètes d'engagement à la faveur de bonnes pratiques de santé.

10. Bibliographie

Bibliographie générale en sociologie

Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Paris : Editions de Minuit.

Bourdieu, P. (1979). *La Distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Editions de Minuit.

Bryman, A. (2008). *Social Research Methods*. Oxford: Oxford University Press.

Chiuppi, C. (2013). *Influences parentales dans la motivation à l'activité physique chez des enfants de 8 à 11 ans*. Consulté le 7 janvier 2015 depuis le site Internet de l'Université de Genève. Disponible sur : <http://archive-ouverte.unige.ch/unige:29075>

Darmon, M. (2007). *La socialisation*. Paris : Armand Colin.

De Saint Pol, T. (2010). *Le corps désirable*. Paris : Presses Universitaires de France.

Delay, C., Frauenfelder, A. & Schultheis, F. (2009). *Les classes populaires d'aujourd'hui: conditions de travail et modes de vie*. In SCALA Discussion Papier, n°14. Consulté le 2 janvier 2015. Disponible sur : http://www.unisg.ch/~media/Internet/Content/Dateien/Unisg/Forschung/WorkAgeingAndWelfare/DP_Scala_200914.ashx

Desprès, C. (2013). Négocier ses besoins dans un univers contraint. Le renoncement aux soins en situation de précarité. *Anthropologie & Santé*, n°6.

Duchateau, G. (2012). Les conceptions de la santé chez les collégiens issus de quartiers défavorisés. *Staps*, 2012/2, 85-101.

Durkheim, E. (1922). *Education et sociologie*. Paris : PUF.

Ehrenberg, A. (1995). *L'individu incertain*. Paris : Hachette Littératures.

Gasparini, W. & Vieille Marchiset, G. (2008). *Le sport dans les quartiers*. Paris : Presses Universitaires de France.

Gay, T. (2006). *L'indispensable de la sociologie*. Levallois-Perret: Studyrama.

Lafortune, J-M. (2004). *Introduction aux analyses sociologiques du temps hors travail : fondements théoriques et enjeux sociaux du temps libre, du loisir, du jeu et du sport*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Lipovetsky, G. & Charles, S. (2004). *Les Temps hypermodernes*. Paris : Grasset & Fasquelle.

Lobet, D. & Cavalcante, L. E. (2014). Transmission à rebours, filiation inversée, socialisation ascendante : regards renversés sur les rapports de générations. *Enfance Famille Génération*, n°20, i-xii.

Maxwell, J. (2009). *La modélisation de la recherche qualitative*. Fribourg : Academic Press.

Mucchielli, A. (2009). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*. (pp. 210-212). Paris : Armand Colin.

Robin, A. (2007). *Les filles de banlieue populaire. Footballeuses et « garçonnnes » de « cité » : « mauvais genre » ou « nouveau genre » ?*. Paris : L'Harmattan.

Séraphin, G. (2011). Introduction : Lien intergénérationnel et transmissions. *Recherches familiales*, 2011/1, n°8.

Bibliographie spécialisée

Sport

Augustin, J.-P. (2007). *Géographie du sport: Spatialités contemporaines et mondialisation*. Paris : Armand Colin.

Loudcher, J-F. (s.d.). *Naissance du sport moderne. Réflexions historiques anthropologiques et méthodologiques sur les origines et les transformations sociales et culturelles d'un phénomène de civilisation*. (Non publié, support de cours de sociologie du sport d'Aceti, M.).

Massery, Y. (2014). *Pratiques physiques et sportives parmi des jeunes de 8 à 10 ans dans des quartiers populaires. Analyse des usages et des représentations dans une perspective de santé et d'intégration sociale*. Sous la direction du Prof. Dr. André Gogoll et la supervision la Dr. Monica Aceti. Consulté le 31 décembre 2014. Disponible sur : http://www.apsapa.eu/IMG/pdf/travail_de_memoire_masserey.pdf

Raphael, D. (2008). Getting serious about the social determinants of health: new directions for public health workers. *Promotion and Education*, 15(3): 15-20.

Stuck-Ropp, R.-C. & DiLorenzo, T.-M. (1993). Determinants of exercise in children. *PubMed*, 22(6):880-889.

Environnement écologique

Brunet, P. (2008). De l'usage raisonné de la notion de « concernement » : mobilisations locales à propos de l'industrie nucléaire. *Natures Sciences Sociétés*, 2008/4, vol. 16, 317-325.

Chaumel, M & La Branche, S. (2008). Inégalités écologiques : vers quelle définition ?. *Espace populations sociétés*, 1, 101-110.

Charles, L., Emelianoff, C., Ghorra-Gobin, C., Roussel, I., Roussel, F.-X. & Scarwell, J. (2007). Les multiples facettes des inégalités écologiques. *Développement durable et territoires*, dossier 9.

Hemström, O. (2005). Health inequalities by wage income in Sweden : the role of work environment. *Soc Sci Med*, 61(3), 637-643.

Obrist, B. (2006). Risque et vulnérabilité dans la recherche en santé urbaine. *Vertigo*, hors-série 3.

Roussel, I. (2009). Les inégalités environnementales. *Air Pur*, numéro 76.

Theys, J. (2002). L'approche territoriale du « développement durable », condition d'une prise en compte de sa dimension sociale. *Développement durable et territoire*, dossier 1.

Littérature grise

Canton du Valais. (2014). Résultats de la troisième phase d'investigation. *Bulletin officiel*, 32, 2-3.

Canton du Valais. (s.d. a). *Types de dangers*. Consulté le 26 décembre 2014. Disponible sur : <http://www.vs.ch/Navig/navig.asp?MenuID=20282&RefMenuID=19995&RefServiceID=263>

Canton du Valais. (s.d. b). *Zone d'habitation de Bäret à Viège - Concentrations élevées en mercure*. Consulté le 26 décembre 2014. Disponible sur :
<http://www.vs.ch/Navig/navig.asp?MenuID=32548>

Canton du Valais. (s.d. c). *Les crues de 1987, 1993 et 2000*. Consulté le 26 décembre 2014. Disponible sur : <http://www.vs.ch/Navig/navig.asp?MenuID=25958>

Commission européenne. (2003). *Pollution industrielle, solutions européennes : les technologies propres*. Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes.

Commission européenne. (s.d.). *Environnement et changement climatique*. Consulté le 25 décembre 2014. Disponible sur :
http://ec.europa.eu/regional_policy/activity/environment/index_fr.cfm

European Commission for Education and Culture. [ECEC]. (2014). *Sport and physical activity*. Bruxelles : Commission européenne.

European Food Information Concl. [EUFIC]. (2011). *Quelle est l'ampleur du problème du surpoids en Europe ? L'OMS le sait !*. Consulté le 23 décembre 2014. Disponible sur :
<http://www.eufic.org/article/fr/artid/Quelle-est-lampleur-du-probleme-du-surpoids-Europe-IOMS-le-sait/>

European Commission. (2003). *Health, Food and Alcohol and Safety*. Bruxelles: Commission européenne.

Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage. [WSL]. (2013). *Carte processus des dégâts*. Consulté le 26 décembre 2014. Disponible sur :
http://www.wsl.ch/fe/gebirgshydrologie/HEX/projekte/schadendatenbank/karten/index_FR

Jones, N. R. V ; Conkelin, A. J ; Suhrcke, M ; Monsiavais, P. (2014). The Growing Price Gap between More and Less Healthy Foods: Analysis of a Novel Longitudinal UK Dataset. *PLoS ONE*, 9(10). Consulté le 19 janvier 2015. Disponible sur :
<http://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0109343>

La documentation française. (2005). *Catastrophes naturelles et prévention des risques en France*. Consulté le 26 décembre. Disponible sur :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000096-catastrophes-naturelles-et-prevention-des-risques-en-france>

La Tribune de Genève. (2014). *La pollution au mercure s'étend près de Viège*. Consulté le 16 février 2015. Disponible sur : <http://mobile2.tdg.ch/articles/28341161>

Le Nouvelliste. (2015). *Problématique du mercure : communes, Lonza et Canton collaborent*. Consulté le 16 février 2015. Disponible sur : <http://mobile.lenouvelliste.ch/fr/valais/valais/problematique-du-mercure-communes-lonza-et-canton-collaborent-498-1402341>

Le Nouvelliste. (2007). *Si Champsec m'était Conthey*. Consulté le 31 décembre 2014. Disponible sur : http://www.sion.ch/pdf/econo_commerces-champsec.pdf

Le Temps. (2014). *Le Haut-Valais découvre la pollution au mercure la plus grave de Suisse*. Consulté le 16 février 2015. Disponible sur : http://app.letemps.ch/Page/Uuid/23306676-77c3-11e3-86c2-f199c2c2ef11/Le_Haut-Valais_découvre_la_pollution_au_mercure_la_plus_grave_de_Suisse

OVS. (2014). *Excès de poids chez les écoliers*. Consulté le 24 décembre 2014. Disponible sur : <http://www.ovs.ch/sante/exces-poids-chez-ecoliers.html>

Observatoire Valaisan de la Santé. [OVS]. (2011). *Excès de poids et diabète*. Consulté le 24 décembre 2014. Disponible sur : <http://www.ovs.ch/sante/exces-poids-diabete-590.html>

Observatoire Valaisan de la Santé. [OVS]. (2010). *Etat de santé de la population valaisanne*. Consulté le 24 décembre 2014. Disponible sur : http://www.ovs.ch/data/documents/Etat_de_sante/Rapport%20Etat%20de%20sant%C3%A9_def_FR.pdf

Office fédéral de la santé publique. [OFSP]. (2014). *Aménagement des espaces non-construits dans les agglomérations*. Consulté le 4 février 2015. Disponible sur : http://www.bag.admin.ch/themen/ernaehrung_bewegung/11660/11725/11727/11730/index.html?lang=fr

Office fédéral de la santé publique. [OFSP]. (s.d.). *Définition « L'activité physique »*. Consulté le 19 décembre 2014. Disponible sur :

http://www.bag.admin.ch/themen/ernaehrung_bewegung/11660/11661/index.html

Office fédéral de la statistique. [OFS]. (2014). *Statistiques de la santé 2014*. Neuchâtel :

Office fédéral de la statistique.

Office fédéral de l'environnement. [OFEV]. (2013). *Environnement Suisse 2013*. Berne : Office fédéral de l'environnement.

Office fédéral du sport. [OFSPPO]. (2008). *Sport suisse 2008. Activité et consommation sportive de la population suisse*. Macolin : OFSPPO.

Office fédéral du sport. [OFSPPO]. (2006). *Activité physique et santé. Document de base*.

Macolin : OFSPPO.

Orée. (s.d.). *Qu'entend-t-on par les « risques liés à l'environnement » ?*. Consulté le 25 décembre 2014. Disponible sur : <http://risquesenvironnementaux.oree.org/contexte-enjeux-pme//risques-lies-a-environnement.html>

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. [UNESCO]. (s.d.).

Charte européenne du sport. Consulté le 19 décembre 2014. Disponible sur :

http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=2221&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Organisation mondiale de la santé. [OMS]. (2008). *Comblent le fossé en une génération : instaurer l'équité en santé en agissant sur les déterminants sociaux de la santé : rapport final de la Commission des Déterminants Sociaux de la Santé*. Genève : Organisation Mondiale de la Santé.

Organisation mondiale de la santé. [OMS]. (2004). *Les déterminants sociaux de la santé : les faits*. Copenhague : Bureau régional de l'Europe.

Organisation mondiale de la santé. [OMS]. (s.d. a). *10 faits sur l'obésité*. Consulté le 11 décembre 2014. Disponible sur : <http://www.who.int/features/factfiles/obesity/fr/>

Organisation mondiale de la santé. [OMS]. (s.d. b). *Plan d'action mondial pour la salubrité de l'environnement de l'enfant*. Consulté le 25 décembre 2014. Disponible sur : <http://www.who.int/ceh/fr/>

Organisation mondiale de la santé. [OMS]. (s.d. c). *Déterminants sociaux de la santé*. Consulté le 5 janvier 2013. Disponible sur : http://www.who.int/social_determinants/fr/

Plate-forme nationale « Dangers naturels ». (s.d. a). *Statistiques*. Consulté le 26 décembre 2014. Disponible sur : <http://www.planat.ch/fr/bon-a-savoir/statistiques/>

Plate-forme nationale « Dangers naturels ». (s.d. b). *Eboulement à Randa (1991)*. Consulté le 26 décembre 2014. Disponible sur : <http://www.planat.ch/fr/images-details/datum/2010/09/01/bergsturz-randa-1991/>

Plate-forme national « Dangers naturels ». (s.d. c). *Les laves torrentielles en Suisse*. Consulté le 26 décembre 2014. Disponible sur : <http://www.planat.ch/fr/bon-a-savoir/inondation/lave-torrentielle/>

Promotion Santé Suisse. (2011). *Déterminants sociaux de la santé*. Consulté le 5 janvier 2015. Disponible sur : <http://www.quint-essenz.ch/fr/topics/1273>

Radio Télévision Suisse. [RTS]. (2014). *Alerte au mercure ! Un scandale valaisan*. Consulté le 13 février 2015. Disponible sur : <http://www.rts.ch/emissions/temps-present/environnement/6034157-alerte-au-mercure-un-scandale-valaisan.html>

Romelaer, P. (2005). *Management des ressources humaines*. Bruxelles : De Boeck.

Secrétariat d'Etat à l'économie. [SECO]. *Le stress chez les personnes actives occupées en Suisse*. Berne : Secrétariat d'Etat à l'économie.

Service de la protection de l'environnement. [SPE]. (2013). *Protection de l'air en Valais*. Consulté le 26 décembre 2014. Disponible sur : http://www.vs.ch/Press/DS_3/PU-2014-09-05-22207/fr/Rapport2013.pdf

Service de la protection de l'environnement. [SPE]. (2007 a). *Surveillance des sols en Valais*. Consulté le 26 décembre 2014. Disponible sur : http://www.vs.ch/NavigData/DS_65/M18483/fr/Surveillance%20des%20sols%20en%20Valais_fr.pdf

Service de la protection de l'environnement. [SPE]. (2007 b). *Qualité des cours d'eau en Valais*. Consulté le 26 décembre 2014. Disponible sur :
http://www.vs.ch/NavigData/DS_65/M22570/fr/Qualit%C3%A9%20des%20cours%20d%27eau%20en%20Valais,%20janvier%202007.pdf

Union européenne. [UE]. (2014). *Programme d'action général de l'Union pour l'environnement à l'horizon 2020*. Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne.

ViaMichelin. (2014). *Cartes et itinéraires*. Consulté le 31 décembre 2014. Disponible sur :
http://fr.viamichelin.ch/web/Cartes-plans/Carte_plan-Vissigen-1950-Wallis-Suisse?strLocid=31NTEzdHd5MTBjTkRZdU1qTXpNRfk9Y055NHpOekV4TXc9PQ==

Ville de Sion. (s.d.). *Habitat à Sion*. Consulté le 31 décembre 2014. Disponible sur :
<http://www.sion.ch/entreprise/vivre-a-sion/la-vie-a-sion/habitat-sion.xhtml>

11. Annexes

Grilles d'entretien pour les parents

Nous avons réalisé la première partie de nos entretiens avec les parents de Champsec et Vissigen avec la grille d'entretien du programme de recherche « Apsapa Europe » :

GRILLE POUR LES PARENTS/GRANDS-PARENTS

Pour les grands-parents, le guide est identique, tout en adaptant les questions au temps de la retraite qui peut concerner certain.e.s interviewé.e.s et modifier la formulation des questions (temps des verbes).

Déroulement : 30-40 minutes d'entretien

Lieux : en fonction de chaque terrain (domicile, école, lieu publique)

Présentation : renseignement sur le projet d'étude comparative dans divers villes et quartiers.

« Nous nous intéressons à votre quotidien, à vos activités ainsi qu'aux loisirs que vous avez la possibilité de faire, donc au temps libre par rapport aux obligations qu'elles soient professionnelles, familiales ou ménagère ».

« J'enregistre pour me souvenir de votre témoignage, mais je ne garde aucun nom. Les entretiens sont donc anonymes ».

Les différentes thématiques abordées au cours de l'entretien

Thèmes parallèles au focus groupes avec une exploration plus détaillée du thème transmission.

A. Les déplacements au quotidien

Les trajets durant la journée (travail/course ménagère – domicile)

Accroche :

- Comment se font vos déplacements ? (longueur des trajets/types de destination)

Relance :

- Habitez-vous dans un appartement ? Si oui, avez-vous l'habitude de prendre plus souvent l'ascenseur ou les escaliers ?

- Comment vous déplacez-vous pour faire vos courses ? Avec qui faites-vous vos courses généralement (seule, avec vos enfants, votre conjoint, toute la famille...) ?

- Est-ce que vous accompagnez vos enfants à l'école ?

B. Les loisirs et les activités physiques

Les activités durant la journée : professions ou activités domestiques ou loisirs actifs (sport, mouvement) et non-actifs au niveau physique.

Temporalité à explorer : semaine – weekend – vacances ; lieux, modalités, fréquence, durée

Accroche :

- Dans votre quotidien, quelles sont vos activités principales ?

Relance :

- Pensez-vous que ces activités sont difficiles ou fatigantes physiquement ?
- Avez-vous en dehors de cette activité principale des loisirs ? Lesquels ?
- Ces loisirs : avec qui ? Combien de fois par semaine ? Qui vous a amené à les faire ?
- Quelles activités partagez-vous avec vos enfants ? (faire les courses, les devoirs, la maintenance domestique, des loisirs ou accompagner les enfants à leur activité)

C. La transmission des pratiques de loisirs et/ou de sport

Description des formes de transmission en amont et en aval.

Garder le thème de discussion sur les Activités Physiques, tout en ouvrant aux loisirs liés à des « plaisirs non-salutaires » (tabac, bonne chair, alcool, etc.)

1^{ère} accroche : en amont

- Avez-vous des souvenirs concernant les activités que vous faisiez avec vos parents ?

Relance :

- Est-ce que ce sont de bons ou peut-être de mauvais souvenirs ?
- Pouvez-vous me décrire ce que, selon la formule « de père en fils », vous avez reçu de votre père et aussi de votre mère comme habitude ou tradition de famille concernant donc les loisirs ?
- Pensez-vous que cela influence le choix de vos activités aujourd'hui ?
- Souhaitez-vous également transmettre cela à vos enfants ?

2^{ème} accroche : en aval

- Est-ce que vous savez si votre enfant peut s'inscrire ou participer à des activités de loisir ou de sport dans le quartier ?

Relance :

- Si oui, quels types d'activités ? Et hors du quartier ? Est-ce que votre enfant y participe ?
- Est-ce qu'il va sur la place de jeux ou sur le terrain après l'école ou le weekend ? Souvent ? Qu'est-ce qu'il y fait ? (jeux de balle, vélos, etc.)

D. La forme

Les points de vue sur la corpulence

Accroche :

- Que signifie pour vous être « en forme » ?

Relance :

- Est-ce que vous faites des activités particulières pour être en forme ?

- Est-ce que vous savez s'il est possible de pratiquer dans le quartier des activités pour être en forme (cours de gym dame, walking, fitness, salle de fitness/musculation, piscine, etc.) ? Est-ce que vous y participez ou y avez déjà participé ?

E. La santé

Les conceptions de la bonne/mauvaise santé ; recueil des activités et des conditions de vie et de travail perçues comme favorisant la bonne santé versus perçues comme néfastes pour la santé

Point de vue général :

- C'est quoi la « bonne santé » pour vous ? Inversement la « mauvaise santé » ?

- À votre avis, qu'est-ce qui favorise une bonne santé ? (conditions de travail, lieux d'habitation, aménagement du territoire, activités physiques, alimentation...)

Points de vue sur soi :

- Vous personnellement, faites-vous des choses particulières pour être (ou rester) en bonne santé ?

- Vous sentez-vous plutôt en bonne ou en mauvaise santé ?

- Qu'est-ce que vous pourriez changer pour être en bonne ou en meilleure santé ?

Points de vue sur les « autres » :

- Dans votre entourage (famille, amis, voisins) avez-vous l'impression que les gens font plutôt attention à leur santé ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

- Avec qui vous arrive-t-il de parler de la santé ? Ces personnes vous donnent-elles des conseils ? Lesquels par exemple ? Essayez-vous de les respecter ?

- Concernant les activités physiques, avez-vous déjà reçu des informations ? Lesquelles ? De la part de qui ? Êtes-vous d'accord avec ce que l'on vous a dit ?

Conclure

- Par rapport au quartier et à ce thème de la « bonne santé » pour vous, votre entourage ou votre enfant, auriez-vous un vœu ou une idée qui permettrait d'améliorer l'un ou l'autre aspect ?

- Avez-vous des questions ou des remarques ? Discussion libre.

Demande de contact avec les grand-parents :

Nous aimerions retracer ces questions de transmission de pratiques dans les familles dans le temps, entre les générations. Est-ce possible de rencontrer l'un ou l'autre des grands-parents de votre enfant ? Serait-il/elle intéressé.e selon vous ?

Discuter l'organisation la plus judicieuse de rencontre avec ou pas l'aide du parent comme médiateur/trice

Coordonnées (nom, prénom, téléphone) : _____

Informations biographiques

Âge :

Formation et diplôme :

Situation professionnelle (pourcentage du temps de travail, chômage, sans activité, autres moyens de subsistance) :

Situation familiale :

Âge et sexe des enfant(s) :

Depuis combien de temps résidez-vous dans le quartier ? :

Où habitiez-vous auparavant ? :

Êtes-vous né.e en France ? :

Fin : rituel de remerciement

A la grille d'entretien du programme de recherche « Apsapa Europe », nous avons ensuite ajouté des questions portant sur la sensibilité environnementale des individus et plus particulièrement sur la pollution au mercure à Viège :

Questions liées à l'environnement qui ont été ajoutées à la grille d'entretien précédente

1. Qu'est ce qui constitue, selon vous, un environnement idéal pour la pratique sportive ?
2. Qu'est ce qui constitue, selon vous, un environnement néfaste, malsain pour la pratique sportive ?
3. Quelle importance attachez-vous à des paramètres tels que la qualité de l'air, la salubrité de l'eau lorsque vous choisissez un lieu pour faire du sport ?

→ Relances : Vous baignez-vous ? Vous promenez-vous ?

→ Pollution au mercure : Quel regard portez-vous sur la pollution au mercure, mise à jour récemment, des terrains dans la région de Viège ?

Dans quelle mesure vous sentez-vous concerné par cette pollution, ici à Sion ?

Pour qui considérez-vous cet événement comme dangereux ?

Si vous habitiez une zone contaminée, cela modifierait-il votre propre perception de votre environnement ?

Cette annonce a-t-elle eu des répercussions sur votre rapport à la nature dans le cadre dans votre vie de tous les jours ?

Cette annonce a-t-elle eu des répercussions sur votre rapport à la nature dans le cadre de vos activités sportives ? (Ex. footing au bord du Rhône, baignade,...)

Grille d'entretien pour les experts

Grille d'entretien - experts

Quel regard portez-vous, d'une manière générale, sur la pollution au mercure des terrains dans la région de Viège ?

➤ Le Groupement mercure

Pour atteindre les objectifs (dédommagement et évaluation des risques pour les personnes et la nature) de votre groupement, comment vous y prenez-vous ?

Quels obstacles rencontrez-vous dans la réalisation de vos objectifs ?

➤ L'impact sanitaire de la catastrophe

Selon vous, pour qui la pollution au mercure de Viège est-elle dangereuse ?

→ L'éloignement géographique de villes comme Sierre, Sion ou Martigny protège-t-il ses villes des conséquences de la pollution ?

A l'heure actuelle, avec les données mesurées en notre possession, peut-on tirer des premières conclusions sur les risques auxquels sont confrontées les personnes vivant sur/aux abords de terrains contaminés ?

D'une manière générale, les personnes interrogées soulignent l'importance à leurs yeux d'éléments tels que la salubrité de l'eau ou la qualité de l'air lors de leurs activités physiques. Cependant, une extrême minorité d'entre elles affirment avoir modifié leurs habitudes depuis que la pollution a été révélée. Comment expliquez-vous ce décalage entre leurs actes et leurs propos ?

➤ L'impact économique de la catastrophe

Selon vous, la dévalorisation des terrains contaminés et des habitations qui pourraient s'y trouver sera-t-elle importante ?

Selon vous, cette pollution aura-t-elle un impact sur la vente des produits de la culture maraîchère (abricots, asperges,...) du Valais ?

➤ La qualité de l'information

Selon vous, les différentes parties communiquent-elles de manière adéquate au sujet de la pollution ?

→ Des personnes interrogées ont manifesté leur sentiment qu'on leur « cache des choses ». Ce sentiment vous paraît-il légitime ?

Au cours des entretiens, la majorité des personnes ont affirmé ne pas modifier leurs habitudes à cause du manque d'informations qui entoure l'affaire. Comment l'expliquez-vous?

L'Etat, la Lonza et certaines associations telles que les Médecins en faveur de l'Environnement communiquent régulièrement via des canaux différents, de manière unilatérale (dépliant envoyé par la Lonza) et parfois des informations contradictoires. Cet aspect-là n'est-il pas en partie responsable du flou évoqué par les personnes interrogées ?

➤ L'impact sur la manière de penser des gens

Selon vous, un tel évènement pourrait-il être le déclencheur d'une sensibilisation de la population valaisanne aux questions environnementales ?

Si oui, pensez-vous que la prise de conscience sera plutôt individuelle (modification des habitudes) ou collective (par exemple création d'association de défense des victimes) ?

Selon vous, qui est-ce que la population tiendra-t-elle pour responsable de la pollution ? L'Etat pour son silence ? La Lonza qui a déversé le mercure mais qui en contrepartie est aussi pourvoyeuse de nombreuses places de travail ?

➤ L'impact sur l'image du canton

Différentes affaires ont d'ores et déjà porté préjudice à l'image du canton du Valais ces dernières années. Pensez-vous que cette affaire s'inscrira dans ce même ordre d'idée et altèrera notre image dans le reste de la Suisse/ à l'étranger ?

D'un point de vue plus spécifique au tourisme, notre canton aime mettre en avant nos paysages de rêves dans la majorité de ses campagnes publicitaires. Cette pollution brisera-t-elle cette représentation de pureté de l'air et de beauté des paysages qu'ont les touristes de notre canton ?

Entretiens

Nous allons présenter deux entretiens caractéristiques de notre échantillon de recherche hétéroclite d'un point de vue des catégories socioprofessionnelles. Tout d'abord, celui de Marta, petite employée dans un centre commercial. L'entretien s'est déroulé dans la cuisine en présence de M (M) et Mme (C) ainsi que de leur fille (F). Son témoignage présente la manière dont les contraintes budgétaires limitent les possibilités de pratiques sportives au sein d'une famille modeste.

Carnet d'enquête

RDV : 06.11.2014 à 19h00 au domicile.

Durée : 64'

1. Contact et arrivée

Le contact a été noué par téléphone auprès de Mme qui s'avère être dans un premier temps quelque peu méfiante et demande des informations supplémentaires sur la nature de l'entretien avant d'y adhérer. Le rendez-vous est fixé en fin de journée à 19h00 car les conjoints travaillent tous deux durant la journée et cela constitue le seul moment disponible pour une rencontre. Le jour du rendez-vous, je me rends à Vissigen alors que la nuit est déjà tombée. Je trouve l'adresse de la famille sans trop de souci dans cette rue où j'ai déjà effectué d'autres entretiens.

2. Décor

Le couple vit dans un bel appartement moderne et lumineux d'un immeuble qui compte 8-10 étages. Au salon se trouve un ordinateur et aux murs différents tableaux.

3. Impressions suite à l'entretien

Cet entretien a été réalisé à mon sens avec la première famille de classe modeste. Le couple est constitué de deux émigrés brésilien et portugais avec une faible formation. Mme s'exprime dans un bon français avec toutefois un fort accent et son mari dans un français parfait, je l'ai d'ailleurs cru Valaisan. Le couple a souligné leur grande volonté de s'intégrer dès leur arrivée en Suisse à l'issue de l'entretien et même le désir faire un jour peut-être de la politique pour Mme.

Entretien

- Niquel, donc je m'intéresse dans un premier temps à vos déplacements, comment est-ce que vous vous déplacer durant la journée ? A pieds, plutôt en voiture ?

- C : Avant c'était à pieds.

- M : Plutôt en voiture.

- C : Oui, voiture parce qu'il travaille à Martigny.

- D'accord, ouais donc pour le travail c'est une obligation.

- C : Moi j'étais dans un premier temps, depuis qu'elle est toute petite, depuis qu'elle est née, bon depuis que je suis arrivé en Suisse heuu je faisais à pieds parce que je travaillais toujours au centre-ville et maintenant voilà comme il y a beaucoup plus d'activités avec elle je me suis acheté une petite voiture. Comme ça les mercredis je peux l'amener à Conthey, des autres endroits machin et tout...

- Huhum

- C : Même le matin à l'école c'est plus vite parce que comme ça je vais l'amener et après je reviens pour aller au travail. Alors moi je me déplace aussi un peu comme ça.

- M : Pas comme ça, en voiture, en voiture.

- C : Voilà, en voiture.

- Ouais. C'est vraiment parce que vous êtes stress ou vous auriez le choix d'aller à pieds ?

- C : Alors c'est parce que moi je suis stressée oui. Parce que entre le temps, elle elle commence à 8h moi à 9h...

- M : C'est les horaires aussi.

- C : Voilà, les horaires.

- Huhum, d'accord. Parce que vous travaillez les deux à 100% ?

- C : Moi 80, lui à 100.

- Ok, ouais non c'est sûr ça fait pas mal. Heuu bon vous habitez au premier étage, j'imagine qu'il y a un ascenseur ?

- M : Oui.

- C : Voilà, oui.

- Quand vous vous déplacez dans l'immeuble vous utilisez l'ascenseur ?

- C : On monte par les escaliers sauf si on a vraiment des courses (rires) On oublie même qu'on a l'ascenseur parfois !

- M : Si on doit aller chez le voisin on prend l'ascenseur, s'il est au 4^{ème} au 5^{ème}, là on prend l'ascenseur.

- Ok, donc vous vous dites pas forcément, je sais pas parce que certains prennent les escaliers pour rester en forme typiquement, c'est pas quelque chose auquel vous faites particulièrement attention ?

- C : J'y fais pas, toute façon c'est dans mes, c'est dans ma... mécanique. Voyez, c'est pas le fait qu'on dit on fait ça pour le sport on fait ça parce que on est habitués à faire.

- Huhum.

- C : C'est plutôt une tendance à prendre les escaliers qu'autre chose.

- Ok, niquel. Sinon je sais pas, vos courses vous les faites où ?

- C : Heuuu...

- M : Ahh ici à Sion, sinon Conthey...

- Ok, est-ce que c'est quelque chose que vous faites des fois à pieds ou vous prenez toujours la voiture ?

- M : Toujours la voiture.

- C : Des courses ? Ouais les courses on fait toujours avec la voiture.

- Ouais, parce que c'est...c'est pratique de nouveau

- C : Parce qu'on va là, on va là, on va là. Voilà, exactement.

- Huhum. Sur ce qui est un peu plus vos activités, vos loisirs, est-ce que vous avez des activités particulières ?

- C : Pas forcément. Pas qu'on dit on a un hobby qu'on fait ça et ça chaque fois. Non. Le dimanche, soit on va se balader au bord du Rhône soit on fait un bisse soit on part au bord du lac et on fait tout le tour à Montreux ou alors on va faire le vélo avec elle, le patin, des choses de loisirs de famille.

- F : Pis des fois la zumba.

- C : Ouais, là gym voilà...

- Ok, donc le weekend quand vous avez plus de temps vous avez quand même heu le dimanche...

- C : Oui, le dimanche alors ça c'est sacré. Soit on joue à la Wii on fait les musiques, pour jouer...

- Ouais, ouais.

- C : A la Wii ça on fait souvent. Moi le dimanche matin je fais souvent avec elle. C'est tout ce qu'il y a de la musique ça me touche (rires)

- Donc ce qui vous empêche de faire plus d'activités la semaine c'est le temps ?

- C : C'est le temps, c'est le temps.

- D'accord. Donc on a dit cette activité le dimanche un peu une fois par semaine, est-ce qu'il y a d'autres choses que vous faites avec elle. Je sais pas, pas forcément physique, les devoirs, la lecture... ?

- C : Oui.

- F : Oui assez les devoirs, c'est difficile. (rires)

- C : Voilà, mais on fait... bon normalement, c'est elle qui doit le faire.

- F : Mais je le fais mais il y a des choses que je comprends pas.

- C : Oui, voilà, il y a des choses qu'elle comprend pas donc elle nous attend et quand on arrive soit moi soit lui en premier on aide à revoir ce qu'on peut faire pour que, pour l'aider.

- Ouais. Heuu cette activité physique que vous faites toujours le dimanche, c'est quelque chose que vous faites en famille ?

- C : Heu les 3, oui.

- F : Sauf papa (rires)

- C : Non, non...

- M : Heu ouais la danse papa... (rires communs)

- Ouais alors là je le comprends papa !

- M : Je laisse les dames.

- C : Non il est pas très doué pour la danse !

- Ouais, ça en général les hommes on aime moins. Ok, vous faites ça donc une fois par semaine on a dit, le dimanche toujours ?

- C : Oui, toujours le dimanche.

- Ok. Et qu'est-ce qui vous a amené à faire ça ? C'est quelque chose heu...

- C : C'est... On aime, c'est naturel. C'est un vouloir naturel, c'est pas quelque chose qu'on dit...

- M : Une obligation...

- C : Comme on a pas le temps d'aller les deux quelque part, parce que soit c'est endroit que pour les enfants, par exemple le mercredi j'aurais la possibilité, j'avais déjà m'inscrit, demandé à plusieurs endroit, de faire par exemple quelque chose avec elle pour aller danser.

- Huhum.

- C : Une activité, une zumba, la gym, n'importe mais soit adapté soit à maman soit enfant. Et ça y'a pas, voyez. Moi je trouve qu'il manque quand même, y'a par exemple pour les bébés. J'ai vu dernièrement, ils ont lancé une vidéo comme quoi les mamans ils portaient là le bandeau, mais vous avez pas vu ?

- Non, j'ai pas vu.

- C : C'est sur le net. Il y a les mamans, avec les bébé là et eux ils sont en train de danser et il y a un coach avec son bébé derrière, ils dansent dans une salle tous ensemble comme ça. Alors pourquoi pas ? Ils font par exemple le massage pour les enfants, pour les petits nés et pas pour les jeunes adolescents ou les enfants à partir de 3, 4 ans. Pourquoi ça doit être toujours séparé une chose de l'autre ? Parce que ça c'est quand même une activité dans l'aspect famille ça manque.

- Ouais.

- C : Parce que déjà le temps, on passe notre vie à travailler. Soit on rentre, on fait à manger, on dort, on range la maison et le reste il reste pas grand-chose pour le loisir. C'est la vérité de la population, c'est pas que moi hein

- Ouais, ouais, bien sûr.

- C : C'est tous que je vois à part nous, tout le monde dit la même chose. Alors c'est, je sais pas. Moi je fais parce que ça me manque de faire quelque chose avec elle. Parfois voilà, il fait mauvais on va pas sortir sous la pluie, sous la neige, vraiment moi je sais pas skier alors je lui dit peut-être cette année on ira faire du....

- F : Du ski !

- C : Non, du ski de fond ou du bob parce que voilà moi j'ai envie d'essayer faire du ski de fond et c'est quelque chose que je peux me permettre pour la première fois de faire mais le ski non, le ski j'aime pas.

- F : Oh le ski c'est trop bien !

- C : Pas pour moi en tout cas.

- D'accord. Donc les activités finalement c'est le dimanche qui prime sinon c'est compliqué ?

- C : Oui, oui.

- M : Pendant la semaine, oui. Par rapport aux horaires, on arrive pas.

- Heuu on change un petit peu de thème et on s'intéresse à l'activité physique que vous faisiez peut-être avec vos parents, et donc est-ce que vous avez des souvenirs des activités que vous faisiez avec vos parents ?

- M : Moi par rapport à mes parents, non...

- F : Oui, elle oui, elle faisait du jardin ma mère, du jardinage.

- C : Je plantais les légumes et voilà les activités (rires)

- Ouais, mais pas forcément de sport justement. Le jardinage c'est quelque chose que vous partagiez ?

- C : Moi j'ai fait le jardinage, oui. Parce que nous on était, moi je suis née au Brésil et chez moi il y avait un grand terrain et ma grand-maman, depuis toute petite je me rappelle, on plantait soit les patates, les carottes et les fruits on avait énormément d'arbres de fruits.

- D'accord.

- C : Et ça on ramassait, on allait ailleurs les chercher mais ça on faisait tous les jours. On allait arroser, on allait enlever les mauvaises herbes, c'est quelque chose que dans ma jeunesse j'ai fait beaucoup. Après à partir 15 ans c'est fini, c'est fini tout ça.

- Ouais, ouais.

- C : J'ai connu l'aspect ville on va dire, j'ai émigré au Portugal alors c'était un peu... mais je faisais beaucoup, je touchais beaucoup à la nature. C'est quelque chose pour moi qui est très important.

- M : Et après tu faisais aussi pas mal de sport...

- C : Oui, oui.

- F : Du basket, elle était capitaine du basket et du foot.

- Ah vous étiez relativement sportive quand vous étiez plus jeune ?

- C : Oui, oui. Je faisais énormément du basket, du handball, je faisais du foot et voilà, j'adorais ça quoi.

- D'accord. Et c'est quelque chose que vous faisiez un peu avec vos parents ou... ?

- C : Non, non, c'était à l'école, ça m'est venue cette envie de faire. Mais nous, moi j'étais habituée à une autre façon. A la maison, on faisait les devoirs de maison. C'était pas... spécialement le dimanche oui, je me rappelle. Parce que bon mes parents sont décédés quand j'étais très jeune mais tout ce que je me souviens c'est que le dimanche on sortait avec maman, on allait à la plage, on se promenait au bord de la plage, on faisait des activités comme ça, moi je prenais mon vélo, ça je sais.

Mais du reste comme ça je peux pas vraiment fous dire heu...Après c'est vrai que les sports à l'école j'adorais ça quoi.

- D'accord.

- C : J'étais toujours capitaine d'équipe, voilà.

- Donc pour vous c'est vraiment l'école qui vous a...

- C : Ah oui, ça m'a...

- Fait découvrir tous ces sports ?

- C : Oui, oui, franchement oui. Parce que on se battait avec d'autres écoles, y'avait toujours cette, cette feeling...

- La compétition.

- C : La compétition, cette envie et après c'est vrai j'aurais eu envie de faire d'autres activités mais j'ai pas pu parce que j'avais pas les moyens. Par exemple des choses... arches, vous voyez ?

- Ouais, ouais, tir à l'arc.

- C : Tir en arc, cheval, des choses comme ça mais j'ai jamais pu faire. C'était un peu cher.

- F : Mais tu peux faire toujours maintenant.

- M : Maintenant on a pas le temps...

- C : Voilà, tu vois. C'est ça, c'est un peu embêtant.

- F : Mais l'arc ça suffit seulement de mettre une flèche et tirer !

- M : Oui, je sais mais il faut avoir le temps, tu dois t'entraîner...

- C : Ici, par exemple, elle elle fait la gym à l'école par exemple moi je pense que la gym à l'école c'est pas suffisant, voyez. Moi j'ai cette idée que pour un enfant il faut vraiment lui montrer le maximum entre 10 et 15 ans, il faut vraiment montrer, élargir au mieux les activités.

- F : Ben on fait du patin.

- C : Parce que moi en tout cas c'est ça qui m'a fait un peu découvrir, c'est que un jour par exemple le prof de gym il nous disait, on avait 3x par semaine, aujourd'hui par exemple il disait on va faire du handball. Alors on allait faire du handball toute l'heure-là, le lendemain on va faire du basket ou du foot ou on va faire la course ou on va faire de l'athlétisme et ça c'est quand même changer. Eux ils ne se rendent pas compte, ils regardent la télé mais ils ne se rendent pas compte qu'est-ce que c'est vraiment le milieu de compétition.

- Ouais.

- C : Une fois par année, ça sert à rien. De mon point de vue par rapport à tout ce que j'ai vu parce que j'ai connu l'activité au Brésil et j'ai connu au Portugal aussi et c'est complètement différent.

- D'accord.

- C : Et ici moi ça me manque qu'elle fasse 6 mois de patin à glace que le mercredi 1 heure.

- F : Pas le mercredi, le jeudi.

- C : Bref hein, je pense que c'est quand même peu.

- Oui.

- C : Moi je pense ça serait bien, oui, chaque 3 semaines de changer l'activité.

- Ok.

- C : A mon avis, après...

(Dialogue entre la mère et la fille)

- Vous, avez vos parents, les activités sportives c'est quelque chose que... ?

- M : Non, moi c'est par rapport aussi aux écoles. Avec les parents non, non. C'est surtout à l'école.

- C'était aussi quoi ? Manque de temps ? Ils étaient pris par le boulot ?

- M : Bon, après c'est par rapport à...comment dire la mentalité. Les parents bon déjà s'ils travaillaient toute l'année ils avaient pas le temps voyez. Alors nous on arrivait de l'école, bon c'était les devoirs tac-tac-tac, bon surtout c'était l'école qu'on faisait beaucoup du sport.

- Ok.

- M : On avait la natation, bon y'a tout... Du foot, tout mais surtout à l'école.

- D'accord et le weekend ? Vous, vous avez dit le weekend le dimanche était réservé pour ça, vous vous l'aviez aussi ça ?

- M : Non mais mes parents ils faisaient pas tellement... Question du sport vélo, promenade tout ça ils faisaient pas tellement.

- D'accord donc surtout pour vous, les activités que vous faisiez avec vos parents donc surtout le dimanche quand vous alliez à la plage, à vélo, c'est des bons ou des mauvais souvenirs ?

- C : Ah c'est des bons ! C'est des très bons souvenirs ! Le peu que j'ai, je peux pas dire même s'ils sont décédés quand j'étais jeune, ma mère est décédé quand j'avais 6 et mon père 9.

- Ouais.

- C : Mais j'ai pas de mauvais souvenirs de mon enfance. Parce que c'était une enfance, on devait aider à la maison, on avait le travail de la maison comme moi je fais avec elle (sa fille) et on doit aider quand on doit aider, on doit faire du loisir quand on fait du loisir, voyez chaque chose à son temps.

- Huhum

- C : Mais pour être tous ensemble c'est la meilleure chose à faire. Parce que c'est comme, peut-être ça sort du contexte...

- Ouais mais non non c'est bon, bien sûr.

- C : C'est juste pour vous expliquer. Je l'explique à elle, c'est que cette aide, si elle est déjà dans l'âge de m'aider, si elle m'aide à faire les choses qu'elle peut déjà faire, j'aurais beaucoup plus de temps à lui consacrer à elle, à faire avec elle et ça c'est très important parce que elle ira faire la même chose avec ses enfants. Et ça, ça retient de peu à peu vous voyez qu'est-ce que je veux dire ?

- Huhum, ouais, ouais. Ben c'est un petit peu justement le sens de ma question. Enfin, on a compris que vous le dimanche vous faisiez quelque chose avec vos parents, c'est quelque chose que vous

refaites avec elle, est-ce que vous pensez que c'est un hasard ou c'est véritablement un héritage qui se transmet ?

- C : Non, c'est un héritage. Je pense que tout se passe dans l'éducation. Si la personne elle a été instruite pour faire, elle ira faire avec ses enfants et ses enfants avec ses enfants. Moi je pense ça vient...

- M : Absolument...

- C : Parce que c'est une question de démonstration. Si on montre à l'enfant qu'il faut pas mettre le doigt parce que ça brûle, la prochaine fois qu'il va mettre le doigt il va se rappeler que maman elle a dit qu'il fallait pas mettre. Et dans le thème d'éducation, d'agilité, de tout, de sport, culture et tout, c'est tout ce que les parents ils offrent à leurs enfants. Pas forcément avec l'argent parce qu'on peut faire mille et une chose sans l'argent hein.

- Huhum.

- C : C'est de, de contexte voilà, apprendre vraiment qu'est-ce que c'est la vie et montrer peu à peu, par rapport à son âge qu'est-ce qu'il peut, éventuellement quand il sera grand, vouloir. Parce que plus on monte, plus il ira avoir du plaisir à le faire. Après voilà, je sais pas si j'ai répondu comme il faut (rires).

- Oui, oui, non, bien sûr !

- C : Je parle trop mais vous me dites hein ! (rires)

- Non, non, on parle jamais trop je préfère ça que ceux qui ont rien à dire !

- C : D'accord, voilà.

- Et vous est-ce qu'il y a quelque chose que vous souhaitez transmettre volontairement à votre fille ?

- C : Pas avoir peur de rien.

- D'accord.

- C : D'oser toujours faire qu'est-ce que... même si on tape la tête contre le mur, moi je le dis souvent, pas avoir peur de se lever. Parce que dans la vie il y a des hauts, il y a des bas, on peut pas être toujours bon à tout mais on peut faire de notre mieux.

- Ouais.

- C : Vous voyez, c'est, ça moi je pense c'est le plus important. C'est pas avoir peur de faire des fautes, pas avoir peur que les autres ils viennent critiquer, qu'ils disent « ah mais toi... ». On s'en fou des autres. C'est notre intérieur qui compte.

- Huhum.

- C : Si nous on est bien avec nous-mêmes, c'est ça qui compte. Parce que le fait de faire, parce que l'autre il a dit de faire, j'écoute pas mon cœur, j'écoute pas ma mentalité. Je vais écouter qu'est-ce que l'autre il veut. Vous voyez, c'est un peu dans ce sens-là. Pour moi c'est tout, parce que c'est tout la clé pour ça. Parce que on peut avoir du plaisir à faire ça ou ça mais peut-être qu'on a beaucoup plus de plaisir à faire ça que ça.

- Oui.

- C : Et c'est pas parce que l'autre il a dit il faut faire, peut-être on a même pas envie mais on va le faire « pour faire plaisir à l'autre ». Non, il faut se faire plaisir d'abord à nous et après à les autres. Chercher notre voie, surtout ça.

- Peut-être par rapport aux activités physiques, vous disiez que vous voyiez la différence entre le Brésil et l'Europe, enfin on varie moins, c'est quelque chose que vous essayez de transmettre à votre fille cette ouverture aux différents sports ?

- C : Oui, oui. Mais ici j'ai pas de connaissances, ça se voit pas, ça s'entend pas beaucoup des endroits. Parfois on peut l'inscrire mais c'est déjà dans le... comment on dit ça ? Par exemple quand il rentre dans le foot, il faut payer voilà 500, 600 balles, c'est quand même énorme pour un budget famille. Vous voyez qu'est-ce que je veux dire.

- M : C'est pour tous les sports hein...

- C : Voilà...

- Ouais, on y reviendra un petit peu après justement.

- M : Dans les sports il faut toujours payer...

- C : Vous voyez moi je pense qu'il faut inciter les enfants parce que de plus en plus la technologie elle est là.

- Ouais.

- C : Les parents ils ont pas le temps. Et ça empêche... Nous on est fatigués, c'est vrai on aurait envie de rester sur le canapé ou regarder la télé toute la journée.

- F : On peut pas...

- C : Mais l'enfant il est là. On fait quoi de cet enfant ? On le met dans un coin pour regarder la télé toute la journée ? On peut pas, on peut pas. On doit lui laisser le choix de choisir.

- Huhum.

- C : S'il y aurait la possibilité de dire voilà, le dimanche on va faire du handball par exemple avec des copains ou des copines. Mais on voit personne faire ça. Y'a pas vraiment des endroits sauf si on prend la voiture et on va vraiment dans les centres qui y'a les écoles pour avoir un... je sais pas comment ça s'appelle...

- F : Oui, en ville à côté de la Migros, à côté de C&A, y'a le truc de la...

- C : Oui mais faire avec moi c'est pas la même chose que faire avec des enfants de ton âge.

- F : Ben oui moi je suis déjà y aller dans ce terrain y'avait toutes les écoles on a fait...

- C : Oui, voilà, pour les écoles... Parce que elle par exemple je l'inscris souvent quand il y a la place pour le tennis.

- D'accord, ouais.

- F : Mais c'est gratuit !

- C : Elle va souvent. Parce que c'est gratuit le dimanche, à 9h je l'amène elle fait une heure de tennis et elle aime bien.

- Mais y'a donc cette réelle volonté de lui faire découvrir ces différents sports mais est-ce que vous avez les moyens au niveau du temps ou même financièrement d'arriver à ça ?

- C : Non, alors plus financièrement parfois j'ai de la peine. J'utilise, oui, les bons qu'ils me donnent de la commune, j'utilise. Mais après quand ça part un peu plus du budget on regarde celui-là c'est moins cher alors on va faire ça.

- Huhum.

- C : Vous voyez par exemple je lui paye des cours au Sacré-Coeur où ils font de temps en temps des cours pour les pays, pour découvrir les pays.

- Ah d'accord !

- F : 15 francs...

- C : C'est la coutume, l'alimentation qu'ils ont, la langue et tout ça elle va parce que c'est 15 francs. Jeudi, ils font 5 séances, c'est 5 heures..

- F : Pas 5 heures ! (rires)

- C : Heu 1h30, je trouve c'est bien qu'elle se rend compte, qu'on lui dit qu'en Espagne... et qu'à l'école elle puisse dire « ah tiens, au cours la dame elle m'a dit ça... ». Ils ont quand même une logique, une connaissance par rapport à ça.

- F : Une année on avait fait le Brésil et puis on avait appris des choses comment c'était là-bas.

- Ah ouais, sympa. C'est super.

- C : Cette fois elle va faire l'Australie alors c'est bien.

- Tu fais le tour du monde sans voyager !

- C : Voilà, exactement (rires)

- Ben c'est un peu le sens des prochaines questions, est-ce que vous savez si elle peut s'inscrire à des activités de loisirs ou de sport au sein du quartier ? Y'a beaucoup de choses qui se font ?

- C : Ici, non.

- M : Non.

- C : Ici dans le quartier y'a rien. En tout cas s'il y a moi j'ai jamais entendu.

- M : Question de sport ici dans le quartier y'a rien...

- C : Et on habite ici, ça fait quand même deux années qu'on habite ici.

- M : Si c'est la ville de Sion comme quelque chose comme un truc de tennis, tout ça mais sinon ici le quartier...

- F : Si le manège c'est à côté...

- M : Mais c'est la ville de Sion...

- C : C'est la seule chose qu'on sait qu'il y a hein...

- Ouais, ok.

- M : Mais ici dans le quartier il y a rien.

- Et par rapport à la ville, en dehors du quartier donc par rapport à la ville de Sion, y'a beaucoup de choses qui se font ?

- F : Ca oui.

- C : Oui ? Quoi ?

- F : Ben à côté de la Direction des Ecoles il y a une salle de gymnastique...

- M : Oui mais je dis question de sport !

- C : On parle pas de ça...

- Moi j'ai travaillé un peu pour la ville de Sion. Pendant l'été y'a des camps, un peu la natation qui s'organise aussi...

- C : Ah la natation elle fait aussi. Quand il y a les cours...

- Mais je t'ai pas eue en juin ? Je t'ai jamais eue ?

- M : Non en juin là-bas à la piscine découverte non.

- F : Oui j'avais fait une fois quand il faisait mauvais...

- C : Ah je me rappellais pas.

- Ok. donc y'a quand même plus de choses qui sont proposées mais c'est en ville ?

- C : Ouais, voilà.

- Sinon j'ai vu, en faisant les interviews et en passant un peu à l'école de Champsec, y'a pas mal de places de jeu entre les immeubles ou même à l'école. C'est quelque chose qu'elle utilise souvent ?

- C : Ouais, là ici devant.

- Tu vas souvent ? Tous les jours ?

- C : Non, pas tous les jours.

- F : Non, parce que j'ai les devoirs. Je vais souvent le mercredi après-midi, le samedi et le dimanche.

- D'accord. Et tu fais quoi quand tu vas à la place de jeu ?

- F : Ben à la place de jeu des fois on court, on joue au foot, heu y'a les balançoires, on joue à ça...

- C : Construire les cabanes aussi avec mes draps (rires communs)

- F : Après je sais pas des fois on joue à chat perché, les petits trucs...

- Ouais, ok. On change un petit peu de domaine, on va sur ce qui est un petit peu forme et santé. Question très générale, qu'est-ce que ça veut dire pour vous être en forme ?

- C : Etre en forme, avoir la pêche quoi. (rires)

- M : Etre bien.

- C : Pas avoir de maladies, être bien.

- M : Déjà être en bonne santé, voilà c'est ça le but.

- F : Etre en forme pour moi c'est se lever de bonne humeur.

- Donc l'esprit aussi peut-être ?

- C : Oui.

- M : Aussi.

- Et vous savez s'il est possible de pratiquer des activités dans le quartier pour rester en forme ? Donc de type je sais pas, cours de gym pour dames, salle fitness, piscine,...

- C : Ils font tout à Champsec mais Vissigen y'a jamais eu quoi que ce soit.

- F : Non, y'a jamais eu.

- A Champsec y'a pas mal de choses qui s'organisent ?

- C : Alors y'a dans les salles de gym. C'est Let's go, non c'est pas Let's go là-bas à Champsec c'est quoi ? A côté d'Otto ?

- Ah Fit Budget, j'sais pas quoi.

- C : Fit Budget voilà

-M : Ca c'est fitness...

- C : Oui, c'est ce que je dis. Y'a pas de choses, voilà...

- Mais les salles de sport ou la piscine, à la Bruyère y'a la piscine non ?

- M : Oui, oui, y'a la piscine.

- Là y'a des choses qui s'organisent ?

- M : On a déjà vu des dames qui sortaient...

- C : Oui mais elles sont âgées, elle m'a dit cette semaine c'est le 3^{ème} âge qui vont faire le soir.

- M : C'est la piscine ou c'est la danse ou quelque chose ?

- C : La piscine. Par exemple le mercredi ils ont aussi des cours les personnes âgées et c'est pour ça que eux (sa fille) ils doivent aller à la piscine couverte là-bas. Parce qu'ils ont le cours ici.

- D'accord. Vous disiez que vous faisiez à l'époque des cours de gym pour dames, vous les faisiez où ?

- C : Moi je le fais avec un monsieur depuis que je suis en Suisse. Il s'appelle Smith, il donnait avant derrière la Coop, c'est un petit studio et maintenant il a changé la salle il est au Ritz, à la Migros du Ritz à la Poste du nord.

- Ouais.

- C : Et là je vais parce que l'ambiance elle est bonne. J'ai mes copines qui viennent aussi, j'ai réussi qu'il y a 2-3 qui viennent aussi avec moi. Bon là maintenant on s'est arrêtés parce qu'il y a eu les vacances, certaines elles sont tombées malades et là je fais parce que lui il nous connaît. On sait comment avec lui et c'est pas ça, c'est que c'est une ambiance famille, c'est pas une ambiance comme si on va dans la salle de gym on dit boujour mais l'autre elle est là en train de pédaler, vous voyez qu'est-ce que je veux dire.

- Ouais. Donc c'était quelque chose en ville, c'est pas quelque chose qu'on trouvait ici ?

- C : Non, ici non.

- M : Non, ici Vissigen y'a rien.

- C : Et c'est moins cher car je paye 120 frs mais c'est pour 3 mois. Voilà, vous voyez c'est quelque chose pour moi je peux arrêter à chaque fois que je veux, je renouvelle ou pas mon abonnement. Même si on a un cas que voilà ce mois je peux pas, il me dit ouais y'a pas de souci tu me règleras à la fin du mois d'après. Vous voyez, c'est quelque chose, parce que c'est quelqu'un que je connais. On a la possibilité de le faire sans le regretter.

- Ouais.

- C : Même si on a un problème de dos et tout il dit y'a pas de souci tu viens, il nous masse, il nous montre les exercices qu'il faut faire, c'est comme vraiment une personne, il est là vraiment pour notre corps, vraiment pour nous faire du bien, pas vraiment pour payer son salaire à la fin du mois. Il a du goût pour ce qu'il fait.

- Ok. Vous vous faites quelque chose aussi... ?

- M : Non, moi en ce moment pas du tout.

- Vous avez le Rhône qui passe juste à côté. Marcher, courir au bord du Rhône c'est quelque chose que vous faites de temps en temps ?

-C : Ah courir non.

- M : Marcher, en vélo oui.

- Ah quand même alors ! C'est quelque chose que vous faites quoi ? 1x par semaine ?

- M : Voilà, sur le dimanche.

- Huhum.

- C : Bon la dernière fois on a fait jusqu'à Sierre hein et on est retournés mais lendemain j'avais mal hein (rires)

- Ouais y'a un petit bout là !

- F : Après on est allés au McDo manger !

- C : Ah oui, voilà.

- Ah il faut bien remplir la voiture pour qu'elle avance (rires)

- C : Y'a pas de benzine elle roule pas hein (rires) Ca c'est sûr.

- Ok, un petit peu la même question sur la santé, c'est quoi pour vous être en bonne santé ?

- M : Ben déjà c'est surtout être bien, comment dire pas être malade ni avoir aucune maladie quelconque. C'est être bien, le matin on se lève pour aller travailler pendant la semaine.

- Ouais, pouvoir déjà assumer ce qui est travail donc ?

- M : Exactement, voilà.

- C : Exactement. Pour moi c'est ça, être bien avec... Moi, la chose que je pense le plus, on est bien si on se sent soi-même bien. Psychologiquement c'est là qui entre. Après y entre le physique. Si le physique il suit pas le mental ça peut pas jouer.

- Ouais donc les deux sont liées pour vous ?

- C : Les deux sont liées parce que si le corps il va pas, la tête elle va... vous voyez qu'est-ce que je veux dire. Si la tête elle va pas le corps il va pas suivre non plus.

- M : Si jamais comme remède on te coupe la tête (rires)

- C : Oui ça serait bien oui (rires)

- Et quelqu'un qui est en mauvaise santé, enfin s'il faut le décrire quelqu'un qui est en mauvaise santé il est comment ?

- C : Une bonne santé ?

- Non en mauvaise santé.

- C : Ah mauvaise santé, ouais il a pas le moral...

- F : Mauvaise humeur ! Déprimé pour moi...

- C : Déprimé, oui surtout déprimé.

- M : Ouais mais ça ça arrive des fois t'es de mauvaise humeur...

- F : Ouais je suis de mauvaise humeur parce que toi aussi tu me cherches (rires)

- Le poids peut-être, c'est quelque chose qui est important dans la santé pour vous ?

- C : Oui. Moi je dois perdre 5 kg ça fait des années j'arrive pas. Mais bon...

- F : Moi c'est bien j'ai mon poids parce que si tu tombes les maigres, tout tout tout maigres ils se cassent tout de suite moi je peux me tordre mais je me casse pas.

- M : Mais ça veut rien dire Flavia...

- F : Oui, ça peut dire ça aussi !

- C : Il dit pour les personnes qui ont beaucoup plus, qui ont moins de mobilité, c'est ça que Monsieur il veut dire. Tu vois par exemple t'as dans l'école des petits enfants qui s'arrivent pas à faire par exemple ce que tu fais à la gym.

- F : Y'a personne dans ma classe.

- C : Si, si, maman elle a déjà vu.

- F : Mais ils font toujours.

- C ; Mais lui il a un problème tu vois.

- F : Il a pas de problème !

- C : Il est très fort !

- F : Parce qu'il fait... (elle mime le fait de se goinfrer)

- C : Voilà.

- Ben on va un petit peu y arriver, autour de la bonne santé vous rattachez quoi ? L'alimentation ben on est un petit peu là-dessus, c'est quelque chose d'important pour vous pour la santé ?

- C : Oui.

- F : Oui, le matin on mange bien, à midi on mange bien et le soir on mange un tout petit peu. (rires communs)

- C'est bien ! C'est quelque chose auquel vous faites attention vous-même pour la famille ?

- C : Oui, oui. Le petit déjeuner on le prend toujours même si on est stressés, on le prend. On s'assois et on mange. Ca, c'est une chose que j'ai toujours appris parce que...

- F : Parce qu'un jour on peut s'évanouir.

- C : Voilà. On peut se sentir mal, on est fatigués, c'est le manque de vitamines du matin et tout. Bon je la force pas à prendre sa pomme, son lait. Je l'essaie parce que voilà ils arrivent à un certain âge qu'ils veulent pas manger ci, ils veulent pas manger ça. On trafique un peu...mais elle boit.

- M : C'est aussi important...

- Mais vous avez le temps de bien manger, enfin je veux dire c'est aussi un problème de temps si vous bossez les deux heu c'est compliqué.

- C : Même si on mange réchauffé moi je le fais toujours. Moi pour ça c'est rare, parfois oui je fais comme les autres le dimanche ou le samedi soir on dit on va se manger une pizza. Oui, je commande la pizza parce que voilà, on se fait plaisir aussi. Mais durant la semaine c'est notre nourriture à nous c'est préparé. Même si lendemain à midi moi et elle on mange la même chose, moi je m'enfou.

- Ouais parce que ça c'est intéressant, vous bossez les deux ça serait plus simple de mettre une pizza au four et puis d'arriver à midi, la sortir et la servir hein.

- C : Non, non, non. Le plus qu'on peut faire c'est un café complet.

- D'accord.

- C : On met un peu de pain, on met la charcuterie voilà de temps en temps mais c'est pas tout le temps parce que moi et elle on prend à midi, lui non, mais moi je prends au travail pour manger parce qu'on a aussi une cafétéria, on a la possibilité de chauffer et tout, on a des frigos et tout elle à midi elle rentre. Alors je dois laisser pour qu'elle mange à midi. Alors je laisse un tupperware dedans, elle elle sort son tupperware, chauffe et mange.

- Ok

- C : Vous voyez ça, pour moi, c'est important. Parce que moi je sais ce qu'elle a mangé à midi. Si elle a pas tout mangé le tupperware il sera là et je sais si elle a triché, vous voyez.

- Huhum.

- C : Et ça c'est aussi surveillé.

- F : Des fois elle me dit pourquoi t'as pas tout mangé (rires)

- C : Voilà, moi je sais qu'elle avait grignotter si elle a laissé ce que j'ai préparé. Voyez, là je peux contrôler. Parce que si on a pas de contrôle, si on a toute la bouffe dans le frigo déjà prête les gamins ils font un plaisir. Ca, c'est pas que la mienne c'est tout le monde.

- Quelque chose comme les conditions de travail, c'est quelque chose qui est important pour vous pour la santé ?

- C : Oui, oui.

- Je sais pas vous faites quoi comme métier ?

- C : Moi, je suis vendeuse.

- D'accord, ouais.

- M : Moi je suis monteur de cantines.

- Ouais, c'est relativement physique.

- M : Voilà.

- Heuu donc c'est quelque chose qui pèse sur votre santé ?

- M : Non, jusqu'à maintenant non, ça va. Question santé je suis bien.

- Huhum. Vous faites particulièrement attention je sais pas dans la manière dont vous soulevez les choses ?

- M : Bon des fois on fait attention déjà surtout pour la colonne tout ça. Si c'est vraiment du poids on peut dire tu viens m'aider s'il te plait parce que c'est trop lourd.

- Huhum.

- M : On est pas plus qu'un au moins mais il faut quand même... ça c'est dangereux quand même.

- Heuu lieu d'habitation, c'est quelque chose qui entre en considération quand on parle de la santé ?

- C : Le... ?

- Le lieu d'habitation, où est-ce que vous habitez.

- C : Heuuu...oui. (elle semble avoir des difficultés à percevoir un lien entre les deux paramètres)

- M : Bien sûr.

- C : Un aspect qu'on se sent bien chez nous hein !

- Humhum, pour la tête ?

- C : Pour la tête, quand on rentre à la maison on peut se... on est chez soi quoi. C'est important de faire le vide le soir. (rires communs)

- F : Elle elle se détend et elle est déjà avec les yeux fermés.

- C : Oui, j'ai besoin ! Parfois je rentre elle est là, moi je m'assois 5 minutes mais j'ai besoin. Je les entends plus...Parce que moi je suis toute la journée, moi la tête et le parler c'est toute la journée donc j'ai besoin de mon vide. Et moi je sans quand toute la semaine je travaille ou que j'ai le mercredi complet ou j'ai pas 5 minutes à m'accorder à la maison. Parce que je travaille parfois le matin mais l'après-midi je suis avec elle alors on sort, on fait quelque chose on va ici, on va là, on va faire les courses vite fait machin et j'ai pas le temps de m'asseoir 5 minutes et de dire ben je regarde un peu la télé. Juste le fait de dire je suis assise.

- Ouais.

- C : J'ai pour moi 5 minutes. Et ça parfois ça me manque, ça me stress surtout la semaine vous savez (rires)

- Ouais, ouais.

- C : C'est un peu bête mais c'est vrai. On a besoin aussi toute seule, en tout cas moi, toute seule d'avoir mon petit coin à moi pour dire parfois je les laisse là moi je vais au lit plus vite.

- Huhum.

- C : Mais j'ai besoin de cette tranquillité pour moi, 5 minutes à moi. Pour vider...

- Ok.

- C : Et ça par exemple au gamin je lui dis tu rentres à 4h tu commences, tu fais tes devoirs parce que je sais qu'après que les devoirs ils sont faits tu pourras regarder un peu la télé. Tu peux faire ton moment pour toi. Et ça, c'est important aussi pas tout le temps la même chose. Je sais la vie elle entraîne à faire, tout le temps voilà. On rentre, on fait à manger, on mets la table, on enlève la table, on met dans la vaisselle, lala, hihin, on prépare pour le lendemain, on prépare le sac, c'est, c'est quand même stressant et c'est une vie chaotique. Moi je pense qu'il faut quand même qu'on essaie de faire autrement.

- Ouais.

- C : Voilà, parfois j'arrive je dis vas prendre la douche, l'autre fois j'ai dit finis tes devoirs, viens manger et va prendre la douche. Changer aussi un petit peu l'heure du, du faire tout. Mais, par exemple moi, j'habite ici ça fait 8 ans, ça fait 8 ans qu'on habite là, 8 ans hein ? Avant j'habitais juste l'autre côté, on était 5 voisins.

- Ouais.

- C : On s'entendait tous bien, voyez. Et depuis qu'on est venus ici y'a eu beaucoup des histoires dans le bâtiment.

- F : Des embrouilles en fait.

- C : Des embrouilles, police et c'est comme... y'a beaucoup des enfants ici. Moi je pense que les enfants même eux, moi je parle pour moi car elle est toute seule à midi, l'après-midi elle rentre elle est toute seule et moi du fait d'être au travail et de penser à ça, voyez c'est pour venir à être bien chez soi.

- Ouais.

- C : Parfois c'est ni bon pour moi, c'est plutôt pour elle. Mais après voilà, chacun chez soi et on peut pas mettre le doigt ailleurs hein. Mais c'est quand même quelque chose que parfois ça peut déstabiliser un foyer. Ou se mêler de la vie des voisins...

- Ou même le bruit, je sais pas, dans ces immeubles si y'a des voisins qui sont un peu...

- C : Non, non, alors nous on a de la chance. Mais y'a d'autres qui ont beaucoup, beaucoup, beaucoup de problèmes.

- Ouais ça, ça peut être un problème.

- C : Mais vous savez les gens ils viennent de moins en moins... comment on dit ? Heu... comment je veux dire ça... (silence)...

- F : Gentils ?

- C : Non, c'est pas gentils, compréhensifs.

- Ok, ouais.

- C : A la moindre des choses « bla bla bla bla, parce que moi je suis là avant toi », ils sont égoïstes. Et moi je pense que pour cohabiter avec quelqu'un il faut se donner déjà l'envie de vouloir le faire et après il faut se mettre dans la peau de l'autre personne aussi.

- Huhum.

- C : Parce qu'aujourd'hui je peux crier avec lui mais demain l'autre il peut crier aussi. Et on doit quand même avoir cette heu... vous voyez ce que je veux dire ?

- Oui, c'est sur...

- C : Parce que voilà, on a ici des appartements, par exemple au 6^{ème} étage, y'a un appartement qui a des handicapés. Alors tout au début, quand ils sont venus habiter ici, je lui ai expliqué même si eux ils sont parfois fâchés, ils viennent fâchés du travail et tout, ils donnent pas bonjour et tout, voilà tu te mets un peu... tu fais pas attention parce que c'est comme ça, voilà. C'est une autre chose... Ou alors tu vas pas dans le voisin. Moi, ça alors elle sait.

- Huhum.

- C : Je veux pas qu'elle rentre de l'école, qu'elle va chez quelqu'un sans ma permission n'importe où. Ca je veux pas, même si c'est la copine à côté moi je veux pas. Chacun chez soi.

- Ouais.

- C : Vous voyez, j'aime pas me mélanger dans les autres mais j'aime pas non plus que les autres ils viennent se mélanger. Si moi j'ai envie de vous inviter boire un café je le fais mais pas sans que moi je suis là.

- Ouais.

- C : Vous voyez. Tout ce qui touche un peu les gamins c'est, pour moi c'est très important. Qu'on se cohabite, qu'on s'entende... Parce que j'ai eu un problème avec une voisine.

- Ok.

- C : Il y a quelques années en arrière, elle habitait ici au 4^{ème} étage et heu elle travaillait pas, son mari il était souvent malade, c'était un cas social.

- Huhum.

- C : Moi je respect hein...On peut avoir demain mauvais temps dans la vie, mauvaises choses dans la vie et voilà chacun il essaie de faire de son mieux. Mais, pour beaucoup de fois, j'arrivais ici l'après-midi à 17h-17h30, la dame elle était assise là. (Silence)

- (rires)

- C : Elle venait chercher ma fille pour aller chez elle jouer et quand j'arrivais elle venait me dire... Vous voyez ?

- Ouais.

- C : Je suis très...comment dire je suis très...aimable avec tout le monde. J'aime pas la bagarre, je suis toujours joyeuse, j'aime toujours parler, j'aime rigoler mais je pense que c'est un manque de respect.

- Ouais, c'est un peu spécial (rires)

- C : Oui. Vous voyez, là c'est embêtant. On ouvre la porte on voit votre fille avec une autre fille jouer ici avec des coussins partout, des machins partout et Madame regardait la télé sur mon canapé.

- Ouais.

- C : Et moi là j'ai dû mettre les points sur les i. C'est normal, j'étais fâchée par rapport à elle (sa fille) parce qu'elle avait pas l'autorisation. Mais par rapport à une maman... (Silence)

- Ouais, c'est...

- C : Vous voyez. Mais à part ça on dit ce qu'on doit dire, chacun chez soi et c'est fini.

- Huhum.

-C : On ouvre plus la porte, voyez. Mais voilà c'est des choses qu'on doit dire. Parfois les gens ils préfèrent aller trouver un autre dehors et aller dire « ah mais mon voisin ci » mais si t'as un problème tu tapes à la porte, tu lui dis.

- Ouais.

- C : Peut-être il se rend même pas compte. Mais les gens de moins en moins, ils préfèrent critiquer qu'aller dans le bon sens.

- Huhum.

- C : Et c'est pour ça que parfois dans les grands immeubles y'a cette heuu...

- M : C'est un peu partout, pas seulement ici...

- Ouais, ouais...

- C : Je dis pas que c'est qu'ici mais voilà, c'est une manière de...

- M : Oui, oui d'accord mais ça...

- C : Moi je suis peut-être différente des autres, moi j'ai connu ailleurs, vous voyez. Moi je viens d'une culture, les voisins... On était éduqué si on faisait une bêtise si le voisin était à côté il avait l'autorisation de nous donner une fessée. Et on respectait ce voisin.

- Ouais, ouais.

- C : Maintenant, y'a pas ce respect vis-à-vis des enfants. Je peux voir quelqu'un faire quelque chose si je lui dis quelque chose il va me passer en justice. Voilà, c'est la société qui choisit.

- Ouais, c'est sûr.

- C : Et nous on doit suivre. On peut pas faire autrement.

- Ouais, c'est juste. Bon, on s'est un petit peu égarés (rires)

- C : Oui, je vous ai tout tordu (rires)

- Y'a pas de problème. Heu personnellement, vous, est-ce que vous faites des choses pour rester en forme ? Bon on a dit l'activité principale c'est ces activités le dimanche...

- C : Le dimanche, oui.

- Est-ce que c'est dans cette idée-là de rester en forme ou c'est plus passer un moment en famille ?

- M : Surtout un moment en famille...

- C : Mais aussi, si on peut faire des choses qu'on peut, voilà...Ouais, beaucoup de balades.

- Ouais, et est-ce que vous vous considérez plutôt en bonne ou en mauvaise santé ?

- C : En bonne.

- M : En bonne.

- Ok. Et qu'est-ce que vous pourriez changer pour être encore disons en meilleure santé par rapport à votre hygiène de vie, vos activités physiques ?

- C : Pour voir du temps de faire un peu de la gymnastique ou d'autres choses d'activités qu'on peut... Moi j'ai entendu dire qu'en ville ils faisaient du... du walking ? Non, pas du walking... du... de la course...

- Ah du jogging ?

- C : Je sais qu'en ville ils font temps en temps le soir...

- Ah l'Urban Training !

- C : Voilà, exactement ! Mais je les vois jamais passer ici (rires) Oui, c'est...

- F : Ben jogging tu peux aller faire tous les dimanches. Tu mets les petits trucs, les écouteurs...

- C : J'aime pas courir ! Je peux pas courir.

- F : Ben alors tu cours...

- M : Non, marcher...

- C : Je suis mal alaise. Marcher ou faire avec les bâtons là, walking, oui ça c'est intéressant...

- F : Moi je sais pas faire, on dirait que je fais du ski (rires)

- Heu toujours par rapport à la santé mais par rapport aux autres. Donc déjà dans votre entourage, votre famille d'une manière générale, est-ce que vous avez l'impression que les gens font attention à leur santé ?

- C : Dans notre famille ?

- Ouais. Je sais pas vos frères, vos cousins...

- C : Mes oncles sont pas ici, mes oncles ils ont l'âge de ses parents (ceux de son mari). Ils font la gym aquatique, ils font la gym une fois par semaine. Et maintenant que j'ai vu que ses parents voilà...Se laissaient un peu aller, sa maman a problèmes de cœur et tout je leur ai donné la proposition voilà, pourquoi pas, pourquoi vous allez pas faire non plus, ils ont le temps ils travaillent pas... Alors maintenant ils sont inscrits, il a fallu insisté.

- M : Ca fait au moins 2, 3 ans.

- C : Ils font la gym au moins une fois par semaine et l'aquagym une fois par semaine aussi. Et là je vois quand même que c'est, y'a quand même un changement.

- M : Par rapport à avant, le passé, ils ont beaucoup changé.
- C : Ils ont beaucoup changé.
- Ouais, ouais, ok.
- C : Parce que de mon côté ma famille on a toujours suivi un peu de heuu sport, vouloir être bien avec soi-même et le corps mais de son côté moins.
- D'accord. Heu on parlait de votre souci de l'alimentation, c'est un souci que vous retrouvez au niveau de la famille justement ou c'est quelque chose qui est plus spécifique chez vous ?
- F : Oui.
- C : Heu souci heu...disons qu'ils se préoccupent.
- Ouais, enfin, est-ce qu'ils s'en préoccupent ?
- C : Moi, en tout cas. Mais ses parents (ceux de son mari) avant non. Mais moi oui.
- Ok
- M : Mais c'est avant...
- C : Mais voilà. C'est comme on disait...
- Ouais, mais on en parlait aussi moins avant, c'était une autre éducation.
- M : Voilà, exactement.
- F : Tata elle avait une mauvaise alimentation avant.
- C : Quelle tata ?
- F : Tata de papa.
- C : De tonton ?
- F : Oui.
- C : Flavia, elle venait d'accoucher c'est normal non ?
- F : Non, c'est pas ça !
- C : Qu'elle mangeait beaucoup de chocolat, oui. (rires) Ca, oui.
- M : Toi aussi tu manges beaucoup de bonbons et c'est pas bon pour les dents !
- F : Mais je mange pas tous les jours hein !
- C : Bon, bref...
- Et par rapport au quartier, d'une manière générale, c'est pas facile à voir vu qu'on vit pas avec les gens mais est-ce que vous avez l'impression que les gens font attention à leur santé ?
- F : Oh non !
- C : Je pense pas trop, non.

- Pourquoi ? Parce qu'on l'a dit, déjà faire du sport c'est cher et il faut du temps, est-ce que vous pensez qu'ils auraient envie mais qu'ils ont pas les moyens ?

- C : Ils ont pas les moyens et ils ont pas l'initiative non plus parce qu'ils voyent pas que les autres le font aussi alors il peuvent pas faire. Parce que c'est tout, moi je pense que la société ce qui la gère c'est l'argent.

- Huhum.

- C : L'autre il fait parce qu'il a des moyens de faire et c'est normal la plupart de la population elle peut pas tout se permettre. Soit elle part temps en temps, une fois par année en vacances, elle peut pas non plus tout faire, vous voyez.

-Huhum.

- C : Pis je pense que c'est ça aussi qui empêche un peu. Parce que entre le quartier, on se connaît pas mal, au moins de vue, on connaît les gens. Et si on dit voilà « ah mais tiens on va », ils organisent quelque chose. Parce quand ils font ici les fêtes du quartier, par exemple, tout le monde vient. Alors je pense c'est dans ce contexte-là en ville ils font la marche, la course de Noël tout le monde y va. Je pense que tout ce qui est gratuit les gens ils ont plus envie de le faire parce que c'est abordable.

- Ouais

- C : Et tout ce qui touche à l'argent les gens ils se disent « ah mais j'ai ça, ah mais j'ai deux gamins, j'ai 3 gamins, je peux pas donner à tous les deux alors pour donner à un c'est mauvais pas donner à l'autre ». Vous voyez, les gens ils se préoccupent beaucoup à ça aussi.

- Et ici dans l'entourage c'est un souci chez pas mal de monde ?

- C : Ah oui, ah oui. Oui, oui. Moi je vois les gens qui font, elle elle a des copines qui font le cheval, ci, ça, et parfois elle est triste. Moi j'essaie d'expliquer mais voyez, c'est pas quelque chose que ça peut se faire comme ça. Il faut envisager, il faut se préparer, après ça vient les études aussi, voyez on peut pas tout faire.

- Huhum.

- C : Parce que voilà...

- M : C'est les moyens, surtout les moyens...

- C : C'est tout à payer, tout ! Après on va au médecin scolaire : ah voilà, votre fille elle a 3,4 grammes de plus. Pour eux c'est la fin du monde quoi. Mais peut-être avant-hier, avant ce jour-là on a mangé une pizza faut compter aussi que l'organisme l'a pas encore...

- Oui, pis à cet âge-là ils grandissent encore.

- C : Mais j'ai toujours eu, moi je pense elle a pas une mauvaise santé hein.

- Elle a pas l'air en tout cas !

- C : Elle a pas l'air et depuis toute petite elle était déjà une grande enfant quand elle est née. Presque 4 kilos, elle avait 51 cm. Dans l'échelle des bébés, elle était le plus élevé, au-dessus.

- Ok.

- C : Alors elle a toujours été : Je grandis, je m'arrête, je grossis. Je grandis,... Vous voyez, toujours comme ça.

- F : Non c'est pas ça !

- C : Si quand tu grandissais tu arrêtais de grossir et tu étais de nouveau plus fine mais quand elle stabilisait durant 3 mois ou 4 ça prenait un peu, mais c'est normal l'enfant il est en plein de...

- Ouais, la croissance.

- C : Et les médecins ils me disaient, une fois j'ai dû intervenir, parce que à l'école c'est normal, un enfant il va a une fête d'anniversaire à un autre les gamins. La maman elle sait pas, elle donne un peu de coca ou elle parfois à la maison « est-ce que je peux ? », je lui donne un petit peu, je lui fais plaisir, je dis pas que je lui donne pas mais je lui donne. Je préfère donner devant moi plutôt qu'avoir la bouteille au frigo et qu'elle boit toute la journée quand je suis pas là. Vous voyez qu'est-ce que je veux dire...

- Bien sûr.

- C : Parce que plus on interdit, plus c'est pire. Et une fois, la doctoresse scolaire elle a dit, elle m'a envoyé une lettre et tout pour dire que ma fille elle avait dit que je lui donnais tout le temps du coca. Et c'était pas vrai.

- F : J'ai dit des fois.

- C : Des fois. Vous voyez, je pense ils banalisent aussi les choses, ils vont chercher des choses où il faut pas.

- Ouais.

- C : Mais je suis, je suis comment dire... certes, c'est vrai qu'il y a des parents qui ont pas de logique par rapport à les enfants. Tu veux pas manger, tu manges pas. Déjà, ça j'aime pas, je mange pas.

- Ouais justement on parlait des problèmes, enfin c'est l'argent déjà heu et puis après y'a aussi le temps. Vous vous faites vraiment l'effort de lui préparer les plats et tout mais est-ce qu'il y a beaucoup de monde ici par exemple qui fait pas cet effort-là ? Et ils cuisinent ce qu'ils trouvent dans le frigo quoi...

- C : Oui y'a beaucoup qui arrivent... oui, un peu de lasagne dans le frigo dans le four et voilà.

- F : Oui.

- C : Oui y'a des choses préparées, ça y'en a énormément oui.

- Parce qu'il y a beaucoup de monde avec les deux parents qui travaillent ici ?

- C : Oui, oui. Il y a beaucoup qui partent chercher le McDo 2-3 fois par semaine hein.

- F : Je connais une copine qui dit « ah j'aime pas, je mange pas ».

- Ouais, après c'est...

- M : Toi aussi des fois il y des choses...

- C : Mais après elle mange, elle fait l'effort de le manger.

- M : D'accord.

- C : Voilà.

- F : Mais celle-là elle dit j'aime pas et elle a même pas goûté, il faut goûter en premier pour dire si on aime pas ou pas.

- M : Oui, exactement, il faut goûter pour savoir si c'est bon ou pas.

- Heu sinon par rapport au thème de la santé, c'est quelque chose dont vous parlez relativement librement avec les voisins, les collègues de travail ou c'est quelque chose de tabou qui reste dans la famille ?

- F : En famille.

- C : Ouais, moi j'ai même proposé au travail d'aller faire la gym avec (rires) et ils me suivent avec. Il y a 2 qui ont venues, l'autre elle a pas pu car elle a un problème d'hernie, elle a pas pu continuer mais on parle souvent.

- Huhum.

- C : Voilà, on essaie au moins de captiver les gens pour dire on va tous ensemble, c'est sympa, c'est rigolo.

- Ok, tip top. Heu dernier thème, on change un petit peu complètement de truc, on va parler un petit peu de l'environnement et de l'activité physique...

- C : D'accord.

- Qu'est-ce que c'est pour vous un environnement disons idéal pour faire du sport ?

- C : Alors là...

- F : Ca veut dire quoi ?

- Alors comment expliquer... le contexte idéal, où est-ce que tu préfères faire du sport ? Où est-ce que c'est le mieux pour faire du sport pour toi ?

- F : Ahhhh alors ça c'est une bonne question !

- Est-ce qu'il y en a un déjà ?

- C : A l'air libre.

- F : Dans une salle de gym pour le sport !

- Ouais, je sais pas, certains ils préfèrent être en salle, d'autres à l'air libre justement...

- C : A l'air libre c'est mieux.

- F : Moi pas...

- Vous, vous préférez à l'air libre ?

- C : Oui.

- F : Moi je préfère en salle parce que...

- C : En salle y'a tous les microbes qui tournent autour, c'est pas une bonne aération (rires)

- Heu vous marches vous les faites où ? Ces activités le dimanche...

- C : Ici au bord du Rhône.

- F : Mais des fois on va à Lausanne et puis après on marche.

-C : Au bord du lac aussi.

- Huhum. Et pourquoi vous allez justement typiquement au bord du Rhône, au bord du lac et puis je sais pas, je caricature mais par exemple je sais pas, pas au milieu de la ville faire des marches ?

- C : C'est la nature.

- F : Parce qu'au milieu de la ville y'a beaucoup de circulation...

- Ouais, donc l'air libre, la nature c'est des choses importantes

- C : Oui, aussi. Et c'est des endroits, ici au bord du Rhône ou par exemple c'est tout avec du goudron. C'est quelque chose qu'on peut faire le vélo, c'est un espace où on peut faire tout ce qu'on veut. On peut faire du vélo et on sait que c'est hors du danger, y'a pas de... et tout le monde se respecte même si il y a les lignes de piétons et tout. On sait que les gens voilà, on a nos lignes là pour passer, l'autre il se fait... vous voyez ce que je veux dire ?

- Ouais donc les infrastructures c'est aussi important ? Que ce soit un petit peu organisé...

- C : Voilà, exactement.

- Ouais, ok. Et inversement, c'est quoi un environnement où vous diriez non, là je peux pas faire de sport quoi, ça me plaît pas ?

- C : Sale.

- Ouais, la propreté ?

- C : Sale, la propreté c'est pour moi indispensable.

- F : Moi, pour moi c'est l'herbe qui a la boue parce que quand on va courir ça fait fiouuuuu

- Heu ouais et puis typiquement qu'est-ce qui fait que vous marchiez pas en ville ? Qu'est-ce qui vous dérange par rapport au fait d'être en ville ?

- M : Bon en ville...

- F : En ville c'est trop de circulation.

- M : Bon oui quand tu fais le shopping là tu fais de la marche (rires communs)

- C : Ouais bon là c'est une autre chose, ça a rien à voir.

- M : Oui mais bon...

- C : Par exemple en ville nous on peut pas aller avec le vélo, c'est interdit maintenant.

- Ok, je savais même pas...

- C : En ville vous êtes amendé si vous partez avec. Trois fois j'ai vu des gens descendre du vélo et pour peu ils ont pas payé l'amende. Maintenant vous pouvez pas passer à la vieille ville vers... je sais pas si vous connaissez Sion ?

- Ouais, ouais.

- C : Là, à côté du Brésilien tout la partie de là on peut pas...

- Ah je savais pas ça !

- C : On peut pas prendre le vélo là. Voyez, c'est des choses que...

- F : Ben pour moi en même temps c'est parce qu'il y a beaucoup de circulation et y'a beaucoup de gens...

- C : Mais ça reste quand même...

- Donc ouais la circulation, la sécurité un peu aussi, c'est vrai que faire du vélo en ville c'est pas non plus...

- M : C'est pas évident...

- C : C'est pas l'idéal mais c'est aussi faire... Je pense que les gens qui ont l'habitude de faire, je pense à la personne qui habite tout le temps en ville, qui a été habituée à faire du vélo de là jusqu'au sommet de la ville hein, il va pas faire à pieds.

- Non.

- C : Il préfère prendre sa voiture, de faire tout le tour et d'aller jusqu'au sommet parce qu'il peut plus passer avec le vélo.

- Ouais, c'est sûr.

- C : C'est tout une question de logique pour moi.

-F : Mais pourquoi ils ont interdit ?

- C : Parce qu'ils ont interdit mais il faut qu'ils donnent aussi la possibilité aux gens de faire ailleurs. Parce que moi en tout cas j'ai peur. J'ai pas de confiance avec les automobilistes. Voyez, je peux pas me dire...

- M : Mais en ville y'a plus de circulation, y'a plus de monde...

- C : Parfois oui j'ai envie de prendre le vélo, de faire tout le tour, d'aller jusqu'à C&A avec le vélo mais j'ai peur.

- Ouais.

- C : J'ai peur de prendre le vélo... Même à côté on a peur.

- Et des paramètres comme heuu si on parle de footing ou de vélo, comme la qualité de l'air je sais pas si vous faites de la natation on peut parler aussi de la salubrité de l'eau, c'est important pour vous ?

- C : Oui. Moi c'est rare que je vais à la piscine. Je vais aux bains...

- Alors plus par rapport aux marches, la qualité de l'air c'est important pour vous ?

- C : Oui, oui.

- C'est aussi pour ça par exemple que vous préférez aller dans la nature...

- C : Je préfère beaucoup plus la nature oui.

- Ok, parce que je vous demande un petit peu ça par rapport, enfin je sais pas si vous avez entendu parler de la pollution au mercure qui a eu lieu à Viège.

- C : Ah ça, à Viège oui.

- Heu très généralement, qu'est-ce que vous pensez de tout ça d'une manière générale?

- C : Moi je pense que la population a pas à souffrir à cause de ça. Il faut trouver une solution.

- Ouais.

-C : Après voilà, on rentre dans le milieu politique, y'a pas l'argent pour le faire, pour tout décontaminer...

- M : Bon mais ça c'est l'usine hein...

- C : Mais c'est pas la faute de la personne qui a acheté son terrain, qui savait pas qu'il y avait du mercure là. Et c'est des générations et des générations avant...

- M : Oh maintenant ça fait déjà dans les années 50, 60 par là...

- F : C'est quoi le mercure ?

- C'est un poison.

- C : C'est un poison, ça tue tous les poissons.

- Et vous, vous vous sentez concernés ici à Sion par ce qu'il y a eu à Viège ? Ou pour vous non, c'est à Viège...

- M : Non, pas trop, comme c'est déjà un peu loin...

- C : Il y a eu à Viège, Viège elle est pas très loin que ça hein, c'est une heure de route.

- M : Oui mais quand même, c'est...

- C : Le Rhône il circule hein.

- M : Oui mais bon...

- Donc pour vous c'est quand même quelque chose qui est loin et vous vous sentez pas concernés par ça ?

- M : Non, non.

- Et vous c'est quelque chose auquel vous êtes plus sensible ?

- C : Oui, pas autant sensible mais on envisage tout. Parce que l'eau elle circule, la pluie... vous voyez qu'est-ce que je veux dire ? Tout est ensemble.

- Ouais.

- F : Mais comment l'eau elle est allée ? Avec les grands espaces d'herbes ?

- C : Oui, ça va aller, c'est 5 minutes ça va aller...

(rires communs)

- Heu donc pour vous qui considérez ça pas forcément dangereux pour les gens qui habitent ici, vous considérez ça dangereux pour qui ?

- M : C'est surtout bon...

- Peut-être pour les gens qui habitent là-bas ?

- M : C'est surtout plutôt pour les gens qui habitent là-bas et ceux qui ont déjà les terrains depuis des années. Ça vient déjà du grand-père aussi, ça passe... aussi c'est surtout ceux-là. Parce que maintenant s'ils ont découvert ce problème-là un jour plus tard ils veulent vendre le terrain...

- C : Personne va l'acheter.

- M : Personne va... y'en a beaucoup qui vont savoir déjà le problème alors bon...

- C : C'est pas que ça, imaginons que c'est la même chose, je sais pas y'avait des champs qui avaient de la vigne ou des fruits, je pense qu'il y avait des choses comme ça, les gens ils vont pas acheter ces produits-là.

- F : Ça s'appelle des vergers, c'est pas des fruits c'est des vergers !

- Donc pour vous, même ici à Sion, c'est quelque chose qui peut être dangereux ici à Sion ? Au niveau, par exemple au travers de l'alimentation...

- C : Oui, par exemple. Pas vis-à-vis des humains mais pour des autres choses. Parce qu'imaginons, moi je sais pas, les fabriques en tout cas ils font quand même un contrôle. Moi je pense que tout ça c'est venu à cause de la fabrique.

- M : Mais évidemment oui, ça maintenant...

- C : Mais est-ce que toutes les fabriques vraiment elles sont contrôlées à 100% ?

- M : oui, bien sûr, maintenant oui. Je veux pas dire qu'il y a pas des déchets mais maintenant c'est plus contrôlé qu'avant hein. Bon Lonza c'était dans les années 60, 50 qu'il y a eu ces problèmes-là. Ça donnait des emplois et ils étaient pas encore bien équipés pour tac-tac-tic...C'est comme maintenant on prend en bas, il y a eu le problème de Sygenta et ces choses-là, y'a eu quelques temps qu'ils ont eu des problèmes maintenant ils ont dû tout réparer parce qu'il y a eu une fuite qui partait au Rhône et tout ça... alors voilà.

- Ouais. Bon là on est dans l'hypothèse mais si demain par exemple on prend des mesures ici et puis on vous dit qu'il y a du mercure sur la pelouse...

- M : Oula !

- Est-ce que ça changerait beaucoup de choses pour vous ?

- M : Ben on se pose la question bien sûr...

- C : On vit avec hein.

- Ah vous pas vraiment ?

- C : Non. Tant que je mange pas qu'est-ce qu'il y a là ça change pas...

- M : Y'a manger mais bon...

- C : On habite dans un appartement, on vit dans une maison. Après l'air... je sais pas si ça contamine l'air, pas spécialement.

- M : Ben c'est ça, on peut se poser la question.

- C : Ecoute les entreprises ils jettent sur la couche d'ozone là les vapeurs, les voitures si on va voir alors il y a beaucoup de choses...

- Vous, vous vous posez quand même plus de questions demain si on vous dit que le terrain est pollué...

- M : Non, je me poserais quand même des questions, quand même me renseigner, savoir si y'a un danger quelque chose ou quoi que ce soit. Ca oui, me renseigner quand même.

- Par exemple par rapport aux enfants parce que quand ils sont plus petits ils traînent, ils grattent par terre, ils mettent les mains au niveau de la bouche, ce serait...

- C : Ca oui !

- M : Oui, oui.

- C : Voilà, tout ce qui touche à l'alimentation, un jouet qui traîne par terre que le gamin il est petit il met dans la bouche, ça vient contaminé avec hein.

- D'accord, donc y'aurait quand même une rupture du lien de confiance avec la nature un peu qui vous entoure ?

- C : Ah oui. Moi j'ai mal au cœur pour ces gens qui habitent là.

- Ouais, c'est pas facile.

- C : C'est pas évident.

- Et concrètement, depuis qu'on a annoncé cette catastrophe à Viège, est-ce que pour vous ça a changé quelque chose ici ?

- C : Non.

- M : Non.

- On parlait des promenades au bord du Rhône, on pourrait se dire le mercure il coule le long du Rhône...

- C : Non.

- M : Non. On va pas se baigner dans le Rhône (rires)

- Vaut mieux pas !

- C : Non je pense qu'à Sion quand même on a de beaux espaces, on peut pas dire qu'on a de...on a une bonne qualité de vie.

- M : On a les Iles, y'a les Iles à Sion...

- C : Et ils nous appellent les paysans hein, c'est pour quelque chose. Les vaudois quand ils viennent ici (rires)

- Ouais, c'est sûr.

- F : Papaaa ?? Le mercure il est dans le Rhône ?

- M : Mais non...

- C : Il faut pas lui donner des idées sinon demain à l'école c'est le Nouvelliste !

- F : Sinon il y aurait plus de poissons.
- M : Mais non, y'a des poissons.
- C : D'accord Flavia.
- Donc pas de changements que ce soit au niveau des habitudes, des pratiques sportives par rapport à ce qui a été annoncé ?
- M : Non, non, pas de changements.
- C : Non.
- Ok ben moi j'ai fait un petit peu le tour, est-ce qu'il y a des questions ou remarques de votre part ?
- C : Pas spécialement.
- M : Non.

Ensuite, nous avons rencontré Sophie, jeune médecin ayant longtemps résidé dans un appartement à Champsec avant de faire le choix de déménager dans une villa à Saillon. Sophie appartient à une catégorie socioprofessionnelle élevée et juge sévèrement son ancien quartier dans lequel elle cohabitait avec des individus ne partageant pas « les mêmes valeurs ».

Carnet d'enquête

RDV : 23.10.2014 à 17h au domicile.

Durée : 36'

1. Contact et arrivée

Le contact est effectué par téléphone une dizaine de jour avant la date du rendez-vous. Mme De Iaco m'informe d'emblée avoir déménagé et se demande si son témoignage comporte donc encore de l'importance. Je lui explique que oui et nous fixons notre entrevue au 23 octobre. Le jour du rendez-vous, il me faut une petite dizaine de minutes pour trouver la maison, je ne connais pas spécialement Saillon. Je découvre alors un quartier résidentiel relativement huppé en bordure des vergers où se trouvent des villas familiales.

2. Décor

Comme la majorité des gens, le couple vit dans une spacieuse villa avec une grande pelouse. L'intérieur de la maison est très propre, lumineux et bien rangé. L'interview a lieu dans le salon où se trouvent un écran plat et des photos de familles.

3. Impressions suite à l'entretien

Mme De Iaco n'était pas toujours très prolixe et ses réponses étaient souvent succinctes. Elle possédait un avis tranché sur de nombreuses questions. Son point de vue sur la santé et le quartier se sont révélés être particulièrement intéressants. En tant que médecin et ayant choisi de quitter le quartier pour l'an passé pour diverses raisons, Mme De Iaco constituait un témoin privilégié sur ces questions-là. L'ensemble de l'entretien s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

Entretien

- Niquel, donc je m'intéresse tout d'abord un petit peu à vos déplacements au quotidien. Donc d'une manière générale,...

- Donc je réponds pour l'année passée pour Champsec ?

- Non, là alors vous pouvez répondre pour maintenant pis je préciserai si jamais il faut adapter.

- Ok.

- Comment est-ce qu'ils se font vos déplacements au quotidien ?

- Moi je vais en voiture.

- D'accord, ben peut-être pour le travail pour commencer, le travail c'est quelque chose où vous allez en voiture ?

- Ouais.
- Parce que vous travaillez où ?
- Parce que je travaille à Martigny mais je dois me déplacer au domicile, j'ai des horaires complètement irréguliers.
- Donc y'a pas d'autres possibilités ?
- Non, j'ai essayé les transports publics ça va pas.
- D'accord. Pour ce qui est, je sais pas, les courses ? Typiquement... comment vous les faites ?
- Alors on fait les petites courses à pieds ici au magasin du coin et puis y'a Le Shop qui vient nous livrer régulièrement.
- D'accord. Ok, ouais. Donc quand y'a la possibilité, vous faites quand même les déplacements à pieds ?
- Oui, oui, oui.
- Peut-être par rapport à où vous habitez à Champsec, vous étiez dans un immeuble à étage ?
- Ouais.
- Y'avait un ascenseur ?
- Oui.
- A ce niveau-là ça se passait comment ? Vous empruntiez plutôt les escaliers ?
- Alors les filles avaient l'interdiction de prendre l'ascenseur, elles devaient monter à pieds.
- D'accord. Pourquoi ça ?
- Parce que on a des jambes. C'est comme ça. A moins qu'on soit chargé, qu'on ait des gros bagages ou des choses comme ça c'est à pieds.
- D'accord, donc y'avait une vraie volonté de faire tout cela à pieds ?
- Ouais.
- En ce qui concerne vos courses, vous emmenez vous enfants avec ou c'est quelque chose que vous faites dans la mesure du possible seule ?
- Heuu non alors moi je vais souvent seu... Non alors à part les grandes courses ou c'est Le Shop donc ça c'est sans les enfants, c'est automatiquement sinon avec les filles.
- D'accord, ouais. Y'a une raison particulière pour laquelle elles les font avec vous ou...?
- Parce que c'est l'occa... quand on était à Champsec c'était l'occasion d'aller faire une balade en ville. Alors là, on allait à pieds à ce moment-là. Et puis on faisait une balade en ville et puis on redescendait, c'était une sortie sympa.
- Ok. Ici je sais pas où elle est l'école mais à Champsec elle est quand même au sein du quartier, pas très loin. Vous accompagniez vous enfants à l'école ou...vous les laissiez aller ?
- Alors la petite de 6 ans oui, toujours, même si c'est à 200 mètres. Par principe, parce qu'il y a pas de routes à traverser.

- Ouais.
- Puis la grande de manière irrégulière. Elle, elle se débrouillait.
- Et ça vous le faisiez à pieds ou vous les accompagniez en voiture ?
- A pieds ou à vélo. Ou en trott'.
- D'accord. Pour ce qui est un petit peu des loisirs et des activités physiques, dans votre quotidien, quelles sont vos activités principales ? Donc là je parle de ce qui est un peu sport, activités physiques mais aussi ce qui est ménage, entretien de la maison par exemple...
- Dans le quotidien... Heu non, à part le boulot moi au quotidien je fais pas de sport. J'allais courir en été une fois par semaine, deux si j'arrivais. Mais au quotidien je fais pas de sport...
- Ok. Et à cause de... manque de temps à cause du travail c'est quelque chose qui... ?
- Ouais, ouais.
- D'accord. Et pendant l'été vous en faites un peu plus ? Un peu de course...
- Ouais, parce que je peux aller courir le soir à 9h, enfin quand il fait jour.
- Ouais, huhum, d'accord. Et c'est quelque chose que pendant l'été vous faites quoi ? 1-2 fois par semaine ?
- Alors la course ouais, disons une fois par semaine. Une fois – deux fois... une fois (rires)
- D'accord. Heu vous faites peut-être des marches en famille le weekend ?
- Oui.
- Ca c'est quelque chose que vous faites ?
- Ouais. En montagne, dans les alpages hein. On va pas faire de la haute montagne. Des balades en montage...
- D'accord.
- Des bisses.
- Et c'est quelque chose que vous faites à quelle fréquence ?
- Quand il fait beau. Régulier. Alors s'il fait beau...
- Ici c'est régulièrement alors (rires)
- Alors s'il fait beau on y a va régulièrement.
- Et ski en hiver ? Je sais pas peut-être vous remplacez les marches par le ski ?
- Oui, ouais. Ski, elles ont essayé les raquettes l'année passée, enfin ouais.
- Huhum.
- De nouveau, quand il fait beau on essaie d'être dehors le weekend.
- D'accord. Donc le weekend c'est quand même un moment de la semaine qui est réservé pour les activités physiques en famille ?

- Ouais, alors après c'est toute la définition d'activité physique. C'est des balades, c'est pas du sport.
- Ouais, ouais, non mais bien sûr. Pour ce qui est de l'entretien de la maison, je sais pas tondre le gazon et ça, vous prenez part à ces... ?
- Non (rires)
- Non ? Vous tondez pas le gazon ? (rires)
- Non.
- Et vous avez une femme de ménage pour la maison ?
- On a un jeune homme au pair qui nous donne un coup de main.
- D'accord.
- Non on fait un peu mais pas beaucoup.
- D'accord, ok.
- On délègue.
- Ok, tip top. Sinon je sais pas, y'a beaucoup de femmes qui font des marches entre femmes ou entre mamans etc, c'est pas quelque chose que vous pratiquez ?
- Non.
- Manque de temps peut-être de nouveau à cause du travail ?
- Ouais je vais, je vais... si je vais courir je vais le soir et je vais seule parce que comme ça j'ai la paix.
- D'accord. Alors c'est une volonté d'être seule aussi ?
- Ouais, ouais.
- D'accord, ok. Heu sinon est-ce qu'il y a des activités que vous partagez avec vos enfants ? Donc là je parle, on parlait de ces marches justement...
- Ouais.
- Ca en fait une. Après je parle pas forcément de ce qui est physique, peut-être les devoirs je sais pas, c'est quelque chose que vous faites avec vos enfants ?
- Heu non, elles font quasiment ça toutes seules. Non, on fait de la musique, elles font du piano alors ça on supervise un peu. On fait de la lecture, des histoires, on fait... On fait des jeux de société, on fait... Quand il fait beau dehors on joue au badminton, des petites choses comme ça mais ouais.
- Huhum. En dehors de ces marches, y'a d'autres activités physiques que vous partagez avec elles ?
- Alors de manière régulière non mais alors de temps en temps on fait du vélo, temps en temps on fait du badminton, on a été faire 1-2x du basket, on va faire de temps en temps de la natation, des petites choses mais c'est pas régulier.
- Donc y'a pas disons une activité régulière mais y'a quand même la volonté disons de régulièrement faire quelque chose et des activités variées ?
- Ouais, ouais.

- D'accord, et ces petites activités variées c'est quelque chose que vous faites en fonction du temps aussi, quand il fait beau ?
- Ouais.
- Donc c'est relativement fréquent aussi quand même ?
- Alors c'est relativement fréquent c'est pas toujours la même chose. Mais oui alors tous les, oui tous les jours ouais.
- D'accord, ok, niquel. Heu on s'intéresse aussi à la transmission parents-enfants des goûts sportifs et de ces choses-là, et vous personnellement est-ce que vous avez des souvenirs concernant les activités que vous faisiez avec vos parents ?
- Des balades en montagne énormément. Mes parents ils faisaient beaucoup de balades en montagne, de la peau de phoque, de la, de la, ouais c'est pas de la haute montagne, des balades en montagnes ouais.
- D'accord, beaucoup de montagne. Heu donc ski peut-être aussi l'hiver ?
- Ouais, mais plutôt de la peau de phoque alors.
- D'accord.
- Peu de ski de piste.
- Ok. Heu je sais pas, ces marches en famille, c'est quelque chose que vous faisiez aussi justement dans cet ordre d'idée-là ?
- Ouais, ouais.
- Et est-ce qu'il y a quelque chose d'autre, je sais pas, que vous partagiez avec vous parents ?
- Mes parents ils faisaient pas beaucoup d'autre sport, nous on faisait du sport séparément après.
- D'accord.
- C'était moins avec eux.
- Par rapport à ces marches qui sont l'activité principale que vous faisiez avec eux, est-ce que c'est plutôt des bons ou des mauvais souvenirs ?
- Je sais pas si c'est des bons souvenirs...
- Sur le moment c'est pas toujours facile (rires communs)
- Peut-être pas entre 13 et 17 ans. Avant c'était... Non, c'était des chouettes souvenirs. On allait souvent avec les cousins, enfin c'était, c'était, ouais, c'était des bons souvenirs.
- Ok, et on utilise souvent la formule « de père en fils », « de mère en fille » etc quand on parle d'héritage. Est-ce qu'il y a une activité de loisirs que où, sur laquelle ouais ben voilà, ça c'est quelque chose que j'ai hérité de mes parents ?
- Ben je pense que ouais, l'amour de la nature et des ballades en montagne c'est quand même de mes parents que je tiens.
- D'accord. A travers le fait qu'ils vous ont amené régulièrement à en faire ?

- Ouais, pis qu'on en fait encore régulièrement avec eux hein. Y'a quand même souvent encore où ils viennent se balade avec nous le weekend et puis ouais...

- Donc vous pensez que ça influence quand même vos choix d'activités aujourd'hui ce que vous avez fait dans le passé ?

- Ouais, je pense quand même.

- Ok. Et bon, on y a un petit peu répondu mais bon, enfin toutes ces balades que vous avez apprécié quand même, c'est aussi quelque chose que vous souhaitez volontairement transmettre à vos enfants ?

- Ouais, ouais. Le fait de faire quelque chose, enfin autant la beau...enfin, on a de la chance en Valais, autant la beauté de la nature que le fait de bouger, de pas rester enfermé le weekend, le fait de faire quelque chose en famille souvent avec les grands-parents, avec des amis ou a plusieurs c'est ouais... Et puis je pense qu'elles apprécient.

- Donc là on revient un petit peu par rapport à la situation à Vissigen, est-ce que vous savez si votre enfant pouvait s'inscrire ou participer à des activités de loisirs au sein du quartier ?

- Alors y'avait plein... alors dans le quartier y'avait franchement pas grand-chose. Heuu y'a pas de salle de gym à Champsec, donc y'a plein d'activités possibles à Sion, je pense que n'importe quel sport on peut les trouver sauf qu'il faut avoir une maman qui ne travaille pas et qui est à disposition de ces enfants pour les amener et c'est juste pas possible.

- Huhum, d'accord. Je sais pas, à la salle de la Bruyère ou des choses comme ça, y'a rien qui se met en place ?

- Y'a pas grand-chose, non. En tout cas j'avais regardé, bon Elise elle est encore un peu petite, elle était en 1^{ère} enfantine mais pour Estelle le basket c'était pas là, elle a fait de la gymnastique, on emmenait à 17H à St-Guérin. Heumm la natation c'est plus loin, l'athlétisme c'est plus loin, y'a franchement tout ce qu'on a regardé c'était pas sur place.

- D'accord. Donc pour vous c'était un vrai manque car il y avait une réelle volonté de faire du sport et vous aviez pas cette possibilité-là ?

- Ouais, ouais. Et si y'avait eu dans le quartier je pense... Alors après elles ont fait du karaté à l'Ecole Club Migros donc j'avais la maman d'une copine qui était femme au foyer qui arrivait à les prendre à 16h30 à les habiller en 3^{ème} vitesse et à les amener pour 17h à la Migros en voiture parce qu'il y a pas de transports publics qui jouent dans ces horaires et dans ces lieux mais sinon ça aurait pas été possible...

- D'accord.

- D'où leur amour profond du karaté en fait (rires) sinon elles auraient peut-être choisis autre chose.

- Et donc en dehors du quartier par contre alors à Sion...

- Alors à Sion alors y'a tout ce qu'il faut mais c'est juste quand même, c'est quand même assez loin. Et puis on peut pas les laisser aller seules en ville, c'est pas possible.

- Donc vos enfants pouvaient y participer finalement ou finalement... ?

- Alors le karaté oui, parce qu'il y a une amie qui les amenait mais Estelle elle voulait faire du basket ça a pas été possible, elle a fait des pupillettes pendant une année ça a été galère pendant une année donc nous on s'organise pour mais c'était compliqué.

- Huhum, ok. Enfin quand on passe dans le quartier, que ce soit à Vissigen ou à Champsec, y'a beaucoup de places de jeu, est-ce que ces places de jeu c'est quelque chose que vos enfants utilisaient ?

- Alors tous les, je pense tous les jours, ouais.

- D'accord. Et concrètement, ils y font quoi ?

- Alors heu je pense qu'on les connaît depuis qu'on est dans le quartier, quand ils étaient petits c'était le toboggan, les balançoires, les choses comme ça et puis maintenant Estelle qui est plus grande je sais pas puisqu'elle allait avec ses copines, elles étaient deux heures dehors puis elles revenaient.

- D'accord, soit des jeux d'enfants quand ils étaient plus jeunes soit...

- Ouais, là je pense ils devaient se raconter des histoires, Estelle elle aime grimper dans les arbres, je pense qu'ils s'inventaient des histoires et qu'ils jouaient dans les parcs, ouais.

- D'accord, ok. Heu vélo c'est quelque chose qu'ils utilisaient beaucoup à Champsec ?

- Oui, oui. Enfin beaucoup, c'est toujours relatif. Elles allaient à l'école à vélo, elles allaient chez les copines à vélo, on allait en ville de temps en temps à vélo, ouais pour des petits trajets. On allait au bord du Rhône pour des balades à vélo, ouais.

- C'est quelque chose auquel elles « jouaient » au parc ?

- Ouais.

- Elles prenaient leur vélo ?

- Ouais.

- D'accord. On change un petit peu de registre et on passe sur ce qui est justement forme. Heu première question, toute simple et assez large, qu'est-ce que ça signifie pour vous être en forme ?

- (silence) Heu vaste définition. C'est d'être bien dans son corps, avoir de l'énergie pour faire ce que l'on a envie de faire et puis heu...

- D'accord, donc il y a tout ce qui est physique donc là au niveau du corps. L'aspect plus psychologique, c'est quelque chose que vous rattachez aussi à ça ?

- Je pense que ça fait partie de l'énergie et de la motivation et du fait d'être bien quand on se lève le matin. Moi je pense que tout ce qui est psychologique ça compte beaucoup.

- D'accord. Donc l'un et l'autre est lié pour vous ?

- Ouais, ouais.

- D'accord. Et est-ce qu'il était possible de pratiquer, au sein du quartier, des activités typiquement pour rester en forme ? Donc peut-être pas sport fun si on parle du ski mais de type je sais pas, cours de gym pour dames, fitness ou des choses comme ça...

- Je ne suis... alors y'a des salles de fitness à Sion, y'a plein de cours, tout ça j'aime pas du tout.

- Huhum.

- Donc je me suis jamais intéressée.

- Mais la possibilité existe quand même ?

- Je pense oui, j'ai jamais regardé les horaires ou comme ça mais je pense là alors il y a tout ce qu'il faut, ouais.

- Et vous c'est par manque de temps que... ?

- Ca m'intéresse pas du tout.

- Pourquoi ?

- Parce que soit je vais faire de la course à pieds parce que j'ai envie d'être seule et de me dépenser et puis de voir le paysage et puis d'être dehors et puis de prendre un bol d'air soit j'aime les sports d'équipe. Moi j'ai fait longtemps du basket et puis tous ces trucs de fitness et autres...c'est pas mon truc.

- D'accord. Donc y'a déjà un problème d'affinités ?

- Ouais je pense c'est une question d'affinités.

- Ouais, et la volonté d'être dans la nature c'est quand même quelque chose d'important dans vos activités ?

- Ouais.

- Et on le retrouve pas forcément... Enfin, walking là c'est écrit sur ma feuille. Y'a pas des groupes de mamans qui s'organisaient pour faire des marches au bord du Rhône ?

- Alors j'ai aucune envie d'aller avec les mamans au bord du Rhône. (rires)

- D'accord.

- Ouais, non, non. Si je vais au bord du Rhône c'est soit en famille, soit seule mais pas... ouais. Pas en groupe.

- D'accord, ok. Donc vous avez très peu participé aux activités qui étaient proposées finalement ?

- Pas du tout, pas du tout.

- Ok. D'accord. On part un petit peu sur la santé avec finalement un peu la même question, c'est quoi pour vous la bonne santé ?

- Heu... non seulement, alors y'a évidemment l'absence de maladie parce que ça aide mais c'est aussi tout le fait de se sentir en forme, ce qu'on a dit avant. De se lever le matin, d'avoir de l'énergie, d'avoir de la motivation, d'être bien dans sa peau, d'être motivé, d'avoir plein d'envie.

- D'accord, toujours ces deux aspects du corps et de l'esprit qu'on retrouve ?

- Ouais.

- Heu c'est peut-être un concept un petit peu plus large, par exemple au niveau de l'alimentation, c'est quelque chose d'important pour vous sur le plan de la santé ?

- Ouais, ouais.

- Vous-mêmes, vous y prêtez une attention particulière ?

- Ouais, alors sans être heuu on mange de tout, on fait pas de régime particulier, j'y crois pas du tout d'ailleurs mais je pense que... Après c'est plus une philosophie de vie. Je pense qu'on doit manger local, on doit manger sans détruire la nature donc consommer ce qui vient en saison.

- Huhum.

- Heu je pense qu'on mange trop, trop gras et trop de tout ici. Donc nous on mange pas de la viande tous les jours, on limite tout ce qui est friture, on essaie de cuisiner, de pas prendre de plats préparés, on cuisine avec les légumes de la région, enfin de saison.

- Ouais. Donc c'est, y'a une réelle volonté de cuisiner d'une manière saine ?

- Ouais.

- Heu un paramètre comme le lieu d'habitation, c'est quelque chose qui entre en considération quand on parle de santé ?

- Oui. On a d'ailleurs déménager pour cette raison de Champsec. Mais pour des raisons plutôt, ouais, enfin santé, pour bien être psychique on dira. C'était heu... c'était difficile à l'école de Champsec.

- D'accord.

- Et d'être ici dans un endroit où y'a quasiment pas de bruit, pas de circulation, où je suis tranquille pour les filles, elles peuvent aller à l'école seules sans danger, on connaît les voisins, c'est vrai que c'est...

- D'accord. Ca, c'est un cadre heu... ce qui posait problème à Champsec c'était quoi ? C'était un peu la sécurité ?

- Non, non, non. Alors c'était bruyant déjà et puis on a eu des soucis à l'école. C'est une école... on parlait avant de quartier populaire ou pas, c'est une école où certains enfants n'ont pas forcément la même heuu certains parents n'ont pas forcément la même manière de voir les choses que nous. Et puis heuu avec pas mal de violence, d'agressivité, de... ouais, des enfants un peu laissés pour eux. C'était assez difficile.

- D'accord, ok. Heu conditions de travail, c'est quelque chose qui est aussi important pour vous quand on parle de santé ?

- Alors ça c'est tout un débat parce que je pense que... Je pense que les conditions de travail sont importantes mais je pense qu'il faut surtout aimer son travail.

- Donc là on est plutôt dans l'ordre du psychologique pour vous à ce niveau-là ?

- Ouais, ouais.

- Ok. Les activités physiques, c'est quelque chose que vous considérez comme essentiel quand on parle de santé ?

- Oui.

- Quelqu'un qui fait pas d'activités physiques c'est... c'est quelqu'un qui est forcément pas en bonne santé pour vous ?

- Alors je pense qu'en médecine on peut jamais dire qu'il est pas en bonne santé, je pense qu'il y a des gens qui font pas d'activité physique et qui sont en excellente santé. Je pense que ça participe au bien-être et les recommandations de 10'000 pas par jour j'essaie de, de les transmettre

- Huhum

- Ouais, je pense que c'est des questions statistiques après y'aura toujours celui qui fait pas de sport et qui est en bonne santé mais je pense que... je pense qu'on a besoin d'une activité physique pour être en bonne santé.

- D'accord. Et inversement, qu'est-ce que c'est pour vous être en mauvaise santé ? Quelqu'un en mauvaise santé, c'est quelqu'un qui se présente comment ?

- (Silence) C'est des questions difficiles !

- Oui, c'est très large !

- Ouais, c'est-à-dire que ça dépend. Je pense qu'on peut rattacher à beaucoup de choses. Je pense que quelqu'un qui a heuu moi je vous beaucoup de gens en mauvaise santé. Je pense que des gens qui ont une maladie grave avec des défaillances d'organes, des problèmes de santé physique qui altèrent l'état général c'est une chose. Je pense qu'après y'a toute la mauvaise santé qui fait plutôt partie de mauvaises conditions de vie où les gens sont pas forcément malades mais ils sont pas en bonne santé parce qu'ils mangent mal, bougent pas, sortent peu, ouais...Mauvaise hygiène de vie.

- Ok, ouais. Est-ce que vous personnellement vous faites des choses où vous dites ouais je le fais pour ma santé, pour rester en bonne santé ?

- (Silence) Mais je pense c'est tellement lié, je pense qu'il y a probablement des choses qui participent à ça. C'est vrai que dans la, dans la...

(Son natel sonne)

- Vous pouvez répondre hein...

- Non, non, je réponds pas, c'est des sms je mets sous silencieux. Non je pense que voilà, toute la réflexion sur l'alimentation je sais pas si je le fais pour ma santé, si je le fais pour l'écologie, si je le fais par principe, si je le fais parce que j'aime ça, enfin...ouais

- Huhum.

- Je pense ça fait partie d'un tout, ouais.

- La course typiquement c'est quelque chose que vous faites plus pour le fun ou y'a...

- Alors je pense qu'y'a... ben voilà, j'avais mal au dos, c'est la meilleure solution de lutter contre le mal de dos c'est de faire du sport. Heuu j'avais besoin de me vider la tête parce que quand on bosse toute la journée des fois on a besoin d'évacuer, c'est un des meilleurs moyens de le faire. Je sais très bien que... ouais. Alors moi je sais que ça fait du bien pour la santé mais je pense que c'est assez minime comme raison pour laquelle je cours, c'est pas la santé.

- D'accord. C'est..enfin, la motivation première pour la course c'est... ?

- Les douleurs au dos, le fait de me vider la tête, le fait de sortir après une journée qui est pas évidente,...

- Bon finalement on est un peu dans le bien mental, le bien physique...

- Ouais, c'est toujours la même chose, ouais.

- Ouais on est un peu là-dedans quoi.

- Ouais. Mais disons que c'est pas pour la prévention cardio-vasculaire, c'est pas pour les risques de diabète, enfin c'est pas, ouais, c'est...

- Ok, d'accord. Ouais, les activités que vous faisiez, vous me parliez aussi de natation, de badminton à l'occasion...

- Ouais.

- Là on est plus dans le fun disons ?

- Le jeu, ouais, ça c'est le jeu avec les enfants puis aussi pour leur faire découvrir, puis aussi pour passer du temps avec eux c'est, ouais.

- D'accord, là on est moins dans l'aspect santé alors ?

- Là, c'est le fun, ouais.

- D'accord. Et actuellement, vous vous sentez plutôt en bonne ou en mauvaise santé ?

- Bonne.

- Bonne santé ?

- Ouais.

- Et qu'est-ce que vous pourriez changer pour vous dire, dans un idéal, ça je pourrais changer aisément pour améliorer ma santé ?

- Je pourrais travailler moins, dormir plus. Boire moins de café, y'a plein de choses qu'on peut faire... (rires)

- Ouais, vous avez l'air d'avoir un job qui est très prenant.

- Ouais, ouais, ouais, donc heuu on peut toujours améliorer les choses. C'est vrai que je pourrais faire du sport plus régulièrement, je sais pas ce que ça m'amènerait mais sûrement que je serais en meilleure santé.

- Ouais.

- A long terme...

- D'accord, donc le boulot qui est très prenant pour vous ?

- Ouais.

- Ok, ouais. Heuu on va parler un peu de la santé, enfin votre point de vue par rapport aux autres, dans votre entourage, donc on va parler pour l'instant encore plutôt de la famille, est-ce que vous avez l'impression que les gens font plutôt attention à leur santé ?

- Oui, mais sans excès. Je pense qu'on est...dans notre famille on a plus ou moins tous la même... et puis des amis aussi. Qui se ressemble s'assemble aussi. Un peu avec heuu avec les mêmes philosophies de vie. On fait attention à ce qu'on mange et comme ça mais sans excès donc heuu ouais.

- D'accord donc c'est une préoccupation sans en devenir une obsession ?

- Ouais, exactement.

- D'accord. Si on prend un cadre un peu plus large, on fera peut-être plus référence aux personnes que vous cotoyiez à Champsec...

- Huhum.

- Je sais pas, ben typiquement par rapport aux mamans d'autres élèves ou comme ça. Bon, on vit pas avec eux donc c'est compliqué de poser un jugement disons définitif, mais est-ce que vous avez l'impression que c'était une préoccupation chez les gens que vous cotoyiez la santé ?

- Alors... Honnêtement moi je suis, y'avait deux familles avec qui j'étais amie à Champsec dans les classes d'Estelle. C'était des gens qui avaient un peu la même philosophie que nous, qui avaient un jardin, qui cultivaient leur propres légumes, qui faisaient du sport, qui bougeaient beaucoup et j'ai, honnêtement j'ai cotoyé quasiment aucune autre maman. Ouais, donc je sais pas.

- Si on va dans l'ordre de la supposition, enfin on est d'accords, enfin vous-même vous l'avez dit avec le boulot ça prend beaucoup de temps, on vit dans une société où voilà, souvent les deux parents doivent travailler pour faire tourner le ménage, est-ce qu'on peut supposer que ce luxe-là d'avoir du temps pour faire du sport ben ça reste quand même un luxe, et que c'est un luxe que tout le monde n'a pas là-bas ?

- Je suis pas d'accord.

- Non ?

- Je pense que... vu mes horaires et ceux de mon mari on arrive à le faire, je vois pas, enfin je pense que c'est juste un choix de vie et puis je pense qu'on a toujours le choix le soir plutôt que d'être devant la télé d'aller se balader une heure. On a toujours le choix le weekend, même si on est creuvé, qu'on a beaucoup bossé, d'aller faire une balade au soleil. Alors du sport, pas obligé de faire du sport mais une activité physique je pense que ça c'est...

- Huhum.

- Je pense que ça c'est pas un luxe. Ca, je pense que chacun peut décider de le faire. D'aller à pieds au boulot, enfin pour moi c'est pas possible, je prêche pas pour ma paroisse mais voilà, je travaille au 5^{ème} étage, je ne prends pas l'ascenseur au boulot. Je monte à pieds et ça je pense qu'il y a aucune excuse pour pas le faire.

- Huhum, d'accord.

- Non, je pense que c'est pas un luxe.

- Donc si y'a des gens qui devaient être dans la situation où ils disent j'ai pas le temps, pour vous c'est plutôt la motivation qui fait défaut ?

- Alors pour le sport peut-être, pour l'activité physique je pense que c'est la motivation qui fait défaut.

- D'accord, ok. Heuu ouais on a fait un peu le tour, sinon sur le thème de la santé, avec qui vous arrive-t-il de parler de santé ? Est-ce que c'est plutôt quelque chose de tabou qui reste dans le cadre familial ou vous en parlez librement ? Je sais pas, avec les collègues de travail, les copines...

- Je suis médecin, je parle de ça toute la journée (rires)

- Ah d'accord ! Y'a pas de tabou alors du coup !

- Non, mais je pense c'est facile quand on est en bonne santé de parler de la santé.

- Huhum.

- Parce que voilà, je sais pas comment je réagirai le jour où j'aurai un problème de santé, à qui j'en parlerai ou pas. Enfin dans la famille en tout cas, certains amis proches probablement. Je pense quand on a de gros ennuis de santé mieux vaut pas trop en parler ou étaler trop ça avec ses collègues ou autres. Mais ça, c'est mon avis de médecin... Mais je sais pas, j'ai jamais été confrontée.

- Donc ça...ça a quand même une dimension un peu tabou, c'est pas le sujet qu'on...

- Ouais, je pense que c'est pas quelque chose qu'on doit étaler, je pense qu'il faut garder une certaine pudeur par rapport à ça.

- D'accord.

- Aussi pour se protéger soi.

- Ouais. Concernant les activités physiques, enfin c'est avéré, on sait que c'est bon pour l'esprit, bon pour le corps etc, heuu par quel biais vous avez reçu les informations à ce niveau-là ? Bon vous déjà avec vos études j'imagine, votre métier...

- Ouais heuu je pense qu'à l'école ils font quand même pas mal de, de... y'a tout le programme « manger malin, manger je sais plus quoi » à l'école où ils font découvrir aux petits déjà en enfantine des...

- Ca c'est quelque chose qu'on retrouve à Champsec ?

- Qu'elles ont eu à Champsec, je sais pas si ça suivra ici, mais en tout cas elles ont eu déguster des aliments, apprendre à manger quand elles ont faim et pas juste par habitude, enfin... Et puis pour le sport je pense qu'ils bougent pas mal quand même. A l'école ils, ils... ouais je pense...

- Donc à Champsec l'école joue quand même un rôle important à ce niveau-là ?

- Ouais, je pense qu'ils donnent pas mal d'informations, ils proposent pas mal de choses, ouais... Pendant les heures d'école je sais qu'ils vont à la piscine, ils font faire du patin, ouais ils vont...

- Ok, ouais. Les médias c'est aussi quelque chose qui véhicule ce message-là selon vous ?

- Ca faudrait parlé à mon mari qui est dans les médias moi je lis pas (rires)

- Après ouais je sais pas, typiquement, bon ça c'est plutôt sur TF1 mais « Manger 5 fruits et légumes par jour » ou des choses comme ça c'est...

- Alors moi je pense que je l'ai de mes études ou alors de l'école des petites. Moi je regarde jamais, j'aime pas la télé.

- D'accord.

- Donc la télé en tout cas par moi ça passera pas, j'ai pas le Nouvelliste, on a pas tellement de journaux par ici donc les médias peut-être via mon mari mais on en a pas en tout cas.

- Donc pour vous les deux sources on a l'école quand on parlait de Champsec...

- Ouais.

- Et professionnellement...

- Professionnellement, ouais. Puis après alors heuu ben voilà, moi j'ai des parents qui sont, qui m'ont aussi éduqué comme ça. On avait des repas sains enfin je pense que la culture familiale elle fait beaucoup pour heuu la santé.

- Ouais, donc on parlait justement d'héritage au niveau de la marche, enfin au niveau des activités physiques...

- Ouais niveau sport, mais je pense c'est pareil pour l'alimentation. Moi je pense quelqu'un qui a appris à bien manger il aura envie de bien manger aussi.

- Ouais, et ça c'est un héritage justement que vous avez de vos parents aussi ?

- Ouais.

- Ok, niquel. Dernier petit chapitre de mes questions sur ce qui est un petit peu environnement. Heu qu'est-ce qui constitue, selon vous, un environnement idéal pour la pratique sportive ? Ou est-ce qu'il y en a un déjà ?

- Ben je pense que ça dépend tout ce qu'on aime faire comme sport. Parce que c'est clair que je sais pas, pour un alpiniste l'environnement idéal c'est une montagne et du beau temps et du matériel heuu... Je pense qu'en Valais on a de la chance, on a besoin de rien en Valais pour faire du sport.

- D'accord. Vous faites quand même pas mal de références à la nature, pour vous c'est quand même un idéal pour le sport ?

- Voilà, c'est ça mais pour moi. Mais je comprends tout à fait que pour quelqu'un d'autre ce soit une salle de fitness ou quelque chose d'autre mais heuu ouais. En tout cas pour moi, je pense qu'en Valais on a pas besoin de grand-chose pour faire du sport.

- Et pourquoi, enfin si je caractérise, pourquoi vous préférez faire votre footing dans les vergers plutôt que sur l'avenue de la gare à Sion ?

- Parce que c'est beau. Moi quand je vais faire mon footing, moi j'allais au bord du Rhône : chauves-souris qui passent, y'a les oiseaux qui passent, on voit les branches d'arbres, on a le ciel étoilé, on a le... ouais, on est bien.

- Donc y'a l'aspect visuel déjà ?

- Ouais. La brise qui quand on passe juste au bord du Rhône, y'a l'air frais du Rhône qui remonte, quand il fait bien chaud en été ça fait du bien...Heu y'a les parfums, y'a... c'est vraiment...

- Ouais, enfin l'aspect sanitaire, enfin vous connaissez beaucoup mieux la question que moi, qualité de l'air typiquement si on va en montagne ou en plaine, est-ce que vous dites je vais marcher en montagne parce que l'air est meilleur ?

- Heuu alors parce que l'air est meilleur non, niveau pollution ou ça non, j'ai jamais...

- C'est pas quelque chose qui...

- Par contre en ville oui, j'ai aucune envie d'aller courir en ville mais pour plein d'autres raisons donc heuu...

- Ouais, typiquement ?

- Ben les voitures, le bruit, le monde. Moi si je vais courir en ville c'est pas pour croiser du monde, je vais là où y'a personne. En montagne heuu, je vais parce qu'il y a des beaux paysages et d'autres lieux de balades pas tellement pour la qualité de l'air enfin je sais pas, je pense c'est un tout...Mais pas spécialement.

- Donc le monde aussi, je sais pas la pression des individus c'est aussi quelque chose que vous cherchez à éviter dans l'idéal ?

- Ouais, ouais.

- Ok. Et inversement, qu'est-ce qui constitue selon vous un environnement malsain pour la pratique du sport ?

- Ben c'est... ça dépend de quel sport on parle parce que, parce que voilà, quelqu'un qui aime les salles de fitness je pense que d'être en ville c'est parfait parce qu'il y a tout ce qu'il faut autour et qu'il y a tout ce qu'il faut à proximité. Moi, je pense que je suis mieux ici à Saillon avec ma campagne et ma solitude mais heuu mais j'aurais pas de salle, enfin si je pense qu'il doit avoir une salle de sport à Saillon. Surement qu'il y en a, enfin... Mais évidemment, un environnement pollué avec plein de voitures je pense c'est pas l'idéal.

- Tout ce qui se rattache à la ville ?

- Ouais.

- Enfin pour vos loisirs, c'est ce qui...

- Ouais, ouais.

- Ok. Question qui découle un peu de deux premières, quelle importance vous attachez à des paramètres ben justement on parlait de la qualité de l'air dans le cadre typiquement d'un footing, on parlait aussi de natation parfois : salubrité de l'eau, c'est quelque chose qui, que vous considérez comme important quand vous vous baignez ou... ?

- Bon je pense qu'en Valais on a de la chance et je me pose pas tellement la question. Les Iles de Sion c'est propre, le lac de la Brèche c'est propre. Je pense qu'à Sion, enfin après faudra voir avec le mercure et ce genre de choses hein, on va pas faire trop d'analyses (rires)

- On va y arriver...

- Mais je pense qu'on est dans un environnement qu'il faut préserver mais qui est bien.

- D'accord.

- Mais oui, mais après c'est plus général que pour la pratique du sport. Je pense qu'on doit quand même préserver notre nature...

- Donc c'est quand même quelque chose auquel vous pensez. Bon ici c'est vrai qu'on a de la chance donc vous vous dites heuu ben voilà, moi je fais pas forcément attention mais c'est quelque chose d'important pour vous ?

- Ouais alors si j'y fais attention mais parce qu'on l'a donc il faut le préserver. Mais disons que c'est pas tellement difficile à trouver des endroits où l'air est sain et où l'eau est propre en Valais.

- D'accord, ok, top. Et donc ben j'arrive sur le mercure. Ben y'a justement cette pollution à Viège, d'une manière très générale, quel regard vous portez sur tout ça ?

- Mais je pense qu'on a... Alors je pense que, j'en sais rien mais je pense que c'est pas si dramatique que ça. En tout cas moi j'ai jamais entendu parlé d'intoxication au mercure ou quoi que ce soit en Valais donc je pense que finalement somme toute c'est des choses qui ont relativement peu d'impact sur la santé mais ça je parle pas en tant que spécialiste, j'ai aucune idée. Par contre je pense que ça montre juste le non-respect qu'on a pour tout ça.

-Huhum.

- Et puis je pense qu'il faut règlement et puis je pense que c'est des choses auxquelles on doit faire attention, qu'on peut pas laisser passer.

-Huhum. Bon là c'est un peu, ouais...dans quelle mesure vous vous sentez justement concernée par cette pollution ici à Sion ou même ici à Saillon finalement ?

- Honnêtement ça me touche peu. Alors j'en entends parler un peu dans les discussions, un peu dans les journaux comme ça mais heuu dans la vie quotidienne je pense que ça a changé aucune de mes habitudes, ça m'a... Je fais pas des cauchemars la nuit de mercure, j'ai pas d'inquiétude spécifique à manger des fruits et des légumes du Valais ou des choses comme ça.

- Ouais.

- C'est un peu triste mais heuu...

- Bon, vous vous avez aussi tout le recul de votre profession, enfin vous maîtrisez quand même peut-être mieux la question ce qui fait que vous vous affolez peut-être moins aussi ?

- Peut-être, peut-être, ouais.

- Pas d'intoxication au mercure donc c'est des choses que vous savez de ce fait là...

- On verra, ça faudra surtout qu'on voit dans 20 ans (rires communs)

- Ouais. Et la distance géographique, vous pensez que ça entre aussi en ligne de compte dans votre jugement ? Est-ce que vous vous dites voilà c'est à Viège, c'est à je sais pas 70 km d'ici donc ça me touche pas ?

- Je pense que ça aurait évidemment été plus présent si j'habitais Viège parce que ça aurait été au cœur de tous les débats, je me serais posé des questions, j'aurais réfléchi à la chose. Je suis pas sûre que j'aurais été beaucoup plus inquiète. Mais heuu j'aurais en tout cas plus réfléchi à la question.

- Huhum. Donc la distance géographique joue quand même un rôle...

- Ouais, par la force des choses peut-être, ouais.

- D'accord. Et pour qui vous considérez l'évènement comme dangereux finalement ?

- Mais je pense contre heuu... Mais je pense que c'est surtout dangereux pour la Lonza de penser que y'a des imbéciles qui sont capables de faire ce genre de choses. Je pense que pour la santé des Valaisans et même les gens de Viège et autres ça va pas faire une catastrophe, on parle pas d'intoxication monstrueuses ou de choses comme ça. Je pense que c'est surtout dangereux de penser que y'a des gens qui sont capables de faire ce genre de choses pour économiser de l'argent, par bêtise ou je ne sais pas quoi.

- D'accord. Parce que bon c'est vrai qu'on retrouve des taux quand même heuu énormes !

- Très élevés, ouais.

- Niveau mondial, c'est vraiment le sommet donc...
- Ouais, mais après y'a des, alors moi je suis pas assez calée pour ça mais y'a des intoxications aiguës dans l'eau qu'on consomme, dans les poissons qu'on mange et puis y'a l'intoxication du terrain qui est plus lente et qui est pas aigüe et puis qui je pense nous touche beaucoup moins.
- D'accord. Ok, donc pour vous, pour la santé des personnes, c'est pas un évènement qui...
- J'ai pas l'impression que ça va faire des catastrophes.
- D'accord.
- Mais je suis pas du tout spécialiste, je sais pas.
- Ouais, ok. Là on est dans le registre de l'hypothèse, mais si vous habitiez une zone contaminée, y'a eu 2-3 émissions consacrées à ça, de personnes justement chez qui on a fait des prélèvements dans la pelouse et on leur a dit ben voilà, le terrain ici est vraiment lourdement contaminé, on peut plus laisser les enfants jouer dehors, est-ce que ça modifierait un cas comme ça la perception que vous avez de votre environnement ?
- Alors je pense que j'aurais de la peine à avoir un potager quand même sur un terrain comme ça. Humm les enfants qui jouent dehors, ouais je suis pas sûr que...
- Ils aiment mettre les enfants dans la terre...
- Ouais, ils vont pas bouffer des kilos de terre non plus, non alors ça pour que les enfants jouent dehors je pense pas, non. Plutôt à ce qui est alimentaire je pense. Je pense que j'aurais de la peine à cultiver des tomates dans mon jardin.
- Et donc concrètement, là on est de nouveau dans la réalité, est-ce que cette annonce a eu des répercussions sur votre rapport à la nature dans le cadre de votre vie de tous les jours ?
- Non.
- Non, aucun rapport ?
- Non.
- D'accord. Et même question par rapport à vos activités sportives ? Je sais pas, vous faisiez un peu des footing au bord du Rhône...
- Non.
- Maintenant vous êtes plus là mais ça poserait aucun problème ?
- Non, non. Puis ça même si j'habitais Viège je pense je ferais mon footing pareil.
- Ok, bon moi j'ai fini, est-ce que vous avez des remarques, des questions particulières ?
- Non.

Déclaration personnelle et droits d'auteur

Déclaration personnelle

« Je sous-signé-e certifie avoir réalisé le présent travail de façon autonome, sans aide illicite quelconque. Tout élément emprunté littéralement ou mutatis mutandis à des publications ou à des sources inconnues, a été rendu reconnaissable comme tel ».

Lieu, date

Signature

Droits d'auteur

« Je sous-signé-e reconnais que le présent travail est une partie constituante de la formation en Sciences du Mouvement et du Sport à l'Université de Fribourg. Je m'engage donc à céder entièrement les droits d'auteur – y compris les droits de publication et autres droits liés à des fins commerciales ou bénévoles – à l'Université de Fribourg.

La cession à tiers des droits d'auteur par l'Université est soumise à l'accord du (de la) sous-signé-e uniquement.

Cet accord ne peut faire l'objet d'aucune rétribution financière ».

Date

Signature